

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1967-1968.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

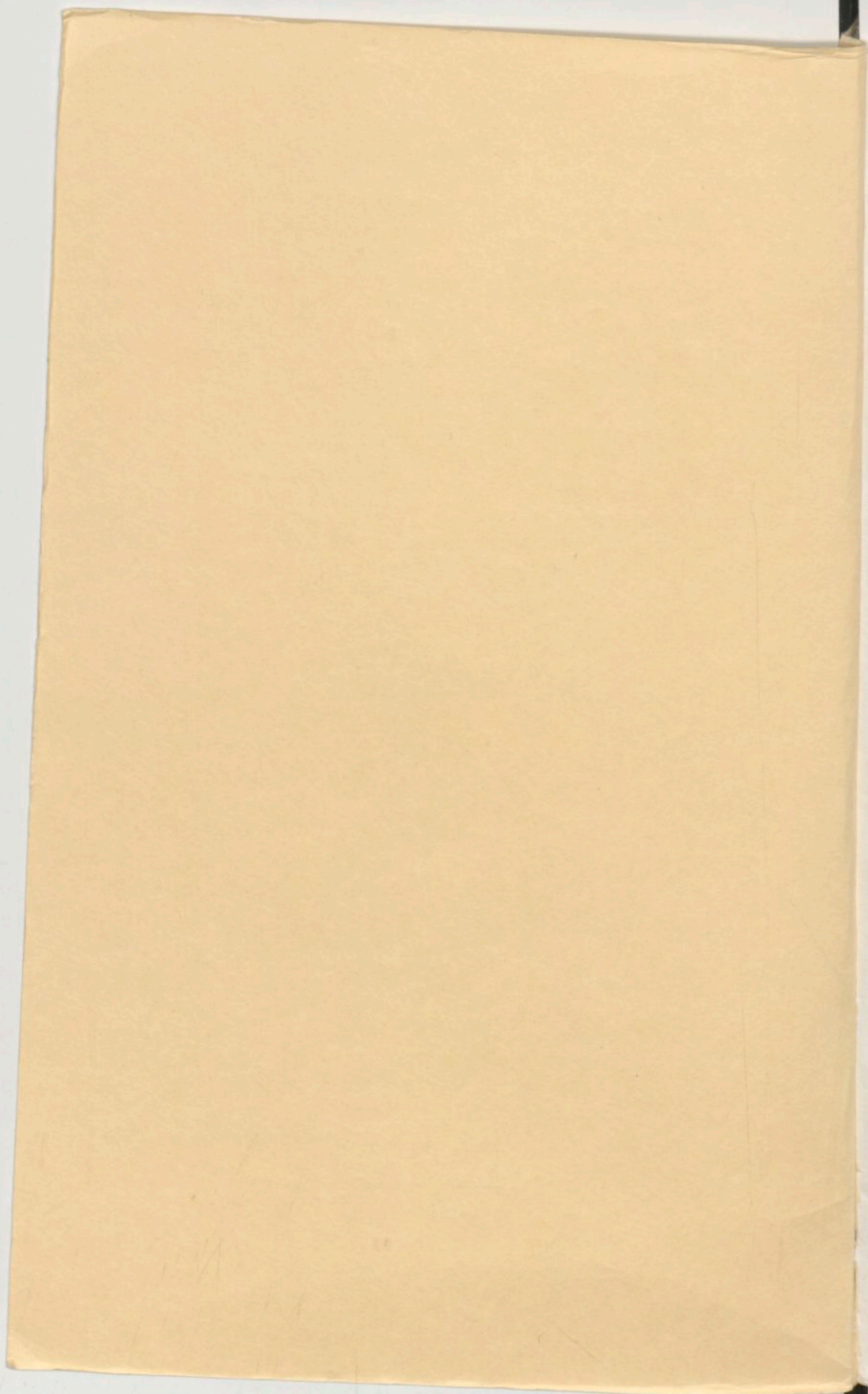
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

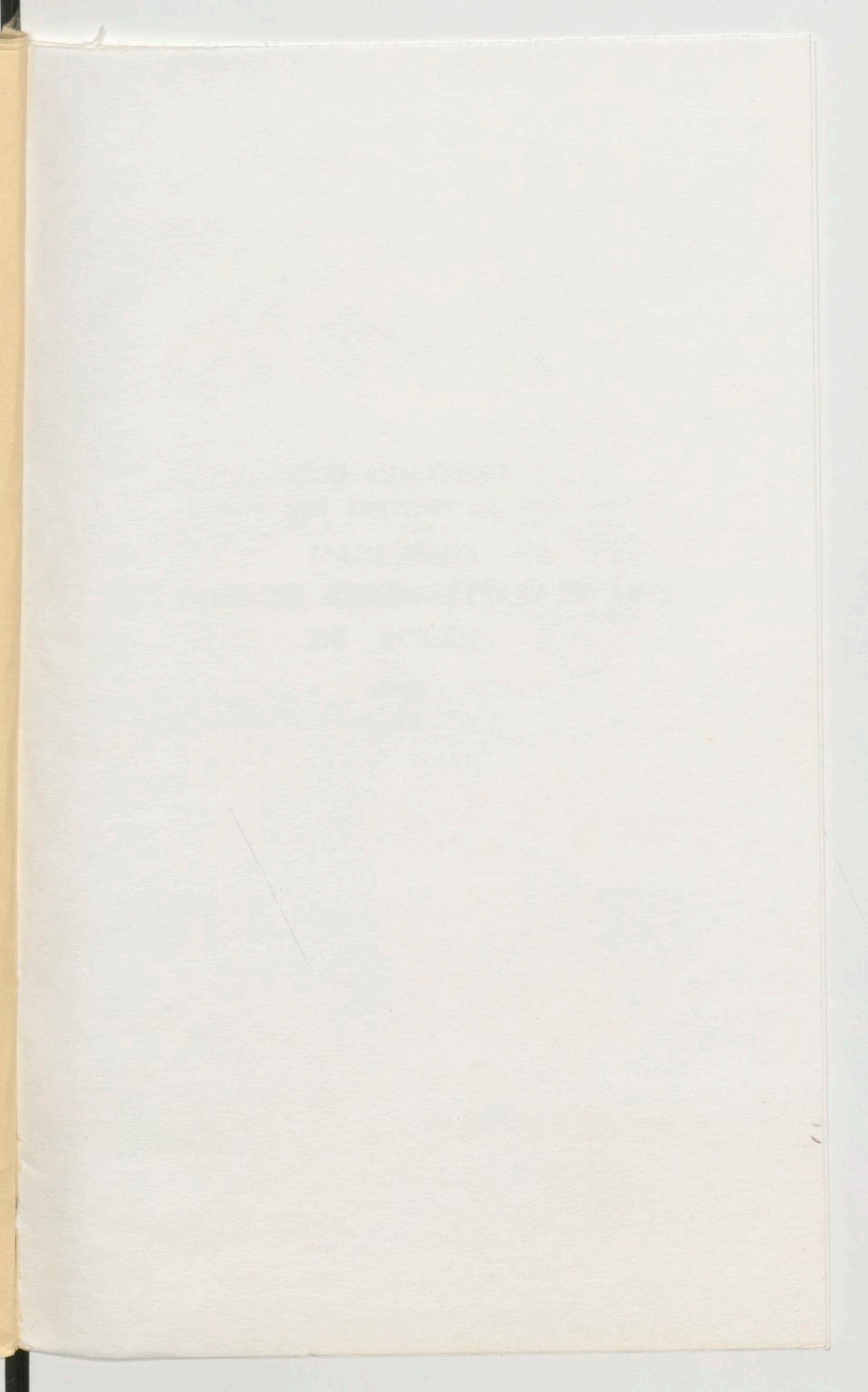
PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES
BELLES-LETTRES
ET ARTS DE
ROUEN

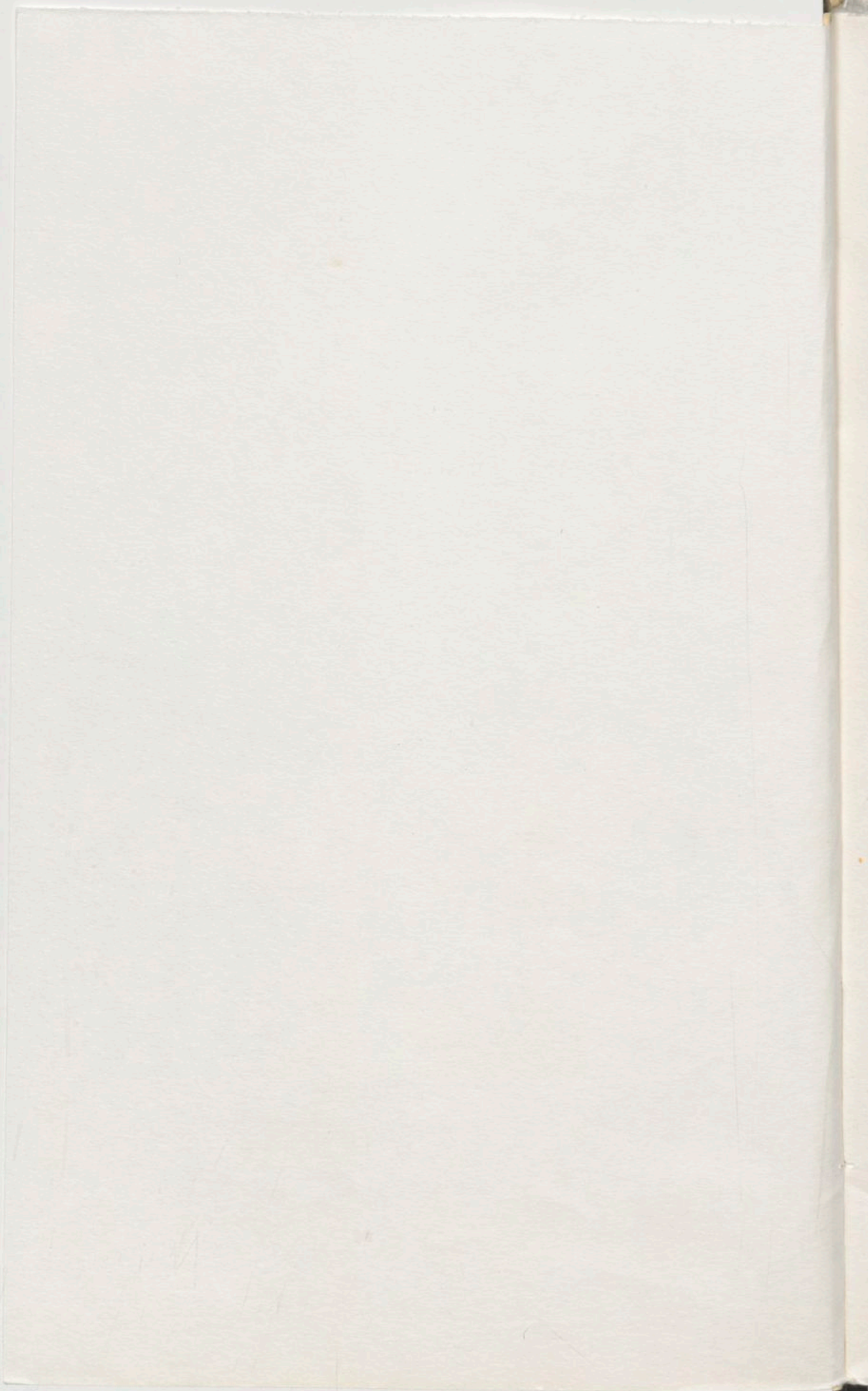
1967 - 1968



FÉCAMP
L. DURAND & FILS
1969



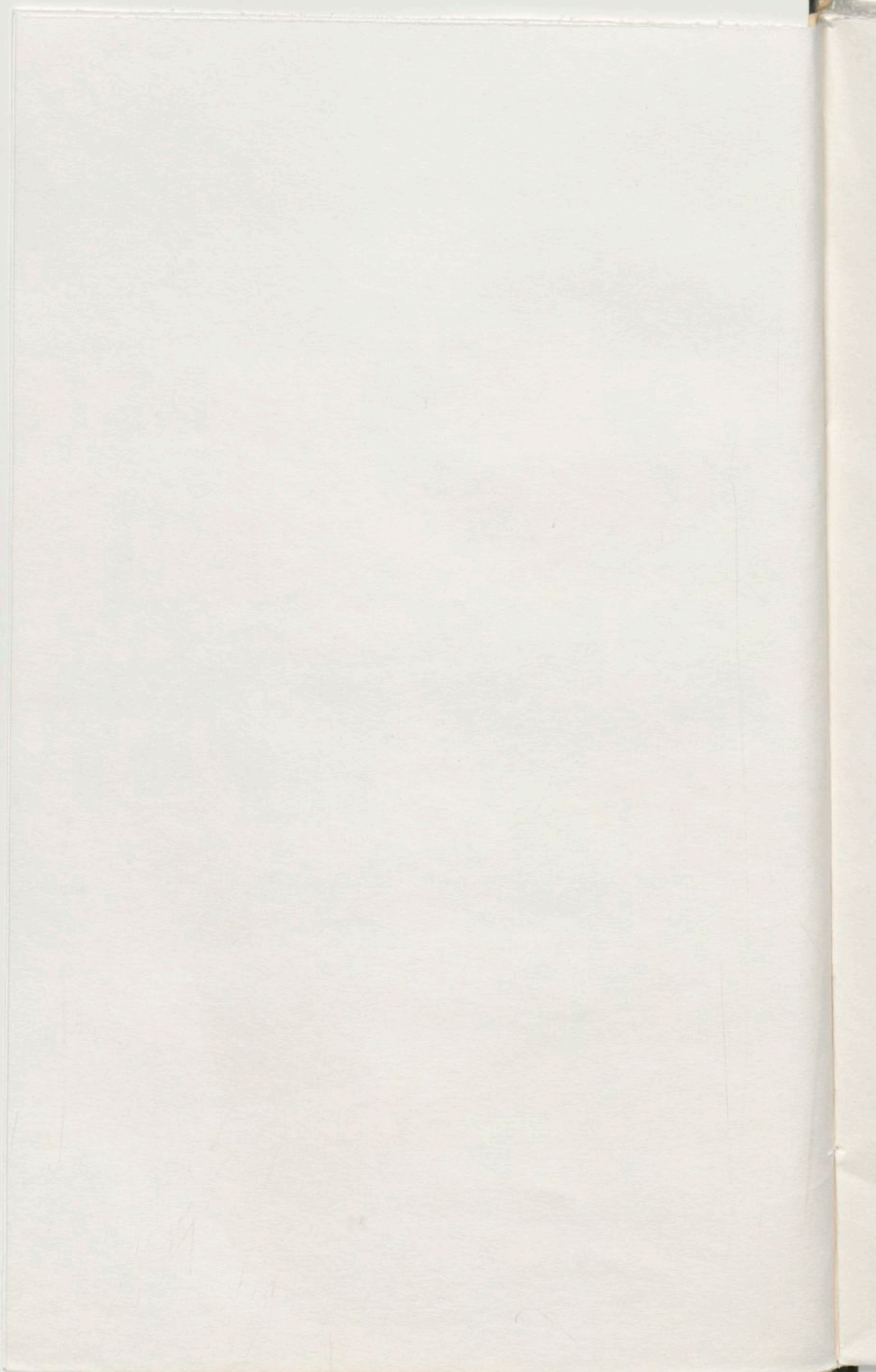




PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1967

1968



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1967

1968



ÉDITEUR - L. DEBARD & FILS
PARIS - 4, PLACE DES VOSGES, 75

1970

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

1967

1968

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1967

1968



FÉCAMP - L. DURAND & FILS
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82
1970

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1867

1868



YÉCAH - L. DURAND & FILS
PARIS - A. FIGARD, RUE ROYALE, 82

1870

TABLEAU

de L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

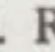
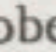
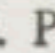
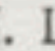
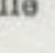
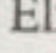
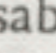
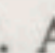
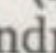
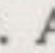
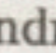
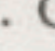
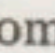
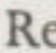
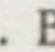
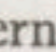
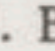
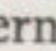
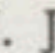
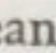
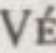
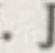
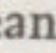
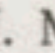
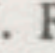
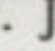
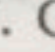
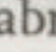
(au 31 Décembre 1968)

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23^e DIVISION MILITAIRE.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. René HERVAL, ✱, †, président d'honneur de la Société des Ecrivains Normands (20 décembre 1928).
- M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Pierre-René WOLF, ✱, directeur de *Paris-Normandie*, romancier (2 décembre 1938).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, †, †, historien (12 mai 1939).
- M. Robert TROUDE, ✱, †, I 🌿, agrégé de l'Université, professeur honoraire au Lycée Corneille (28 novembre 1942).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M. Georges FAYARD, †, professeur de musique, professeur au Conservatoire de Rouen (1^{er} juillet 1947).
- M. Victor BOUTROLLE, O ✱, notaire honoraire (25 octobre 1947).
- M. Pierre-Maurice LEFEBVRE, ✱, A 🌿, †, architecte D.P.L.G. (19 juin 1948), vice-président de la Commission départementale des Antiquités.
- M. Raymond QUIBEL, I 🌿, artiste peintre (11 février 1950).
- M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Pierre PETITCOLAS, O ✱, †, †, †, docteur ès sciences (10 janvier 1953).

- M. Robert BLONDEL, O , C , industriel, président de la Société Industrielle (14 février 1953).
- M. Pierre DARDEL, O , docteur en droit, président de la Société de l'Histoire de Normandie (16 mai 1953).
- M. l'abbé Paul GRENET, docteur ès lettres, professeur de philosophie à l'Institut Catholique de Paris (28 novembre 1953).
- M. Louis HÉDIN, , ingénieur agronome (21 mai 1955).
- M^{lle} Elisabeth CHIROL, , , , diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André ROBINNE, O , , architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Pierre SEMENT, assureur conseil, président honoraire de l'Ecole Sociale (17 octobre 1959).
- M. Daniel LAVALLÉE, professeur au Lycée Fontenelle (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN, , O , journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, , président de la Société normande d'Archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
- Dom René HESBERT, , , moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).
- M. Bernard LEFEBVRE, , , art et techniques photographiques (18 mai 1963).
- M. Bernard LAILLER, , , industriel, président honoraire du Tribunal de Commerce (29 janvier 1964).
- M. le Docteur J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT, médecin laryngologiste des Hôpitaux (24 octobre 1964).
- M. l'abbé André FOURÉ, secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, administrateur de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
- M. Jean VÉRON, C , , , général du cadre de réserve (5 mars 1966).
- M. Jean MONTIER, , , historien (23 avril 1966).
- M. François BURCKARD, directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).
- M. Michel CHEVALIER, , recteur de l'Université (29 octobre 1966).
- M. Raoul LEROY, , architecte en chef de la Seine-Maritime (28 janvier 1967).
- M. Jehan LE POVREMOYNE, , historien et conteur normand (25 février 1967).
- M. Gabriel REUILLARD, O , , homme de lettres et journaliste (élu membre correspondant le 17 avril 1964 et devenu membre résidant le 25 mai 1968).
- M. Xavier CAMILLERAPP, ancien élève de l'Ecole Polytechnique (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

- M. Jean DES VIGNES ROUGES, romancier (11 avril 1924).
 M. Jean LAFOND, ✱, archéologue (3 avril 1925).
 M. Jean DELACOUR, O ✱, O ☉, ornithologiste (30 novembre 1934).
 M. Maurice PELLET, ✱, ingénieur agronome (4 février 1938).
 M. Eugène LE GRAVEREND, ✱, ☉, ☿, I ☿, O ☉, ancien directeur des
 Jardins et Promenades de la Ville de Rouen (4 mars 1938).
 M^{lle} Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste en chef du Calvados (22
 novembre 1947).
 M. Louis LEMARIGNIER, industriel (20 novembre 1948).
 M. François BLANCHET, ✱, I ☿, conservateur aux Archives nationales
 (9 décembre 1950).
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'Ecole française
 d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).
 M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).
 M^{lle} Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des
 Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).
 M. le docteur Pierre NICOLLE, ✱, ☿, ☿, ☿, ☿, chef de service à l'Institut
 Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu
 comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
 M. le Professeur Jacques NICOLLE, directeur aux Hautes-Etudes, Collège
 de France (élu membre correspondant le 13 juin 1959, reçu
 comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine, reçu comme membre
 titulaire le 24 juin 1950.

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Marcel DUPRÉ, organiste, ancien président et membre de l'Académie
 des Beaux-Arts (11 décembre 1936).
 M. Paul PARAY, compositeur et chef d'orchestre, membre de l'Académie
 des Beaux-Arts (28 octobre 1948).
 M. Emmanuel BONDEVILLE, directeur de l'Opéra, Secrétaire perpétuel
 de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).
 M. André COUDER, astronome, membre de l'Académie des Sciences
 (23 février 1957).
 M. Jérôme CARCOPINO, historien, membre de l'Académie française
 (8 avril 1961).
 M. Jean LECOMTE, physicien, membre de l'Académie des Sciences (25
 mai 1963).
 M. Georges CHAUDRON, professeur de chimie, membre de l'Académie
 des Sciences (9 novembre 1963).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
- M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
- M. Jean BAILLY, pharmacien, au Trait (13 mai 1961).
- M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
- M. Michel DE BOÜARD, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Charles BRISSON, conservateur du Muséum d'Elbeuf (29 janvier 1937).
- M. Pierre CHANLAINE, homme de lettres, à Paris (26 janvier 1952).
- M. Marc CHESNEAU, professeur à Stockholm (8 mai 1942).
- M^{me} Josette HÉBERT-COËFFIN, sculpteur, graveur en médaille, à Paris (24 juin 1938).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
- M. le D^r Marc DOLLFUS, à Paris (12 novembre 1955).
- M^{lle} Geneviève DUHAMELET, ✱, †, professeur et femme de lettres, vice-présidente de l'Association des Ecrivains Catholiques (11 avril 1964).
- M. Clément DUVAL, directeur de Recherches au C.N.R.S. (23 février 1957).
- M. Bernard FAY, écrivain et professeur à Fribourg (Suisse) (9 décembre 1932).
- M. Lambert DE FRONDEVILLE, à Paris (10 mars 1956).
- M. Jean ADIGARD DES GAUTRIES, ancien maître de Recherches au C.N.R.S. (1962).
- M. le D^r Louis GOSSELIN, à Caen (25 février 1938).
- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
- M. Maurice D'HARTOY, homme de lettres, à Varengeville-sur-Mer (5 juin 1925).
- M. Jacques HÉBERTOT, directeur de théâtre, à Paris (11 mars 1950).
- M. Jacques HERRISSAY, homme de lettres, à Montmorency (27 juillet 1923).
- M. Paul JUBERT, ancien bibliothécaire, à Caen (23 juin 1939).
- M. Pierre LAMBERT, libraire-antiquaire, à Paris (24 février 1961).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. Fernand LE PELLETIER, ✱, †, †, professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris (26 février 1944).
- M. Wilfrid LUCAS, homme de lettres, à Paris (30 avril 1937).
- M. Camille MARCHAND, artiste peintre, à Veules-les-Roses (16 juin 1945).
- M. Gilbert MARTIN, agriculteur, membre de l'Académie d'Agriculture, à Le Theillement-Boissey-le-Chatel (mai 1961).
- M. André MASSON, inspecteur général des bibliothèques de France, à Paris (12 juin 1942).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Robert OLIVIER, entomologiste, 35, rue Henry, Elbeuf (27 février 1954).
- M. Raymond POSTAL, homme de lettres, à Paris (13 mai 1961).

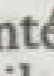
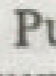
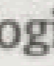
- M. Alphonse-Georges POULAIN, conservateur des Archives et du Musée de Vernon (14 décembre 1928).
 M. Georges PRIEM, ancien professeur, au Havre (23 novembre 1962).
 M. Jean ALBERT-SOREL, avocat, homme de lettres, à Paris (février 1961).
 M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
 M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
 M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
 M. Maurice YVART, président de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques, conservateur du Musée de Lillebonne (30 janvier 1954).
 M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
 M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
 M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavai (Nord) (14 octobre 1967).
 M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
 M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
 M. Max PINCHARD, compositeur de musique, au Havre (4 mai 1968).
 M. Reynold ARNOULD, artiste peintre, à Paris (12 octobre 1968).

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
 M. Robert CHOQUETTE, poète et romancier, à Ottawa, Canada (6 avril 1963).
 M^{lle} Clémentine DE COURTEN, professeur et critique littéraire, à Milan, Italie (1926).
 M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
 M^{lle} Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
 M. Georges MÉAUTIS, professeur à l'Université de Neuchatel, Suisse.
 M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
 M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1967 et 1968

Membres titulaires :

- M. Raymond NEVEU, ✱, C^r de la Santé Publique, O , , docteur en médecine, auditeur au Conseil supérieur d'Hygiène (reçu le 24 avril 1942 ; décédé le 9 mars 1967).
- M. Georges OLIVIER, ✱, , ornithologiste (reçu le 7 juillet 1948 ; décédé le 26 juin 1968).

Membres associés :

- Mgr Emile BLANCHET, ancien recteur de l'Institut Catholique de Paris (élu membre associé le 10 mars 1956 ; décédé en avril 1967).
- M. André MAUROIS, membre de l'Académie française (élu membre associé le 22 mai 1948 ; décédé en octobre 1967).
- M. le général VANIER, ancien ambassadeur du Canada à Paris (élu membre associé en 1945 ; décédé en 1967).
- M. René DUMESNIL, musicographe, membre de l'Académie des Beaux-Arts (élu membre correspondant le 22 avril 1950 puis membre associé le 9 octobre 1965 ; décédé en décembre 1967).

Membres correspondants :

- M. Bernard FRANCK, officier de marine et homme de lettres (élu membre correspondant le 26 janvier 1961 ; décédé en novembre 1967).
- M. Frédéric MISTRAL, écrivain provençal (élu membre correspondant le 11 avril 1964 ; décédé en octobre 1968).
- M. Ernest NOURY, instituteur honoraire, naturaliste (élu membre correspondant le 11 décembre 1936 ; décédé en décembre 1968).

CHRONIQUE

BUREAU

SEANCES DE L'ACADEMIE

— ANNÉE 1967 —

Président : M. André ROBINNE.

Vice-Président : M. Louis HÉDIN.

Secrétaire pour la classe de Lettres : M. R.-G. NOBÉCOURT.

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques LIGER.

Trésorier : M. Victor BOUTROLLE.

Archiviste : M. René ROUAULT DE LA VIGNE.

— ANNÉE 1968 —

Président : M. Louis HÉDIN.

Vice-Président : M. André RENAUDIN.

Secrétaire pour la classe de Lettres : M. R.-G. NOBÉCOURT.

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques LIGER.

Trésorier : M. Victor BOUTROLLE.

Archiviste : M. René ROUAULT DE LA VIGNE.

MEMBRES DÉCÉDÉS EN 1907

BUREAU

Président : M. André Roussin
Vice-Président : M. Louis Hébert
Secrétaire pour la classe de Littérature : M. R. G. Nodding
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques Tassin
Trésorier : M. Victor Bouthillier
Archiviste : M. René Roussin de la Vigne

ANNÉE 1908

Président : M. Louis Hébert
Vice-Président : M. André Roussin
Secrétaire pour la classe de Littérature : M. R. G. Nodding
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques Tassin
Trésorier : M. Victor Bouthillier
Archiviste : M. René Roussin de la Vigne

CHRONIQUE
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1967

14 JANVIER. — M^{lle} Elisabeth Chirol prononce l'éloge funèbre de M. le Professeur Jean Fleury puis, ayant évoqué son année de présidence, cède son fauteuil à M. André Robinne. Celui-ci appelle M. Louis Hédin à prendre le siège de vice-président et informe la Compagnie de ses projets pour l'année 1967. Il présente l'ouvrage qu'il vient de consacrer, en l'illustrant lui-même, aux vicissitudes de la place du Vieux-Marché.

28 JANVIER. — Séance publique pour la réception de M. Raoul Leroy, architecte en chef de la Seine-Maritime, élu membre résidant. M. Leroy consacre son discours à l'ancien Hôtel de la Présidence de la rue Saint-Lô. M. André Robinne évoque dans son discours en réponse les trente architectes qui furent membres de l'Académie de Rouen depuis sa fondation.

11 FÉVRIER. — Rapport de M. Victor Boutrolle sur la situation financière de l'Académie. — MM. Marcel Thomas et Bernard Flavigny sont élus membres correspondants ; M. Giuglio Prunai, archiviste de la Toscane, à Florence, est élu membre correspondant étranger. — Communication de M. Rouault de la Vigne sur quelques conservateurs de la Bibliothèque municipale de Rouen.

25 FÉVRIER. — Séance publique pour la réception de M. Jehan Le Povremoyne, membre résidant, qui parle de « son Pays de Caux ». M. Victor Boutrolle, lui répondant, traite de « la terre française et le droit ».

11 MARS. — Communication, en séance publique, de M. Clément Duval, membre correspondant, sur « les anciennes verreries de Normandie ».

8 AVRIL. — Le Président rend hommage à la mémoire du docteur Raymond Neveu, membre résidant, et de Mgr Emile Blanchet, membre associés, décédés. — Election comme membre résidant de M. Xavier Camillerapp. — Des « félicitations » sont votées à M. Bernard Boullard, professeur à la Faculté des Sciences. — La cotisation des membres résidants est portée de 10 à 20 francs et la valeur du jeton de présence est fixée uniformément à 0,50 franc par séance, quel que soit le nombre des présents. — M. André Robinne donne lecture du rapport qu'il a établi sur l'aménagement de la Basse-Seine à la suite de la consultation du Préfet de région et des échanges de vues entre les membres de la Compagnie au cours de séances inhabituelles.

22 AVRIL. — Séance publique organisée en accord avec l'Union Nationale des Combattants pour commémorer le Cinquantenaire de l'offensive du Chemin des Dames (guerre 1914-1918). M. R.-G. Nobécourt évoque « le 16 avril 1917 ».

20 MAI. — M. André Robinne fait connaître le texte définitif de la réponse de l'Académie à l'enquête préfectorale sur l'aménagement de la Basse-Seine. Un exemplaire comprenant divers rapports annexes est versé aux Archives. — Le Président communique un article de l'abbé Guillaume, d'Orléans, sur les origines et les vicissitudes de la procession du 8 mai à Orléans célébrant la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc.

10 JUIN. — Communication de M. François Burckard sur la création éventuelle d'une Maison de la Culture à Rouen. — Communication de M. Jean Delacour sur la protection de la nature en Amérique du Nord.

24 JUIN. — Séance publique pour la réception de M. Xavier Camillerapp, membre résidant. Celui-ci consacre son discours à l'« Urbanisme d'hier et d'aujourd'hui ». M. Pierre-Maurice Lefebvre, lui répondant, parle de « l'urbanisme d'aujourd'hui à demain ».

14 OCTOBRE. — M. Victor Boutrolle rend hommage à la mémoire de M. André Maurois, membre de l'Académie française, membre associé de la Compagnie, décédé. — M. le chanoine Biévelet, archéologue, et M. Maurice Duruflé, organiste et compositeur, sont élus membres correspondants. — M. R.-G. Nobécourt retrace les vies conjointes du maréchal Hindenburg et du général Ludendorff ; ce sont des pages extraites de son ouvrage à paraître sur les événements de l'année 1918.

28 OCTOBRE. — Séance publique à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Saint François de Sales. M. André

Robinne évoque Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, ami du saint, puis vicaire général de Rouen. Le R.P. Dom Hesbert, sous le titre « Histoire naturelle, histoire surnaturelle » relève les comparaisons ou les analogies inspirées par Pline à Saint François de Sales.

18 NOVEMBRE. — M. Victor Boutrolle salue la mémoire de M. Bernard Franck, membre correspondant, décédé. — Rapport de M. Jehan Le Povremoyne sur l'attribution du prix Bouctot de littérature à M. Pierre Georgel. — Communication de M. René Herval sur ses souvenirs de la révolution d'octobre 1917 en Russie.

2 DÉCEMBRE. — Elections comme membre résidant de M. Bernard Boullard, puis, comme membre correspondant étranger, de M. Toshio Sugi, professeur émérite à l'Université de Tokio. — Communication de M. Jacques Nicolle sur ses récentes impressions d'Allemagne. — Rapport de M^{lle} Elisabeth Chirol sur l'attribution des prix de vertu.

16 DÉCEMBRE. — En séance privée, élection de M. Louis Hédin comme président. L'élection du vice-président est remise à la prochaine séance. Les autres officiers du bureau, dont le mandat de trois années s'achevait, sont réélus. — Séance publique des prix; M. Jehan Le Povremoyne présente le rapport sur le seul prix littéraire accordé cette année et M^{lle} Elisabeth Chirol le rapport sur les prix de vertu.

La lecture de ces rapports est suivie d'un programme artistique qu'assure la Compagnie rouennaise « Les Pastoureaux ». Après cette séance traditionnelle, l'Académie innove en recevant dans son salon, autour d'un buffet, les nombreuses personnalités qui ont répondu à son invitation, les épouses de ses membres et les lauréats de ses prix.

ANNÉE 1968

20 JANVIER. — Il est procédé à l'élection du vice-président, celle-ci n'ayant pas donné de résultat le 16 décembre. M. André Renaudin est élu. — Avant de remettre la présidence à M. Louis Hédin, M. André Robinne rappelle les diverses séances et manifestations pendant l'année écoulée, puis M. Louis Hédin inaugure sa charge. Son allocution amorce un échange de vues sur le problème du « Grand Rouen ». — Sur la proposition de M^{lle} Elisabeth Chirol, la Compagnie vote des félicitations à M. le docteur François Matray, professeur de biochimie à la Faculté de Médecine.

10 FÉVRIER. — Exposé de M. Victor BOUTROLLE, trésorier, sur la situation financière. — Communication de M. Robert Troude sur les activités diverses de Claude-Nicolas Le Cat à l'Académie de Rouen puis de M. Charles Schneider sur les rites funéraires de l'antique Uggade (Caudebec-lès-Elbeuf).

18 FÉVRIER. — Son Eminence le Cardinal Martin, archevêque de Rouen, célèbre, en la chapelle du couvent d'Ernemont, la messe annuelle de l'Académie.

24 FÉVRIER. — Séance publique pour la réception de M. Bernard Boullard, professeur à la Faculté des Sciences, qui consacre son discours à « La botanique moderne au secours des hommes ». M. Jacques Liger lui répond sur le thème : « Sauvons la nature normande ».

9 MARS. — Communication de M. Robert Troude sur l'histoire de l'Académie au XVIII^e siècle.

23 MARS. — L'Académie émet un vœu concernant la sauvegarde du grand autel de l'église Saint-Romain dont le clergé projette la démolition. — Exposé de M. Gilbert Martin, président de la Chambre d'Agriculture de l'Eure, sur les rapports entre le capital foncier et le capital d'exploitation. M. de Montalembert, sénateur de la Seine-Maritime, participe au débat.

6 AVRIL. — Exposé de M. Raoul Leroy sur « le Grand Rouen » et l'avenir de la Basse-Seine.

20 AVRIL. — Communication de M. Bernard Lefebvre sur un appareil inventé en 1788 pour reproduire des portraits, le physionotrace.

4 MAI. — M^e Gabriel Olivier, avocat à Paris, et M. Max Pinchard sont élus membres correspondants. M. du Douet de Graville est élu membre associé. — Communication de M. René Herval sur Alexandre Exmelin, chirurgien et flibustier à la fin du XVIII^e siècle.

25 MAI. — Hors de tout ordre du jour habituel, échange d'informations sur la crise politique et sociale qui vient d'éclater.

8 JUIN. — M. André Renaudin évoque la mémoire du peintre Jean Restout à l'occasion du bi-centenaire de sa mort, et celle de l'écrivain Louis Bouilhet dont le centenaire de la mort tombera le 18 juillet 1969.

12 OCTOBRE. — Election comme membre correspondant de M. Reynold Arnould, artiste peintre. — Communication de M. Raoul Leroy sur l'enquête préfectorale concernant l'organisation de la région. Une lettre est adressée au Préfet souhaitant que les activités culturelles soient représentées dans les études en cours.

26 OCTOBRE. — Communication de M. l'abbé Fouré : « Le Cardinal de Croy, archevêque de Rouen, visite son diocèse ».

9 NOVEMBRE. — Séance publique. Conférence de M. le chanoine Henri Biévelet, directeur de fouilles archéologiques de Bavai (Nord), membre correspondant de l'Académie, sur « Une grande ville romaine révélée dans le Nord des Gaules ». — M^{elle} Elisabeth Chirol accueille M. le chanoine Biévelet au nom de la Compagnie.

16 NOVEMBRE. — Mgr Pailler, archevêque de Rouen, reçoit l'Académie dont il a accepté, selon la tradition, d'être membre d'honneur.

23 NOVEMBRE. — Sur le rapport du docteur Andrieu-Guitrancourt, l'Académie décerne son Grand Prix au docteur Th. Vetter, secrétaire général de la Société française d'histoire de la Médecine, pour son travail sur Claude-Nicolas Le Cat. — Communication de M. le professeur Boullard sur ce sujet : « Matière inanimée, matière vivante ».

7 DÉCEMBRE. — Séance publique, sous la présidence du professeur Pierre Lépine, membre de l'Institut, pour commémorer Claude-Nicolas Le Cat, à l'occasion du deuxième centenaire de sa mort. Le docteur Andrieu-Guitrancourt lit son rapport sur le Grand Prix de l'Académie réservé à une étude sur Le Cat, puis M. le professeur Pierre Lépine évoque la figure et les travaux du chirurgien rouennais.

Le 14 décembre, à la demande de l'Association des Anciens

Elèves du Lycée Corneille et sous le patronage de l'Académie, M. André Renaudin donne une conférence sur « Alain ou la contestation, ou le paradoxe sur le professeur » (1).

21 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle. M. André Robinne prononce le discours sur les prix de vertu puis les élèves de la classe d'art dramatique du Conservatoire donnent un « impromptu poétique ». La séance est suivie d'une réception. Elle a été précédée de l'élection du président et du vice-président pour 1969. M. André Renaudin est élu président et M. Charles Schneider vice-président.

R.-G. NOBÉCOURT,

SECRÉTAIRE DE LA CLASSE DES LETTRES.

(1) Le texte de cette conférence est paru dans le n° 130 (février 1969) de « Notre Vieux Lycée », bulletin de l'Association des Anciens Elèves du Lycée Corneille.

ANNÉE 1968

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNÉE 1967

Le PRIX BOUCTOT, seul prix littéraire attribué cette année, est décerné à M. Pierre GEORGEL dont M. Jehan Le Povremoyne expose les titres. Tout jeune assistant des Musées nationaux, M. Pierre Georgel s'est particulièrement intéressé auprès de M^{lle} Elisabeth Chirol, son conservateur, au Musée Victor-Hugo à Villequier. Il a consacré à l'exposition Léopoldine Hugo qui s'y tenait à l'été de 1966 un précieux catalogue accompagné d'une étude, dense et tendre, sur cette « jeune fille romantique » devenue « le mythe par excellence du grand cycle hugolien ». M. Pierre Georgel avait publié auparavant *Les donations Lefèvre-Vacquerie au Musée de Villequier* (Revue du Louvre, n° 2, 1967) et, avec des commentaires critiques, *L'Album de Léopoldine Hugo* (Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie, n° 46, 2^e trimestre 1967).

★ ★

PRIX DE VERTU. Avant de proclamer les lauréats des prix de vertu, le rapporteur, M^{lle} Elisabeth Chirol, évoque les fondateurs de ces prix et, notamment, avec le baron de Montyon dont la générosité intéressée permit à l'Académie française de les instituer en 1782, les Rouennais M. Dumanoir, M^{me} Braquehais-Verdrel et M^{me} Gadon qui léguèrent à l'Académie de Rouen un capital destiné à récompenser les belles actions et les mérites familiaux.

M^{me} GARAUT, la famille FENET (11 enfants) et M. et M^{me} FIZET reçoivent un prix Braquehais-Verdrel. Le Grand Prix Gadon est attribué à M^{me} Rolande BARON.

La liste des rapports de M^{lle} Chirol et de M. Robiane est conservée dans les archives de l'Académie, année 1967 et année 1968. La liste du rapport de M. Jehan Le Povremoyne est conservée dans le dossier de M. Pierre Georgel, ultérieurement élu membre correspondant.

ANNÉE 1968

Le GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE est décerné, sur rapport du docteur Andrieu-Guitrancourt, au docteur VETTER, secrétaire de la Société d'Histoire de la Médecine, pour son travail sur Claude-Nicolas Le Cat.

*
**

PRIX DE VERTU : M. André Robinne, rapporteur de ces prix, présente une sorte d'anthologie des discours prononcés chaque année à l'Académie française pour louer la vertu, puis il rend compte des dossiers que la Commission a favorablement retenus, celui de la famille Raymond VALIN (10 enfants) à laquelle l'Académie décerne le Grand Prix Gadon ; celui de M^{me} V^{ve} RENOULT (14 enfants) qui reçoit un prix Braquehais-Verdrel ; celui de M^{me} V^{ve} LEGOIS (7 enfants) à laquelle est attribué le prix Rousselin-Mayet.

*
**

Le texte des rapports de M^{elle} Chirol et de M. Robinne est conservé dans les archives de l'Académie, année 1967 et année 1968. Le texte du rapport de M. Jehan Le Povremoyne est conservé dans le dossier de M. Pierre Georgel, ultérieurement élu membre correspondant.

LE CAT

Le bi-centenaire de la mort de Claude-Nicolas Le Cat

Pour commémorer la mort de Claude-Nicolas Le Cat — 21 août 1768 — qui contribua à la fonder, l'Académie avait mis au concours un travail consacré à sa vie et à ses travaux et organisé une séance publique solennelle que présida, le 7 décembre 1968, M. le professeur Pierre Lépine, membre de l'Institut, M. Robert Troude avait prélué en quelque sorte à ce bi-centenaire par une « communication », en séance privée, sur « Le Cat et l'Académie de Rouen ».

ANNÉE 1968

LA SOCIÉTÉ DE LA CAVALERIE DE LA MORT...
Le bi-centenaire

de la mort

de Claude-Nicolas Le Car

Pour commémorer la mort de Claude-Nicolas
Le Car — 21 août 1768 — qui contribua à
la fondation de l'Académie avait mis au concours
un travail consacré à sa vie et à ses travaux
et organisé une séance publique solennelle
que présida, le 7 décembre 1968, M. le pro-
fesseur Pierre Lépine, membre de l'Institut.
M. Robert Troude avait présidé en quelque
sorte à ce bi-centenaire par une « commu-
cation », en séance privée, sur « Le Car et
l'Académie de Rouen ».

Le texte des rapports de M. le Car et de M. Robert Troude est conservé
dans les archives de l'Académie, année 1968 et année 1969. Le texte de
ce rapport de M. le Car est conservé dans les archives de M. le Car et de
M. Pierre Gauthier, archiviste de l'Académie de Rouen.

LE CAT

et l'Académie de Rouen

par M. Robert TROUDE

LE CAT, un des fondateurs de notre Académie, on le sait, en fut pendant vingt-quatre ans le principal animateur.

Installé à Rouen en 1731 comme assistant-chirurgien à l'Hôtel-Dieu, dès 1735 il ouvrait dans un étage de la Porte Bouvreuil un cours public et gratuit d'anatomie et de chirurgie. En 1740 il entrait dans la petite société de botanistes formée par Moyencourt, Dufay, Delaroche et Thibault, qui se réunissaient dans un jardin du faubourg Bouvreuil. Avec eux il prit une part active aux négociations qui aboutirent aux lettres patentes du Roi en date du mois de juin 1744, constitutives de notre Académie. Avec M. de Cideville il en rédigea les statuts. Il en est vice-directeur en 1744, directeur en 1745. En 1752 il succède à l'abbé Guérin, démissionnaire, comme secrétaire perpétuel aux Sciences, et il le restera jusqu'à sa mort (1768).

Pendant ces vingt-quatre ans il va y déployer une activité étonnante. Quelques chiffres en témoigneront assez éloquemment :

De 1744 à 1750, sur un total de 257 communications relatives aux sciences mentionnées par le « Précis analytique », 54 sont de lui, soit près de 1/5. Il prend la parole à chaque séance publique. A celle du 9 août 1750 il présente à lui seul quatre mémoires portant sur des sujets divers d'astronomie et de physique.

De 1751 à 1760 sa fécondité ne se ralentit pas. Sur 246 mémoires scientifiques il en présente 77, soit près du tiers. A quoi s'ajoutent 4 communications littéraires et 6 éloges de membres défunts — dont celui bien connu de Fontenelle.

L'âge ne ralentit pas son effort. De 1761 à 1768, date de sa mort, il présente encore 38 communications scientifiques et

prononce 4 éloges funèbres. Soit, en vingt-quatre ans, un total de 190 mémoires et discours, une moyenne de 8 par année.

Si l'on songe que, pendant ce même temps, en plus de son service très absorbant à l'Hôtel-Dieu, dont il a été nommé médecin-chef en 1740, il donne ses soins à une nombreuse clientèle privée qui l'appelle jusqu'à Orléans, Lille et Londres ; qu'il donne des cours non seulement à l'Ecole d'Anatomie et Chirurgie fondée par lui, mais aussi aux Ecoles de Dessin et de Botanique fondées par l'Académie sur son instigation ; qu'il écrit et publie une dizaine de volumes (dont son important *Traité des Sensations* et son *Traité du Fluide des nerfs*), on appréciera la justesse du jugement très nuancé porté sur lui en 1814, dans son *Histoire de l'Académie*, par le Dr Gosseaume, qui l'avait connu personnellement pendant ses jeunes années :

Un seul homme alors donnait l'impulsion à presque tous ses collègues. Doué d'un génie ardent, infatigable au travail, passionné pour tout genre de gloire, également dévoré du désir d'apprendre et de communiquer ses connaissances, se livrant sans réserve à l'exercice de sa profession, qu'il honorait, s'identifiant avec l'Académie et la regardant, peut-être un peu trop, comme son patrimoine, conquérant l'estime et la considération, qu'il eût été plus flatteur d'obtenir de la bienveillance, ami de tout homme laborieux, auquel enfin il ne manquait pour être chéri que des formes un peu plus douces, M. Le Cat (...) était donc fait pour avoir une grande influence sur l'Académie, et elle se ressentit en tout temps de l'ascendant qu'il sut y conserver.

Les goûts de M. Le Cat se manifestèrent dans tous les travaux de l'Académie (...) M. Le Cat ambitionnait tous les genres de célébrité, et ce fut un bonheur pour l'Académie (...) L'Académie eut connaissance de ses expériences et de ses succès. Il eut des querelles littéraires avec plusieurs savants : l'Académie en fut instruite aussitôt. Et telles furent les occasions de lectures nombreuses et variées dont cet homme extraordinaire occupa la plupart de ses séances. (Précis analytique, tome I, pp. 24-25).

Le docteur Gosseaume souligne la diversité des goûts et intérêts de Le Cat. Elle est vraiment stupéfiante. Il suffit de parcourir les titres de ses communications pour s'en rendre compte. Rien ne semble lui avoir été étranger, sauf peut-être la poésie — et encore je n'en jurerais pas !... Naturellement la plupart — les deux tiers environ — concernent la médecine et la chirurgie, l'anatomie et la physiologie. Mais combien d'autres qui portent sur l'Astronomie, la Météorologie, la Géologie, la Physique et la Chimie, la Botanique et la Zoologie. Il discute de l'attraction newtonienne et de la théorie des marées, des causes des aurores boréales et des lois de la chute des corps (sur quoi il fit des expériences du haut de la Tour de Beurre), des variations du baromètre en fonction de l'action des vents, des causes des

éruptions volcaniques et des ouragans, etc... Il a un faible pour les sciences naturelles.

Il ouvre chez lui un cabinet où il entasse des collections. A ce propos il écrit en 1757 à un de ses anciens élèves installé à Madagascar une lettre bien curieuse qui vaut d'être citée : « Depuis tant d'années vous m'avez amené un caméléon. Quel effort ! Moi qui suis occupé comme un forçat, j'ai rassemblé trois mille coquilles et peut-être mille insectes. Si j'étais trois mois durant la belle saison dans le beau pays que vous habitez, j'en aurais des milliers dans l'eau-de-vie ou le tafia ! » (*Précis analytique*, tome II, p. 147).

En 1748 il consacre une dissertation aux Polypes ou Hydres d'eau douce, qui venaient de donner lieu à de remarquables expériences de Trembley sur les régénérations ; il considère cette découverte comme « la plus grande du siècle avec celle de l'électricité ». En 1749 il ouvre une discussion sur « l'origine de la couleur de la peau des nègres », discussion qui se poursuivra à l'Académie jusqu'en 1761 ; il s'efforce de démontrer que cette coloration est acquise et que seule la race blanche est primitive. Il consacrera un livre entier à cette question.

De l'Anthropologie passons à la Psychologie. Elle ne lui est pas moins familière. Il s'intéresse particulièrement aux phénomènes du sommeil et des rêves. Mais c'est surtout dans son *Traité des Sensations* qu'il développe ses idées sur ce genre de problèmes. J'en ai fait, il y a quatre ans, un exposé critique dans un article auquel je ne peux que vous renvoyer (*Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie*, n° 34, 1964). Il en sera de même pour les questions philosophiques. Il y a fait de nombreuses incursions. J'ai déjà raconté (même revue, n° 3, 1956) comment il s'était attaqué, de façon bizarre et sous le couvert d'un prudent anonymat, au fameux Discours de J.-J. Rousseau sur le progrès des sciences et des arts. Il n'est pas fait allusion à cet ouvrage dans les comptes rendus de l'Académie. Mais on y trouve, en 1755, un exposé des preuves de la spiritualité de l'âme tirées de la nature de la mémoire (140 ans avant Bergson !) et un peu plus tard un débat sur « l'état actuel des sciences et des arts et sur la possibilité de les perfectionner ».

Dès sa jeunesse il s'était passionné pour la philosophie, lors de son passage dans les ordres⁽¹⁾. Fut-il un cartésien convaincu et fit-il partie de l'école alors florissante des *iatromécaniciens* ? Plu-

(1) Combien de temps y resta-t-il ? — « Plusieurs années », affirme le docteur Boucher dans sa notice sur « Les débuts de Claude Le Cat » (*Précis de l'Académie de Rouen*, 1899-1900, p. 202). Ballière écrit qu'il « porta l'habit pendant dix ans », ce qui est manifestement excessif (à

sieurs auteurs l'ont affirmé, notamment MM. Doyon et Laigre, qui dans un ouvrage récent le présentent comme un rival de Vaucanson⁽²⁾. Il est certain qu'une de ses premières communications à l'Académie portait ce titre significatif : « Description d'un homme automate, dans lequel on verra exécuter les principales fonctions de l'économie animale : la circulation, la respiration, les sécrétions, etc., et au moyen duquel on peut déterminer les effets mécaniques de la saignée et soumettre au joug de l'expérience plusieurs phénomènes intéressants qui n'en paraissent pas susceptibles. Ouvrage accompagné de toutes les figures nécessaires à l'exécution de l'automate. » C'est manifestement à cet ouvrage que fait allusion M. de Cideville dans sa lettre à Fontenelle du 15 décembre 1744 : « Le Cat... fait le plan d'un automate qui aura respiration, circulation, quasi-digestion de chile, cœur, poumon, foie et vessie et, Dieu me pardonne, tout ce qui s'ensuit... Mais il aura la fièvre, on le saignera, on le purgera et il ressemblera trop à un homme ! »

Ce modèle d'automate fut-il jamais exécuté ? La parution en 1748 de *l'Homme-Machine* de La Mettrie, qui fit scandale, n'amena-t-elle pas Le Cat à abandonner son projet ? Toujours est-il qu'on n'y trouve aucune allusion ni dans ses écrits publics, ni dans ses communications académiques postérieures. Mais on ne saurait oublier que le texte de la plupart de celles-ci a été perdu dans l'incendie de sa maison en 1762, et qu'il ne figurait plus dans les archives de l'Académie en 1814, quand le docteur Gosseume entreprit la rédaction de ses « Précis analytiques ».

Ce fait doit nous rendre très prudent dans l'appréciation que nous pourrions porter sur l'œuvre de notre grand homme. Sans doute on a le droit de lui reprocher son excès de confiance en lui-même, une vanité poussée jusqu'à l'outrecuidance, comme

moins qu'il ne s'agisse d'une coquille : *dix* serait mis pour *deux* ? Voir *Eloge de Le Cat*, 1769, p. 6). Quant à Valentin, il semble insinuer qu'il ne le porta pas longtemps : « Le jeune Le Cat porta sans répugnance cet habit pacifique, qui donne au repos même une apparence honorable (...) Mais à peine avait-il commencé son cours de philosophie, où il brilla comme dans toutes ses autres études, qu'il fit connaissance avec la géométrie, et dès lors ce goût factice [pour l'état ecclésiastique] se dissipa pour faire place à des inclinations très différentes. » (*Eloge de Le Cat*, 1769, p. 2). — Aucun de ces auteurs ne donne de précisions ni sur la date ni sur le lieu. Il semble avéré que Le Cat poursuivait des études de chirurgie à Reims en 1723. Son séjour dans un séminaire (lequel ?... où ?...) se placerait donc entre les années 1719 et 1722.

(2) Vaucanson, *mécanicien de génie*, in-8 de 572 pages. PUF 1967. La lettre de Cideville est citée par les mêmes auteurs dans un article paru dans la revue *Dialectica*, 1956, p. 300.

quand il s'attaque aux théories newtoniennes ou à des problèmes d'archéologie qui le dépassent. Je lui reprocherais plus volontiers l'absence d'esprit critique qui lui fait accepter trop de préjugés de son temps et reproduire gravement des histoires de bonnes femmes : ainsi n'affirme-t-il pas avoir observé lui-même des cas de grossesses de trois, voire de cinq années, et qui se seraient terminées normalement... ou des cas de « combustion spontanée dans l'économie animale » : il s'agit de vieilles femmes alcooliques qui auraient pris feu d'elles-mêmes, et sans que ce feu se communique à leur entourage ! (*Précis analytique*, tome II, p. 152).

Mais, en dehors de ses incontestables succès chirurgicaux (opérations de la taille, de la cataracte, etc.) on lui doit aussi en médecine des opinions intéressantes. Ainsi il lutta avec force contre la théorie humorale héritée d'Hippocrate et de Gallien et communément admise par ses contemporains, comme le montre cette page que j'extraits de son « Mémoire sur les fièvres malignes » (1755, *Précis analytique*, tome II, pp. 84-98).

Les esprits sont sans doute le principe le plus universel de la santé et des maladies, mais ce ne sont pas les seuls, le nombre et la variété des parties solides dont se compose le corps humain, les affections multipliées dont elles sont susceptibles montrent combien il serait injuste de les compter pour rien dans la promotion et le développement de nos maladies.

Et plus nettement encore, dans une lettre à M. Bordeu, célèbre médecin parisien (*ibid.*, p. 98) :

Tous nos confrères sont dans l'erreur en cherchant cette clé [des maladies] dans les vaisseaux liquoreux : c'est aux nerfs qu'il faut s'adresser : ces canaux immédiats de la vie sont aussi le siège du principe des maladies, qui n'est rien que la dépravation du suc nerveux, des esprits. » (Ce qui n'est pas si loin de notre actuelle médecine psychosomatique...).

Du mémoire précité extrayons encore cette curieuse théorie des fièvres :

La douleur est le seul vice réel dans l'économie animale ; et comme toute inflammation des parties nerveuses produit la douleur, et que la douleur produit la fièvre, toute inflammation la produit également ; l'agent principal est l'éréthisme douloureux (...) L'affluence inégale du sang et des esprits, interceptés par ce même éréthisme, donne la raison du frisson ; la cessation de l'éréthisme rétablit la chaleur.

Evidemment, ces idées et ces termes sentent leur époque et prêtent à discussion. Je n'ai pas qualité pour instituer ce débat sur Le Cat Médecin. Ce qui est au-dessus de toute discussion, ce qui a fait l'unanimité chez ses contemporains, ce sont les qualités morales de l'homme, c'est sa générosité et sa bonté, son admirable désintéressement. Il prodigua à ses concitoyens les soins gratuits,

les cours gratuits. A l'opposé de Fontenelle, qui, comme il le souligne malicieusement à la fin du bel éloge qu'il fit de lui, sut arrondir copieusement sa fortune personnelle, Le Cat mourut, affirme le docteur Boucher, « dans un état voisin de la misère », au point que la Ville de Rouen dut allouer à sa veuve une pension alimentaire (3).

Ce fut un chimiste, M. Baillièrre-Delaisement, qui lui succéda au poste de Secrétaire aux Sciences et qui à ce titre, prononça son éloge funèbre en 1769 (4).

(3) *Précis analytique*, 1899-1900, p. 222.

(4) Cet Eloge ne figure pas dans le *Précis analytique* 1761-1770. On en trouve un tiré-à-part à la Bibliothèque municipale de Rouen, ainsi qu'un exemplaire de l'*Eloge de Le Cat* publié à Paris la même année par M. Valentin.

Dans ses *Documents concernant l'histoire littéraire du XVIII^e siècle* (2 vol. in-8, 1912), l'abbé Tougard se montre sévère pour Le Cat : « Le Cat obtint de son vivant une célébrité qu'il n'avait peut-être pas méritée » (tome I, p. 7 en note). Et plus loin il reproduit une lettre de Cideville du 24 février 1746 où l'abbé Yart se plaint de la « tyrannie » que Le Cat exerce sur les membres de l'Académie (tome I, p. 133).

D'après son acte de décès, le corps de Le Cat semble avoir été inhumé dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Mais celle-ci fut démolie quelques années après et remplacée par l'actuelle église Sainte-Madeleine. On n'a pas jusqu'à présent retrouvé traces de la sépulture de Le Cat.

Claude-Nicolas Le Cat et son temps

par M. le Professeur Pierre LÉPINE

Membre de l'Institut

Nous célébrons la mémoire de l'un des fondateurs de votre illustre Académie, le chirurgien Claude-Nicolas Le Cat, qui mourut il y a deux cents ans au terme d'une vie active et mouvementée après avoir conquis une haute réputation, mais aussi soulevé des polémiques que même sa mort ne put apaiser.

Vous avez eu l'heureuse initiative de mettre au concours une étude sur la vie de votre premier Secrétaire Perpétuel pour les Sciences. Comme l'a rappelé le docteur Andrieu-Guitrancourt, ce concours a suscité deux mémoires, l'un du docteur Vetter, de Paris, l'autre du docteur Pierre Berteau, de Rouen. J'ai eu l'insigne faveur de pouvoir prendre connaissance de l'un et de l'autre de ces travaux et, je l'avoue publiquement, d'y puiser sans vergogne de précieuses informations biographiques sur la vie et la carrière de notre héros.

Il n'existait pas en effet jusqu'ici, en dehors de quelques essais fragmentaires, d'ouvrage d'ensemble qui fût consacré à Claude-Nicolas Le Cat, à sa personnalité comme à son œuvre.

Tous ceux qu'intéresse l'histoire de la médecine et de la chirurgie savent plus ou moins que Le Cat fut un éminent chirurgien et qu'il connut une grande renommée en son temps pour l'habileté avec laquelle il pratiquait l'opération de la taille.

Deux dossiers sur Le Cat, d'inégale importance, existent à Paris dans les archives de l'Académie des Sciences et dans celles de l'Académie de Médecine. Une notice succincte lui est consacrée dans l'index biographique des membres et correspondants de l'Académie des Sciences, qui passe en revue la biographie de ses membres et correspondants depuis le 22 décembre 1666.

Ainsi pouvons-nous, grâce à ces différentes sources, le replacer dans son cadre.

Claude-Nicolas Le Cat est né à Blérancourt, en Picardie, aujourd'hui département de l'Aisne, le 6 septembre 1700. Son père y exerçait la profession de chirurgien avec une certaine notoriété car il était l'élève de Mareschal, chirurgien de la Charité, premier chirurgien du roi, et sa mère, née Méresse, était elle-même la fille d'un chirurgien de Blérancourt dont le père avait soigné Anne d'Autriche.

Il semble bien que le jeune Claude-Nicolas ait été primitivement destiné à l'état ecclésiastique et qu'il ait commencé au collège de Soissons des études qui devaient le conduire dans les ordres. Cependant il renonça assez vite à un état pour lequel il ne se sentait aucun goût et abandonna le séminaire pour entreprendre à Reims en 1723 des études de chirurgie. Il quitte bientôt cette ville pour Paris, et va s'inscrire avec la protection de Mareschal, ancien patron de son père, au cours de Jacob Winslow, l'anatomiste célèbre, d'origine danoise, dont la réputation s'étendait à l'Europe entière. Il suit en même temps les enseignements de chirurgie et de médecine à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, et, esprit éclectique, étudie les mathématiques au collège Mazarin, la botanique au Jardin du Roi. Son ardeur au travail, son goût pour l'anatomie, ses connaissances étendues le font remarquer dès 1726, et en 1729 il est nommé médecin et chirurgien de Monseigneur de Tressan, archevêque de Rouen, nomination qui paraît avoir été faite avant que Le Cat ait conquis aucun grade puisque nous savons que trois ans plus tard il ira à Reims « pour épargner les 600 livres qu'il en coûte pour être Docteur en Médecine de Paris », passer thèse et baccalauréat de médecine et être finalement en 1733 reçu Docteur en Médecine. Ce titre de Docteur lui sera du reste par la suite vivement contesté, les chirurgiens n'ayant pas alors conquis, et de loin, l'égalité de grade avec les médecins.

Après cinq ans au service de l'archevêque de Rouen, il obtient en 1731 la place de survivancier du chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Mais, là encore, il paraît bien que Le Cat ait obtenu la place par protection car il ne possède pas encore la maîtrise, alors que deux autres candidats à cette fonction sont déjà pourvus du titre. Il faut l'intervention du premier président du Parlement pour que les autres candidats, Perrier et Dubuisson, se retirent et que Le Cat se soumette aux épreuves. Il est bien entendu reçu, et en 1733 nommé Maître, et définitivement fixé dans la capitale de la Normandie.

Claude-Nicolas Le Cat exerce alors à l'ancien Hôtel-Dieu qui jouxtait l'église cathédrale et qui était en ce temps passablement délabré. En 1758, il sera transféré dans l'édifice construit au Lieu de Santé, sur l'emplacement de deux petits hôpitaux dédiés à Saint Louis et à Saint Roch et où étaient jusque-là soignés les pestiférés. Le nouveau bâtiment comporte dans une aile un logement destiné au chirurgien-chef, qu'occupera Le Cat pendant une trentaine d'années. C'est là que se poursuivra son activité professionnelle, mais celle-ci, loin d'être exclusive, lui laissera le temps de se consacrer à la physique, à la botanique et à l'érudition générale qui était celle des beaux esprits du temps.

Lorsque, plusieurs années après sa mort, sa bibliothèque sera dispersée, en 1773, elle réunira 2.217 titres des ouvrages les plus célèbres de la littérature, de la science et de la médecine. Il laissera également un cabinet de physique, des collections de botanique, de coquillages et d'insectes qui témoignent de son goût de l'étude et de la diversité de sa culture avec les volumes de ses œuvres et les innombrables articles scientifiques ou polémiques qu'il écrivit.

A l'âge de 42 ans, Le Cat s'était marié. Il épousait une jeune fille de 13 ans et 3 mois, Marie-Marguerite Champossin, fille d'un négociant niçois établi à Rouen. La tradition veut que l'épousée ait eu un caractère acariâtre. De ce mariage naîtra en 1748 une fille, Elisabeth-Charlotte-Bonne, qui sera vingt ans plus tard l'enjeu d'un concours dont le gagnant devait recevoir, outre la survivance de Le Cat, la main de sa fille. Le vainqueur fut David, chirurgien parisien, qui prendra la succession de Le Cat dans ses places et ses titres, et défendra la mémoire de son beau-père contre les inimitiés qui lui auront survécu.

Il semblerait donc au premier abord que Le Cat, dont tout le monde s'accorde à reconnaître les sentiments élevés, la générosité et la conscience professionnelle, ait connu une carrière paisible, partagée entre l'exercice de son métier et une érudition favorisée par une aisance financière qui, pour l'époque, était assez remarquable. Il n'en est rien, car sa vie laborieuse fut traversée d'incidents, de contestations, de luttes parfois violentes où se reflétaient à la fois le caractère de l'homme combatif, ambitieux, souvent vaniteux, et les vicissitudes de l'époque qui opposaient la profession de chirurgien à celle de médecin.

Il faut se rappeler, en effet, que l'art de la chirurgie s'était depuis le Moyen Age progressivement affirmé en se détachant non pas de la médecine telle que nous la concevons aujourd'hui, mais comme une spécialisation de plus en plus savante des garçons barbiers et des dispensateurs de soins, que nous assimilerions

aujourd'hui à des infirmiers ou à des kinésithérapeutes. C'est en 1453 que la corporation des Barbiers Chirurgiens reçoit par ordonnance royale de Charles VII ses statuts qui en font un corps à part. En l'an 1500, des lettres patentes de Louis XII instituent la Communauté des Barbiers Chirurgiens, et un règlement de Pierre Darré, lieutenant général du bailli de Rouen, fixe leur fonction, strictement délimitée, puisqu'ils doivent pratiquer « l'art de barberie et phlébotomie ».

Plus tard, en 1648, se détache le groupe des barbiers, perruquiers, étuvistes : la chirurgie se rapproche de la médecine. Les chirurgiens doivent du reste, pour exercer, payer une redevance aux médecins. Avant d'être reçus à Rouen il leur faut passer — et payer — 14 examens dont l'ensemble constitue le grand chef-d'œuvre. Malgré ces examens et même munis de leurs diplômes, les chirurgiens doivent, pour exercer, demander l'agrégation du collège des médecins, lequel pose des conditions fort difficiles, souvent vexantes et parfois humiliantes, restreignant le nombre des chirurgiens et luttant pour le maintien de ses privilèges afin d'empêcher les chirurgiens d'exercer l'art de la médecine. Rien qu'à Rouen on a dénombré cinquante-huit procès intentés par le collège des médecins à des chirurgiens pour avoir outrepassé leurs fonctions et empiété sur les privilèges des médecins.

Du début du XVII^e siècle au milieu du XVIII^e va se dérouler une lutte incessante, jalonnée de procès, d'édits, d'arrêts, d'interdictions, qui opposera médecins et chirurgiens, ces derniers voulant échapper à la tutelle du collège médical et conquérir la reconnaissance de leur état avec l'égalité de grade et de dignité universitaire.

Le célèbre arrêté du 7 février 1660 a retiré aux chirurgiens dignité et fonctions universitaires, les réunit à nouveau aux barbiers, leur interdit le port de la robe coupée et abattue, des bonnets cornés et renversés qui caractérisaient les docteurs. Cependant, en dépit de l'arrêté, la vogue croissante de la chirurgie et ses succès retentissants, lorsque Félix intervenant sur la personne royale délivre Louis XIV de sa fistule anale ou que Mareschal décide de l'incision du furoncle du roi, font que progressivement la profession de chirurgien est organisée parallèlement à celle de médecin.

Avec le début du XVIII^e siècle s'établit une certaine collaboration entre médecins et chirurgiens : encore les chirurgiens devaient-ils s'astreindre, en dehors des maladies strictement chirurgicales, à ne soigner que les maladies vénériennes : leurs clients ne peuvent être considérés comme guéris qu'après l'avis conforme d'un médecin.

En 1723, une réglementation unique est imposée à tous les collèges de la profession. En 1730, les statuts des chirurgiens deviennent applicables à l'ensemble du pays, et, en 1743, un arrêté royal relève la dignité de l'état de chirurgien et le place au même rang hiérarchique que les médecins, permettant à partir de ce moment le plein essor de la chirurgie française, malgré la résistance des médecins qui tentent en vain de maintenir leur suprématie et de conserver les honoraires que devaient leur verser les chirurgiens.

A Rouen même, pour être reçus, les chirurgiens et les pharmaciens devaient payer un honoraire de 42 livres tournois aux médecins, ceci malgré l'interdiction prononcée par l'intendant en 1670, et malgré les exhortations des collèges de Lyon et d'Orléans qui invitaient en 1671 leurs collègues de Rouen à ne pas persister dans cette voie « vénale, mercenaire et honteuse ».

C'est pourtant cette question de perception d'honoraires qui devait entraîner un premier conflit de Le Cat avec le collège des médecins. Les médecins étaient censés enseigner l'anatomie, mais ils y avaient renoncé depuis de longues années, laissant ce soin aux chirurgiens qui devaient en faire la démonstration aux élèves, fournissant les cadavres à leurs frais mais payant une redevance de 60 livres aux médecins.

Le Cat qui avait, avec une juste ambition, le don de l'enseignement, le goût de l'anatomie, décide d'organiser un enseignement à Rouen sans payer de redevance. En 1736, il ouvre un cours public et gratuit d'anatomie dans un étage de la porte Bouvreuil dont il a obtenu le prêt. Mais, avec son amour de la publicité et son désir de paraître, il a le tort d'annoncer son cours par affiches où il se donne le titre de professeur et même de docteur et, comble d'audace, il professe en robe amarante et bonnet carré, d'où colère et jalousie du collège des médecins qui, s'appuyant sur les textes, fait défense à Le Cat de donner ses cours en les intitulant « leçons » et sans payer la redevance due aux médecins.

Mais Le Cat persiste et son enseignement d'anatomie connaît un succès prodigieux dont la renommée s'étend jusqu'à Paris. En mars 1738, le Parlement lui vote une récompense de 2.000 livres, et, le 24 décembre de la même année, il reçoit du roi Louis XV des lettres patentes lui conférant la noblesse héréditaire et le titre d'écuyer. Mieux encore, par lettre patente du 17 février 1739, il reçoit la charge et le titre de démonstrateur royal, ce qui est, venu d'en haut, un encouragement à poursuivre son enseignement.

Finalement les échevins accordent aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu la Porte Bouvreuil pour neuf ans en vue de démon-

trations anatomiques, l'Hôtel-Dieu ayant à sa charge d'y apposer des croisées, ceci en raison des mauvaises odeurs et des résidus de cadavres dispersés par les animaux dont se plaignaient tous les voisins.

Néanmoins, le 4 février 1739, le collège des médecins se réunit et décide d'ouvrir un procès devant les juges du bailliage de Rouen pour poursuivre le Sieur Le Cat et lui faire « défense de prendre les dites qualités et exercer aucune fonction de médecin ». Le procès durera six ans. Et, le 6 novembre 1745, les médecins cherchent à couper l'herbe sous le pied de Le Cat en décidant que les cours d'anatomie et de chirurgie, interrompus depuis le procès, seront rétablis et professés gratuitement par le médecin du roi pour la plus grande gloire du collège. Or le médecin du roi c'est Fleury, et c'est ainsi éliminer Le Cat.

Le collège des chirurgiens refuse de s'incliner. Le Cat poursuit ses leçons. Le collège des médecins lui signifie alors une opposition par huissier, le 16 mars 1746, estimant que les chirurgiens, qui sont au nombre de trente, ont pris trop d'ascendant, que Le Cat remplit seul et sans autorisation du collège la place de professeur et de démonstrateur en dépit de ses multiples occupations ; ils lui reprochent en outre d'avoir obtenu des lettres patentes du roi sous le prétexte qu'il n'y avait personne à Rouen pour donner des cours, et de n'avoir jamais présenté ses lettres patentes au collège qui n'a pu y faire opposition. En dépit des interdictions, Le Cat continuera ses cours qui rencontrent un succès grandissant, tandis que Fleury, de son côté, s'obstinera à un enseignement seul qualifié d'officiel. La ténacité de Le Cat finira par l'emporter. A partir de 1747 les chirurgiens dispenseront, librement et gratuitement, l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie qui échappe définitivement aux médecins. Le conflit aura duré trente ans !

La mesquinerie de ces querelles, où l'on trouve une survivance de l'étroit esprit corporatif du Moyen Age, a de quoi nous surprendre. Elle exprime de la part des médecins une intransigeance et un attachement à des privilèges du passé qu'à l'époque de Le Cat rien ne justifiait plus. L'opinion publique ne s'y trompait pas, et la faveur comme les honneurs dont elle entourait les chirurgiens témoignent de l'estime dans laquelle ils étaient tenus, ce qui n'allait pas sans augmenter la rancœur et la jalousie des médecins.

En dépit de ces conflits professionnels et de l'opposition de plusieurs de ses confrères, soutenue par l'opinion publique et aidée par un certain goût de la publicité, la carrière de Le Cat fut brillante. Sa réputation dépassait largement Rouen et la Normandie. On venait le consulter de toute la France, de Belgique,

d'Angleterre, parfois même de Suisse. Il publiait ses travaux non seulement à Rouen, grâce à votre Académie, mais à Paris, à l'Académie Royale de Chirurgie. Celle-ci, solennellement créée en 1731 et soucieuse de donner à ses travaux l'éclat qui la placerait au rang des autres académies, met chaque année au concours sur mémoire un sujet qui sera l'objet d'une récompense publique. Dès la première année, Le Cat obtient un premier accessit. Puis c'est le prix lui-même qu'il enlève cinq fois de suite, en 1732, 1733, 1735, 1737 et 1738. En 1739, l'Académie le prie de ne plus concourir et le fait figurer sur la liste des associés régnicoles, ce qui le place hors-concours. Mais l'envie de se distinguer est telle chez Le Cat qu'en 1755 il trouve le moyen de concourir une fois de plus, en s'associant anonymement avec un concurrent, ce qui est l'occasion d'un incident assez vif avec ses confrères de l'Académie.

Membre et vice-président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen dès sa fondation, à laquelle il a participé, il en devient le premier secrétaire perpétuel de la classe des Sciences. Il a été nommé en 1739 correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, où, suivant la tradition qui attache les correspondants à un membre, il est le correspondant de Sauveur Morand, lithotomiste comme lui et secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, ce qui ne l'empêchera pas d'avoir avec lui de vives controverses, épisodes des polémiques qui l'opposeront à la plupart de ses contemporains.

Il sera agrégé, c'est-à-dire membre associé, aux Académies de Londres, de Madrid, de Bordeaux, de Berlin, de Lyon, de Saint-Pétersbourg et de Bologne. C'est assez dire que sa gloire scientifique et professionnelle s'étend à tout le monde civilisé d'alors et qu'il est regardé par tous comme un des maîtres de son temps. Cette position morale et matérielle qu'il occupe dans la société de l'époque, il en est très fier. Autoritaire, conscient de sa valeur, satisfait de lui-même jusqu'au point d'en être vaniteux, son caractère impétueux et irascible l'entraînera dans des controverses sans fin avec les plus éminents de ses contemporains.

Son plus grand ennemi sera le frère Côme, comme lui lithotomiste célèbre et, comme lui, bien en cour, avec lequel la controverse ira jusqu'à la polémique violente et durera des années, chacun des adversaires invoquant des statistiques opératoires excellentes et accusant l'autre de dissimuler ses insuccès et de tuer ses malades. D'autres conflits, dont le ton sera souvent très vif, allant parfois jusqu'à l'injure et à la diffamation, l'opposeront malheureusement au chirurgien Louis qui sera chargé de prononcer son éloge funèbre, à Chastenot, et, sur un mode plus tempéré, à l'illustre Albert von Haller, de Berne, comme lui

ancien élève de Winslow et qui ne se fera pas faute de critiquer les conceptions de Le Cat sur l'irritabilité physiologique : hélas ! c'est von Haller qui avait raison.

Comblé d'honneurs, arrivé au faite de sa réputation, Le Cat meurt à l'Hôtel-Dieu du Lieu de Santé le 21 août 1768, après une courte maladie. Ses funérailles sont l'occasion d'un conflit entre les religieux de l'Hôtel-Dieu, établissement auquel il a consacré toute sa carrière professionnelle et où il vient de mourir, et le curé de Saint-Gervais dont il était paroissien — d'où un procès qui durera jusqu'au 15 juin 1769.

Même l'hommage rendu à Le Cat par ses confrères de l'Académie Royale de Chirurgie sera l'occasion d'une dernière querelle. Le 6 avril 1769, Louis a prononcé le discours d'usage célébrant la mémoire de Le Cat. Il l'a fait en termes mesurés et s'est contenté d'une allusion discrète au différend qui l'opposait autrefois à celui dont il fait l'éloge. Dès le 13 avril, David, gendre de Le Cat, rédige une « *Plainte contre l'éloge de Monsieur Le Cat* » qui sera lue à l'Académie de Chirurgie, et, le 6 mai de la même année, Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de Chirurgie, reçoit une lettre véhémente de la veuve de Le Cat où elle l'accuse d'avoir dans son discours offensé la mémoire du disparu : elle s'oppose à sa publication et demande réparation publique. De ce fait, l'éloge funèbre de Le Cat ne sera publié que près d'un siècle plus tard, imprimé en 1859 dans la collection qui réunit les éloges prononcés par Louis. On voit que Le Cat avait su transmettre sa combativité à sa femme et à son gendre.

Telle fut, sommairement résumée, la carrière de l'homme que nous célébrons.

Quelle est donc cette œuvre réputée à l'époque comme celle d'un esprit universel qui valut à Le Cat un tel succès et une telle réputation ? Avec le recul du temps elle nous apparaît essentiellement chirurgicale et anatomique.

En tant que chirurgien, Le Cat a été sans aucun doute le premier lithotomiste connu de Rouen. L'opération de la taille, c'est-à-dire de l'extraction chirurgicale des calculs de la vessie, représentait alors, avec les possibilités réduites de la chirurgie et à une époque où toute intervention abdominale restait interdite par les risques qu'elle comportait, le sommet de la technique chirurgicale, car seules la virtuosité opératoire, la sûreté de main du chirurgien et l'expérience acquise lui permettaient de surmonter, avec des chances de succès acceptables, les écueils que représentaient la douleur, l'hémorragie, l'infection, sans compter

les séquelles opératoires parmi lesquelles une incontinence permanente n'était pas la moindre.

A côté des techniques classiques de la taille basse, périnéale, connue depuis Hippocrate, et de la taille haute, hypogastrique, qui expose dangereusement la cavité péritonéale, Le Cat se fait le champion de la taille latérale inventée par Cheselden, introduite en France par Morand en 1729, voie d'abord qui, malgré le risque d'hémorragie, permettait de respecter relativement la prostate et le col vésical. Il en précise la technique et la rend plus sûre, invente ou perfectionne des instruments comme l'uréthrotome, le cystotome, le lithotome. Il montre également l'inanité des traitements médicaux de la pierre, en particulier celui de Miss Joan Stevens, alors en vogue, mais il attaque tout aussi vivement ses concurrents, tout particulièrement ceux qui emploient la méthode du frère Côme qui consiste à user d'un « lithotome caché », c'est-à-dire un lithotome dont la partie coupante était dissimulée par un manchon lors de l'introduction dans la vessie, technique que Le Cat repousse et attaque avec une violence chaque fois renouvelée au point que les gazettes médicales décident de ne plus rien publier sur le sujet.

Le Cat n'aurait pas été le grand chirurgien qu'il a été incontestablement, s'il n'avait pas en même temps été un anatomiste. C'est son œuvre d'anatomiste qui a le mieux supporté les épreuves du temps ; c'est elle qui fait qu'aujourd'hui encore son nom mérite d'être mentionné dans l'histoire de cette science. Elève de Jacob Winslow, Le Cat a développé l'angéiologie, employant notamment la méthode des injections colorées pour rendre visible, lors de la dissection, le trajet des vaisseaux qu'il analyse minutieusement, notant toutes les anomalies. Dès 1736, alors qu'il commence les leçons publiques d'anatomie, il publie son « *Discours sur l'utilité et la nécessité de l'anatomie* ». Plus tard il éditera son cours d'ostéologie, finement illustré par Bachelet à la façon de Vésale, dont les élégantes gravures nous montrent encore le soin qu'il apportait à la description de toutes les parties du squelette.

En 1738, Le Cat démontre sur pièce disséquée la continuité des tuniques de l'œil avec les méninges du cerveau ; mais ce n'est là pour lui qu'une précision anatomique dont il ne peut mesurer la signification embryologique ni les conséquences physiologiques.

Anatomiste, et à ce titre dirigeant les dissections de cadavres qui lui sont procurés par les hôpitaux, Le Cat est plus ou moins anatomo-pathologiste, en ce sens qu'il observe et note les altérations organiques chez les sujets ayant succombé à la maladie ; il décrit, parfois très minutieusement, les « ulcères » rencontrés

au foie, au poumon, sans cependant arriver à établir de relation pathogénique entre la lésion et les causes de la maladie et de la mort. De même, si Le Cat utilise le microscope de Loewenhoek, simple ou à plusieurs lentilles, pour examiner les muscles, les vaisseaux ou des plantes, s'il voit des fibres dans les muscles comme dans les nerfs, il ne peut en différencier la structure ni en interpréter la fonction. C'est que Le Cat n'a, comme son siècle et comme la plupart des esprits éclairés de son temps, que des notions de physiologie erronées reposant non sur l'expérimentation mais sur des doctrines philosophiques.

Pourtant, au regard de ses contemporains l'œuvre de Le Cat apparaissait immense. Tous connaissent son volumineux *Traité des Sensations et des Passions* publié en 1767, et qui est le développement d'un premier *Traité des sens* datant de 1746, lequel était surtout anatomique. Si la description des organes des sens répond à ce que l'on pouvait attendre d'un bon anatomiste, les données physiologiques en sont empruntées aux théories mécanistes de Descartes en ce qu'elles ont pour nous de plus contestable.

Le Cat reconnaît que le sang se réduit en se coagulant en une partie rouge, une partie séreuse et une partie caséuse. Mais, partisan convaincu des spéculations en vogue sur la chaleur vitale et sur le fluide animal, il n'en tire aucune conclusion valable. S'il étudie l'anatomie des méninges où il situe le siège de la mémoire et des sensations, le rôle physiologique qu'il leur attribue nous semble aujourd'hui pure divagation. Lorsqu'il discourt sur la pigmentation cutanée des nègres, il a l'idée de faire un rapprochement judicieux entre le pigment de la peau et celui de la choroïde, mais les théories par lesquelles il explique cette pigmentation relèvent directement de l'alchimie. Il décrit minutieusement les trajets des nerfs, notamment des nerfs crâniens, mais il les imagine creux et suppose qu'ils servent à conduire dans les organes une « lymphe neurale », liquide qui probablement n'est que le liquide céphalo-rachidien. Il a consacré de nombreuses pages à étudier, décrire ou critiquer les transfusions sanguines, les causes de la menstruation chez la femme, l'origine de la rage, de la gangrène, de la péritonite, mais, à partir de l'observation clinique généralement précise et bien faite, obnubilé qu'il est par les idées aristotéliennes, il n'aboutit à aucune déduction qui en éclaire la pathogénie ou la thérapeutique.

A côté de cette œuvre proprement médicale, on trouve dans les écrits de Le Cat une part abondante de travaux de physique et d'histoire naturelle dont il était très fier. Il a étudié successivement la pesanteur, les marées, la formation des montagnes et de la lune, l'origine des coquillages trouvés dans les dépôts

sédimentaires. Il a même fait des observations originales. C'est ainsi qu'il décrit, probablement le premier, l'adhérence électrique de la feuille d'or à la barre de résine électrisée.

Il va jusqu'à procéder à une véritable expérimentation physique. L'idée régnait alors que le flux et le reflux des mers modifiaient le centre de gravité de la terre et se traduisaient par une oscillation périodique du fil à plomb. Le Cat fait, avec l'autorisation du Chapitre, exécuter un tuyau de 127 pieds de hauteur qu'il loge entre les colonnettes d'un pilier de la cathédrale. Il y place ainsi à l'abri des remous de l'air un long fil de soie supportant un cylindre terminé en pointe au-dessus d'une mire formée de cercles concentriques. En un an d'observations bi-quotidiennes, il n'observe aucun déplacement du pendule, ce qui lui permet, pour une fois à bon droit, de condamner une théorie dont il n'est pas l'auteur. Il est moins heureux lorsqu'il veut contrôler les expériences de Newton sur la chute des corps en opérant depuis la tour d'Amboise, haute de 240 pieds, ce qui lui permet, croit-il, de réfuter la théorie de Newton assignant une même vitesse à la chute des corps dans le vide. Un moment il s'intéresse avec Vaucanson à la construction des automates et rêve de réaliser un homme artificiel où la mécanique reproduirait les mouvements de la nature. Mais le projet n'eut pas de suite.

Il n'est pas jusque dans le domaine des belles-lettres où nous ne retrouvions Le Cat avec son désir de briller et de polémiquer. Nous ne retiendrons de son œuvre littéraire que sa *Réfutation du Discours du citoyen de Genève* : c'est une critique anonyme et assez acerbe du *Discours sur les Sciences et les Arts* de Jean-Jacques Rousseau, qui a valu à ce dernier le prix de l'Académie de Dijon en 1750 ; nous savons que Le Cat supporte difficilement que d'autres que lui puissent être lauréats des académies.

Nous avons beau jeu à critiquer à notre tour Le Cat, bon chirurgien, excellent anatomiste, botaniste honorable, mais médecin et physicien souvent digne de Molière. Descartes lui-même, à qui Le Cat vouait une admiration allant jusqu'à l'idolâtrie, Descartes, en qui nous voyons le fondateur de la logique et du raisonnement scientifique, n'a-t-il pas aveuglément accepté sans contrôle les théories fumeuses sur les esprits animaux et le fluide vital, plutôt que de procéder à une expérimentation directe ?

C'est qu'au grand siècle, où balbutiait la chimie mais où la physique prenait son essor, il existait un évident décalage entre la chirurgie, jeune et ardente, et la médecine, traditionnelle et compassée.

Si nous analysons en toute objectivité et selon des critères scientifiques les progrès de la médecine et ceux de la chirurgie

au XVII^e et au XVIII^e siècles, la comparaison est certainement en faveur de cette dernière.

L'enseignement de la médecine issu d'une tradition remontant à Hippocrate, Aristote et Galien dont les écrits acceptés comme des vérités intangibles étaient assimilés aux textes révélés et non pas tenus pour des étapes sur la longue route de la connaissance, demeurait singulièrement stationnaire et figé dans ses positions, tournant le dos au progrès au nom d'un rationalisme asservi à la tradition. Il faudra attendre le XIX^e siècle, après la révolution opérée en chimie par Lavoisier, des esprits novateurs comme ceux de Magendie, de Bichat, de Laennec, l'introduction de la méthode expérimentale avec Claude Bernard et Pasteur, pour affranchir définitivement la médecine des nuées philosophiques du passé.

La chirurgie, au contraire, qui, depuis Guy de Chauliac, reposait sur une étude méthodique de l'anatomie, était en progrès constants. Avec Ambroise Paré elle avait atteint les dimensions d'une technique moderne. Les garçons barbiers devenus chirurgiens grâce à une connaissance toujours plus approfondie de l'anatomie topographique, se lançaient dans des opérations de plus en plus complexes. S'ils méconnaissaient les règles de l'asepsie, ils étaient du moins contraints à une stricte technique opératoire pour éviter autant que possible les hémorragies, suppurations, voire gangrène, qui sans elle eussent sanctionné inévitablement, et en fait compromettaient souvent, l'acte chirurgical.

On reste confondu devant l'audace de certaines des opérations qui étaient tentées, couramment pratiquées et généralement couronnées de succès, à une époque qui ignorait encore les bienfaits de l'anesthésie et les causes de l'infection. La virtuosité, la précision et la rapidité de l'opérateur permettaient, en abrégant l'acte chirurgical, de rendre tolérable la douleur. La connaissance de l'anatomie évitait les hémorragies fatales. Les pansements aux baumes de Fioraventi ou du Pérou, le vin aromatique réalisaient une relative antisepsie. La résistance naturelle d'une population qui avait survécu aux dures conditions de la vie et à la terrible mortalité infantile faisait le reste.

Une thérapeutique chirurgicale qui aboutissait à sauver un malade sur deux apparaissait déjà comme une victoire. On comprend ainsi la faveur dont jouissaient auprès des grands de ce monde les chirurgiens de l'époque dont la réputation flatteuse s'étendait à l'Europe entière. Le Cat fut de ceux-ci et s'il a cueilli le succès avec une certaine gloriole, il faut reconnaître que profits et honneurs qui lui furent dispensés étaient largement mérités.

Mais si Le Cat ressentait lui-même, et combien vivement, l'hostilité qui opposait le corps médical au corps chirurgical, il

n'y voyait guère, comme ses contemporains, qu'une querelle de préséance tournant autour des bonnets de docteur et des robes de professeur, car il ne pouvait sentir les raisons profondes pour lesquelles, au siècle où il vivait, les résultats de la chirurgie devaient l'emporter provisoirement sur ceux de la médecine.

Parmi l'œuvre abondante qu'il nous a laissée, où les sujets médicaux et anatomiques représentent les deux tiers de son ouvrage, Le Cat était probablement plus fier de ses dissertations sur la couleur de la peau des nègres, sur les causes de la menstruation féminine ou sur le fluide des nerfs qu'il ne l'était de ses travaux d'anatomie et de chirurgie. Et pourtant, tandis qu'il ne reste de son œuvre strictement scientifique et médicale que des hypothèses aujourd'hui absurdes, théories sans fondement ou billevisées philosophiques sans aucun rapport avec la physiologie des organes étudiés, la contribution qu'il a apportée tant à l'anatomie qu'à la chirurgie, a marqué une étape certaine dans le progrès de nos connaissances, et il est juste que soit rappelé pour des découvertes comme celle de la continuité des méninges et des enveloppes de l'œil, des techniques comme celle de la taille latérale pour l'extraction des calculs vésicaux, des réalisations d'instruments comme celle du cystotome.

Avec ses qualités qui étaient immenses et ses défauts qui ne l'étaient pas moins, avec son talent d'enseigneur hors pair, d'écrivain et de pamphlétaire, Claude-Nicolas Le Cat nous apparaît comme un curieux personnage à double face dont l'une touche à la médecine médiévale en plein déclin et l'autre fait de lui un précurseur de la chirurgie moderne.

Si, dans son rôle d'académicien, Le Cat ne peut guère être proposé comme modèle de patience, de courtoisie et d'aménité, du moins faut-il reconnaître en lui avec la dévotion du chirurgien consacré à son art, la puissante personnalité d'un lutteur, l'ardeur d'un polémiste et la largeur de vues d'un esprit ouvert à toutes les branches du savoir. Ainsi Le Cat, fruit typique de son époque, mérite-t-il que soit conservée à travers les siècles la tumultueuse mémoire du maître qu'il a été.

Les Maîtres et les Amis de Le Cat

EXTRAIT DU RAPPORT DE
M. le D^r J.-B. ANDRIEU-GUITRANCOURT

Chargé du rapport sur les travaux consacrés à *Le Cat*, mis au concours par l'Académie, M. le docteur Andrieu-Guitrancourt a retenu ceux du docteur rouennais Pierre Berteau, auquel était attribuée la médaille de l'Académie, et du docteur Th. Vetter, secrétaire de la Société d'histoire de la Médecine, que couronnait le Grand Prix de l'Académie (1). M. le docteur Andrieu-Guitrancourt ayant présenté et analysé ces deux études, a terminé son rapport par les remarques suivantes :

IL eut été possible, croyons-nous, de souligner dans ces travaux quelques points qui auraient éclairé le comportement de *Le Cat* quant aux idées de son époque, compte tenu de ses dons — intelligence et amour du travail — reçus de sa famille.

D'abord l'ambiance médicale où il vécut à Paris et ses contacts avec des maîtres et des esprits chercheurs. Mareschal surtout, premier chirurgien du roi, qui l'instruisit après son père. C'est Mareschal qui le reçut et le dirigea à son école de la Charité, rue Jacob. « Homme premier de tous en réputation et habileté, a dit de lui Saint-Simon, ayant bon sens, connaissant ses gens, plein d'honnêteté et d'équité ».

Winslow enseigna à *Le Cat* l'anatomie. Danois d'origine, demeuré en France en raison de sa conversion au catholicisme,

(1) L'étude du docteur Berteau a été publiée dans *Les Revues médicales normandes*, tome X, n° 10, décembre 1968. Celle du docteur Th. Vetter, non encore publiée au moment où paraît ce volume, est conservée dans les archives de l'Académie.

Winslow s'attachait plus particulièrement à l'étude des muscles et à leur synchronisation. Il écrivit une « exposition de la structure du corps humain » qui fut traduite en plusieurs langues.

Un de ses élèves, que rencontra vraisemblablement Le Cat, était Albert von Haller, de Berne, lequel, avec Spallanzani, reste un des grands noms du XVIII^e siècle, grâce à sa théorie de l'irritabilité.

Autres beaux esprits, en quête de savoir, contemporains de Le Cat, chirurgiens comme lui et comme lui blessés dans leur amour-propre par la condition que leur faisait l'arrêt de 1660 : Sauveur-François Morand, qui préconisa la taille hypogastrique et en position inversée, cent cinquante ans avant son application ; Michaut de la Martinière ; Quesnay, chirurgien de Louis XV et de Madame de Pompadour, auteur de l'« Essai physique sur l'économie animale » ; La Peyronnie, créateur de l'Académie Royale de Chirurgie.

Les relations mondaines de Le Cat ne sauraient être négligées : elles permettaient des rencontres et des recommandations : Monseigneur de Tressant, entre autres, qui siégeait au Conseil royal des Affaires ecclésiastiques, familier de Versailles, comme en était familier lui-même Mareschal, tenu d'habiter du fait de sa fonction, sorte d'emploi, remarque Saint-Simon, qui, en effet, rendait bientôt « familier » ; et aussi, M. Camus de Pontcarré, nommé Premier Président du Parlement à Rouen lorsque Le Cat arrivait dans cette ville et qui fut pour lui un ami sûr, serviable et efficace.

Quant au climat philosophique où grandit et vécut Le Cat, qu'il suffise de rappeler qu'au siècle précédent, celui de Harvey et de la découverte expérimentale de la circulation, succédait une période de discussions, ouverte par Descartes, où le dualisme, avec ou sans âme pensante, s'opposait au monisme, ces deux positions respirant toutes les théories de la vie, selon les principes mathématiques, cosmogoniques ou physiques. Cet air du temps aide à comprendre les attitudes et les écrits de Le Cat — homme ambitieux certes mais charitable et bienveillant, et dont l'intelligence, le travail et le savoir ont justifié la réputation — et l'épithète composée par son gendre David, chirurgien lui aussi :

*Ci-git qui par le vrai sut terrasser l'envie
par les traits du talent qui terrassa la mort
qui par son immortel génie
triomphe maintenant du cercueil et du sort.*

L'Hôtel de la rue Saint-Lô

De Premier Président aux Sociétés Savantes

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. RAOUL LEROY

DISCOURS

DE RÉCEPTION

Mademoiselle Mesdemoiselles

En m'ouvrant les portes de l'Académie, vous m'avez fait, Mademoiselle et Messieurs, un insigne honneur dont je tiens tout le prix.

Nul titre particulier ne permettait de croire que je pourrais me faire place parmi vous. J'ai cherché à deviner les raisons qui ont motivé votre comportement à mon égard et j'ai pensé que la seule justification que nombre d'entre vous me témoignent, c'est que pendant un long temps, j'ai joué un rôle important en la circonstance. Je suis sûr que vous voulez renouer avec une tradition séculaire qui dans le passé, la plupart des architectes et chefs de chantier ont appartenu à votre Compagnie. Peut-être aussi, en vous ouvrant à vos yeux, des mérites sur lesquels, permettez-moi de le dire, je suis très circonspect.

Ma réserve à ce sujet est due au fait qu'à notre époque, les sociétés permanentes ou fugaces sont fréquentes dans ma profession, et rares sont les œuvres de quelque importance dont un architecte peut se prévaloir. Je n'ai pas échappé à cette délicate obligation et la détermination de la part personnelle que j'ai prise dans les réalisations auxquelles j'ai participé en liaison avec mes confrères, n'est guère possible et difficilement défendable. J'affirme donc sans crainte, que c'est un long cortège de collègues et de collaborateurs de leurs agences, qu'à travers eux, vous honorez grandement aujourd'hui.

L'Hôtel de la rue Saint-Lô

Du Premier Président aux Sociétés Savantes

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Raoul LEROY

(28 janvier 1967)

Mademoiselle, Messieurs,

EN m'ouvrant les portes de l'Académie, vous m'avez fait, Mademoiselle et Messieurs, un insigne honneur dont je ressens tout le prix.

Nul titre particulier me permettait de croire que je pourrai, un jour, siéger parmi vous. J'ai cherché à deviner les raisons ayant motivé votre comportement à mon égard et j'ai pensé que la bienveillante amitié que nombre d'entre vous me témoigne depuis longtemps, a joué un rôle important en la circonstance. Peut-être aussi avez-vous voulu renouer avec une tradition séculaire faisant que dans le passé, la plupart des architectes en chef du département ont appartenu à votre Compagnie. Peut-être aussi, ai-je acquis à vos yeux, des mérites sur lesquels, permettez-moi de le dire, je suis très circonspect.

Ma réserve à ce sujet est due au fait qu'à notre époque, les associations permanentes ou fugaces sont fréquentes dans ma profession, et rares sont les œuvres de quelque importance dont un unique architecte peut se prévaloir. Je n'ai pas échappé à cette nouvelle orientation et la délimitation de la part personnelle de chacun, dans les réalisations auxquelles j'ai participé en faisant équipe avec des confrères, n'est guère possible et difficilement discernable. J'affirme donc sans crainte, que c'est un long cortège d'architectes et de collaborateurs de leurs agences, qu'à travers ma personne, vous honorez grandement aujourd'hui.

A ce cortège, j'y associerai les maîtres d'ouvrages, publics ou privés, car n'est-ce pas à eux qu'en définitive, les architectes, poètes qui pensent et parlent en construction, doivent de pouvoir laisser de notre temps, des témoignages durables qui, espérons-le, seront jugés estimables par les futures générations. Je n'aurai garde aussi d'oublier les entreprises et leur personnel, sans lesquels les plus beaux projets resteraient sans suite et sombreraient dans l'oubli léthargique des dossiers poussiéreux contenant les dessins non suivis d'exécution.

Les remerciements que je vous dois en ce moment faste où j'entre à l'Académie, sont d'autant plus vifs, que je ne suis, je viens de le montrer, qu'un simple membre de la grande famille des bâtisseurs qui souhaitent se montrer les dignes successeurs de ceux qui les ont précédés. Mais si nous ne pouvons le plus souvent, découvrir la part de chacun dans nos œuvres actuelles, il n'en était généralement pas de même dans les siècles précédents.

Nul ne dispute par exemple, à Jean-Jacques Martinet, la gloire d'avoir été l'architecte de l'Hôtel de la Première Présidence de la rue Saint-Lô, malheureusement détruit en 1944.

Martinet était non seulement architecte, mais encore ingénieur des Ponts et Chaussées. Nous en avons la preuve puisqu'il recevait en 1721, de la ville et en cette qualité, une allocation de 1.500 livres, afin de procéder à une inspection du port de Rouen. Il exerça sa double profession jusqu'en 1749, date à laquelle il donna sa démission d'ingénieur du roi et obtint du Conseil une pension viagère de 1.000 livres par an.

En 1737, il avait été consulté pour la tribune des orgues de Saint-Eloi et en avait dirigé l'exécution. En reconnaissance de ses bons offices, le Conseil de Fabrique de la paroisse ne crut pas pouvoir moins faire que de lui accorder ainsi qu'à sa femme pour le temps de leur vie, à l'un et à l'autre, l'usage d'un banc dans l'église, aux prix des trésoriers. Juste récompense qui serait en 1967 assez peu prise en compte par nombre d'architectes chargés d'un semblable travail.

Après sa démission, Martinet avait acheté une charge du roi qui lui conférait les privilèges de la noblesse. Il mourut à l'âge de 80 ans, le 23 janvier 1760, et fut enterré le lendemain en l'église Saint-Eloi.

Il est à remarquer que Martinet vécut au siècle où la distinction s'établit avec le plus de netteté entre les architectes et les maîtres-maçons. Charles de Beaurepaire note dans son étude sur les « Architectes de Rouen de 1650 à 1750 » que le progrès de ce qu'on devait appeler plus tard les idées démocratiques, conduisait ceux qui s'attribuaient une instruction et une habileté

au-dessus du niveau commun, de chercher à s'isoler des gens plus simples avec lesquels, sous une même désignation ils avaient été jusqu'alors confondus. Le type de l'ancien maître-maçon, à la fois ouvrier et architecte, travaillant de ses mains, côte à côte avec d'obscurs compagnons, à l'œuvre qu'il avait conçue, est au XVIII^e siècle absolument et définitivement perdu.

Parallèlement, l'administration des Ponts et Chaussées prenait une grande importance et son activité croissait de jour en jour. Cette importance ne s'est jamais démentie et les Ponts et Chaussées constituent toujours, nous le savons, un des plus puissants corps de l'Etat.

Martinet en cumulant les fonctions d'architecte et d'ingénieur des Ponts fait apparaître qu'il était, sauf cas exceptionnel, difficile de concilier les deux disciplines. Pierre Chirol, auquel j'emprunterai beaucoup, indique dans son étude sur l'Hôtel de la Première Présidence, que Martinet était, si on en juge par ses réalisations, meilleur artiste que constructeur.

De toutes ses œuvres architecturales cet Hôtel de la Première Présidence fut pour Martinet la plus marquante. Il en signa les projets le 10 avril 1717 et l'évaluation des dépenses s'élevait à 85.229 livres 3 sols et 9 deniers.

La construction envisagée répondait à un arrêt, pouvant être considéré comme la charte de la fondation de l'Hôtel du Premier Président du Parlement, disant que le roi « *étant informé qu'il est convenable et même nécessaire pour le bien de son service et pour la commodité des habitants de la Ville que les sieurs premiers Présidents de son Parlement de Rouen soient logés dans une maison fixe et dont la situation soit commode au public, et Sa Majesté ayant fait examiner en son Conseil les moyens les moins onéreux pour avoir les fonds nécessaires, tant pour l'acquisition d'un emplacement que pour le bâtiment qui doit être construit, il lui a paru que la prorogation, pendant trois années, de l'octroi qui se lève sur les boissons dont l'adjudication doit finir au mois de juin 1726, serait la voie la moins à charge pour subvenir à cette dépense, par le moyen de laquelle la ville de Rouen se trouverait déchargée d'une somme de 1.000 livres par an qu'elle paie pour le logement du Premier Président, et voulant y pourvoir, le Roi étant en son Conseil, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orléans, Régent, a ordonné et ordonne que l'octroi sur les boissons..... sera et demeurera prorogé jusqu'au 1^{er} juin 1729 et demeurera affecté..... tant pour l'acquisition de l'emplacement que pour le bâtiment de la maison que Sa Majesté veut être construite pour loger le Premier Président de son Parlement de Rouen et ses successeurs.....* ».

A la mort de Louis XIV, les Parlements humiliés semblèrent retrouver un instant leurs anciennes prérogatives et le Régent leur rendit le droit de remontrance. Une des attentions du nouveau régime pour les vieilles institutions fut précisément de bâtir, rue Saint-Lô, un logis somptueux pour le chef en qui la majesté de la Justice était symbolisée.

Le choix de l'emplacement était judicieux puisqu'il se situait au voisinage du Palais, mais il n'était pas disponible et devait entraîner de nombreuses expropriations.

Tandis que l'Administration procédait à celles-ci, l'adjudication des travaux était lancée, mais se révélait infructueuse. Les prix des devis de Martinet ayant été jugés trop serrés par les entrepreneurs, ceux-ci, bien loin de consentir un rabais, soumissionnèrent en augmentation. Une plus-value de 16.771 livres fut accordée et les frères Barjolle acceptaient d'entreprendre le travail pour un montant de plus de 100.000 livres.

L'ère des surprises n'était pas close pour autant et des crédits supplémentaires furent réclamés pour le coût d'une arcade supportant le passage prévu pour communiquer avec le Palais, de conduits d'eau pour le jardin, de plaques de cheminées et, comble de l'omission, pour régler les propres honoraires de l'architecte.

Le 27 avril 1718, un nouvel arrêt autorisant une augmentation globale de 21.576 livres et approuvant l'adjudication, permettait la mise en route des travaux.

En cours de chantier et comme tout bon client, le roi, en février 1719, décidait de modifier les prévisions d'origine et de pourvoir à l'agrandissement des écuries puisqu'il ne se trouvait que trois remises de carrosses à peine suffisantes pour une maison de cette importance. L'arrêt rendu à ce sujet entraînait un nouvel achat de propriété, aux religieux de Saint-Antoine, pour le prix comptant de 10.000 livres.

Durant les travaux, des difficultés surgirent entre l'architecte et les entrepreneurs, ces derniers l'accusant d'exiger une obéissance absolue et passive.

Au début de l'année 1720, un arrêt du 9 février constatait que la dépense s'élevait au chiffre de 106.500 livres, le règlement des honoraires de l'architecte se montant à 10.800 livres pouvait être effectué à Martinet. Un rapide calcul permet de découvrir que le taux des honoraires admis à cette époque dépassait 10 %. Il est très regrettable que les auteurs du barème des honoraires du 7 février 1949, qui nous régit à l'heure actuelle, pour les travaux administratifs, n'aient pas connu ce précédent dont ils se seraient certainement fait un devoir de tenir compte.

L'arrêt du 9 février 1720 présentait d'autre part une particularité singulière pour les contemporains et qui constituait une véritable révision des prix puisqu'une indemnité aux Barjolle, entrepreneurs, était accordée pour compenser « la perte faite par eux dans l'exécution du premier devis, à cause de l'augmentation survenue dans le prix des matériaux ».

A la suite de la réception des travaux, prononcée en mars 1721, le Président s'installa dans sa nouvelle demeure et l'on pouvait estimer que le bâtiment étant achevé, la série des incidents était terminée. Il n'en fut rien car un an plus tard, les écuries s'écroulèrent en écrasant les chevaux qui s'y trouvaient.

Quelques fissures avaient attiré l'attention du Premier Président et l'entrepreneur Barjolle en avait été prévenu. Malgré sa promesse de venir les examiner, il avait négligé de se déranger. Une expertise en règle fut effectuée avec le concours de trois architectes bien connus, dont le célèbre Lecarpentier, et si les entrepreneurs suivirent les réunions et signèrent les procès-verbaux, Martinet semble au contraire s'être volontairement abstenu puisqu'il ne répondit à aucune convocation, même parvenue par voie d'huissier. La chute du bâtiment était due au mauvais emploi des matériaux, à la défectuosité des liaisons et surtout à la voûte trop pesante et trop surbaissée. Les pertes s'élevaient pour le Président à 8 chevaux évalués 5.000 livres, à 300 livres de harnais et à près de 2.000 livres d'avoine.

Tout cela devait se terminer par une demande de financement qui fut rejetée et les écuries écroulées demeurèrent à la charge de Martinet. Son crédit n'en fut nullement atteint, il conserva son poste et maria même une de ses filles avec le fils de l'intendant Monsieur de Gasville, chargé de suivre l'édification de l'Hôtel de la Première Présidence.

La reconstruction des écuries semble avoir été le dernier épisode marquant, de la construction de l'Hôtel.

Jusqu'à sa destruction en 1944, l'Hôtel de la Première Présidence était demeuré à peu près intact dans ses façades, tel qu'il était à son origine.

Il est navrant de savoir qu'à compter du début de notre siècle, il fut assez dédaigné. Pourtant Servin, au XVIII^e siècle, dans son abrégé de l'Histoire de Rouen, dit que la structure de cet Hôtel est noble et majestueuse, telle qu'il convenait au chef d'une des premières cours du royaume.

Cette appréciation flatteuse étant amplement justifiée, l'œuvre pouvant être considérée comme un des meilleurs exemples des constructions sous la Régence.

Les proportions en étaient excellentes, les percements heureux. Les bossages des façades jouaient dans l'ornementation un rôle prépondérant. Tant côté cour que côté jardin, les motifs centraux étaient des pavillons à fronton soulignant l'importance des pièces d'apparat. Les éléments employés étaient sobres et peu nombreux. Avec beaucoup d'habileté, l'architecte avait su, quoique le rez-de-chaussée et l'étage fussent de même hauteur, donner au premier plus d'importance et de solidité, l'étage paraissant au contraire un peu diminué d'aspect par ses larges baies montant jusqu'à la corniche.

Derrière les façades rectilignes en pierre, Martinet avec une habileté consommée avait su composer une distribution très fonctionnelle.

Toute cette distribution était commandée par les deux entrées situées de part et d'autre du pavillon central sur la cour, à droite l'entrée principale et l'escalier d'honneur, à gauche une entrée secondaire pour un escalier de service desservant les appartements de commodité, avec entresols.

Les pièces d'apparat réparties en deux étages s'ouvraient sur le jardin, le sous-sol étant réservé aux cuisines et dépendances.

Ce sous-sol était parfaitement aménagé pour son usage, la cuisine vaste et lumineuse comportait une belle cheminée et un four à pâtisserie et se trouvait complétée par un grand office sous le pavillon central avec fourneau-potages pour maintenir la chaleur des plats, une laverie, un garde-manger et des caves éclairées avec parcimonie.

Le rez-de-chaussée s'ouvrait par la cage du grand escalier où on lisait autrefois une inscription latine relatant la fondation de l'Hôtel. Ce grand escalier était un morceau ample et magnifique dans sa sobriété. Il possédait une belle rampe en fer forgé dans la tradition du XVII^e siècle. Au-delà du grand escalier qui, partant du sous-sol, ne desservait que le premier étage, un escalier de service contigu faisant communiquer le rez-de-chaussée avec les combles, la première pièce côté jardin devait servir de salle à manger.

Trois salons dont le plus important au centre avec colonnes, servant de grande pièce d'apparat, s'ouvraient sur le jardin.

Au premier étage, le plan différait de celui du rez-de-chaussée puisque dans la partie centrale étaient aménagés un cabinet des médailles et une petite chapelle. La chambre de parade avait des

colonnes en hémicycle et la bibliothèque était située à l'angle nord-ouest.

Les combles, très habitables, étaient divisés en de nombreuses pièces desservies par un large couloir.

Les deux constructions perpendiculaires fermant de chaque côté la cour, étaient réservées à gauche aux appartements des enfants et à droite, au-dessus des écuries, à une bibliothèque qui conduisait au passage jeté sur la rue Saint-Lô, pour communiquer avec le Palais. Ce passage, connu par une aquarelle de la collection Pelay, fut démoli en 1854.

Le premier occupant de l'Hôtel de la Première Présidence, comme le dernier d'ailleurs, fut un Pontcarré.

Mais entre-temps le renouveau parlementaire fut bref : Louis XV avait dit aux magistrats rouennais qu'il était l'incarnation de la Justice, aussi le 14 septembre 1771, le Parlement de Normandie fut supprimé et remplacé un peu plus tard par un Conseil Supérieur qui ne dura pas, puisque Louis XVI rappela les Parlements.

En 1782, le dernier des Présidents entra en fonction : Louis-François-Elie de Pontcarré, que la Révolution contraignit à s'exiler et qui mourut à l'étranger dans la plus grande misère.

L'Hôtel ne devait pas cependant rester longtemps inoccupé. La municipalité y entra en novembre 1790 et c'est là qu'après un passage de quelques mois à l'évêché sous la pression populaire, du 4 mars au 26 octobre 1794, elle attendit son installation définitive dans les bâtiments de l'abbaye de Saint-Ouen, le 5 prairial an VIII.

De son passage à l'Hôtel de la rue Saint-Lô, devenue rue de la Municipalité, cette dernière laissait un témoignage : deux sentences peintes sur les bâtiments qui encadraient la cour ; à droite, celle-ci : « La Souveraineté réside dans le peuple, elle est inaliénable » ; à gauche, cette autre : « Les hommes sont égaux par la nature et devant la loi ». L'Empire les fit effacer...

De la création de Martinet, l'Etat ne devait trop savoir que faire, car un décret impérial du 9 avril 1811 en transmit la propriété au Département et devint annexe du Palais de Justice. C'est pour cette raison que les plans de Rouen avant 1850 désignent d'ordinaire cet Hôtel sous le nom de Cour Royale. La construction de la Cour d'Appel par Grégoire, de 1842 à 1852, allait rendre inutile l'ancienne demeure du Premier Président.

Pendant plusieurs années, le Conseil général eut à s'occuper de l'Hôtel. Une commission fut nommée qui adopta le rapport de M. Curmer, le 6 août 1850. La salle du rez-de-chaussée était affectée au Tribunal de Première Instance. L'étage était réservé

aux sociétés locales. Dans l'aile droite devait s'installer la Caisse d'Epargne, les pompiers ayant eux, la cour des écuries. Un amphithéâtre était prévu dans la cour des communs. Le sous-sol et les dépendances devaient être loués.

La mise en application en fut différée car la Ville était alors en grande contestation avec le Département au sujet de petites échoppes situées au rez-de-chaussée du Palais de Justice.

Un accord daté du 20 février 1852, signé du préfet, le baron Ernest Le Roy, agissant en vertu d'une délibération du Conseil général du 2 septembre 1851, et du maire de Rouen, Jean-Ambroise Fleury, en exécution d'une délibération du Conseil municipal du 13 août 1851, mettait heureusement fin à tous les litiges.

Cet accord peut être considéré comme la charte de la fondation du Consortium des Sociétés Savantes.

Il stipule dans son article premier que la façade du rez-de-chaussée de l'Hôtel Départemental de la Première Présidence, situé à Rouen, rue Saint-Lô, sera affecté :

- à l'une des chambres du Tribunal de Première Instance de Rouen ;
- au Conseil des Prudhommes de Rouen ;
- à la Caisse d'Epargne de Rouen.

L'étage supérieur et les combles de cet Hôtel seront affectés aux lieux d'assemblée et bibliothèque de :

- l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (dont le siège est actuellement à l'Hôtel de Ville) ;
- la Société Libre d'Emulation de Rouen (Etablissement d'utilité publique) ;
- la Société Centrale d'Horticulture ;

et telles autres Sociétés savantes ou de bienfaisance que l'Administration départementale jugerait possible et convenable d'autoriser à s'y réunir.

Dans son article 2, il prévoit que les bureaux de vérification des poids et mesures sera transféré à l'endroit qu'occupe aujourd'hui dans les dépendances de l'Hôtel de la Première Présidence, le poste des sapeurs-pompiers.

Les autres articles traitent de la prise en charge des travaux nécessaires, de l'élargissement de la rue Saint-Lô, de la jouissance par le Département des parties nord et est du bâtiment de Sainte-Marie, du droit par le Département d'user de l'amphithéâtre d'Histoire naturelle pour les cours départementaux ; la Ville de Rouen renonce à toute prétention à la propriété des échoppes situées au rez-de-chaussée du Palais de Justice, le tout se terminant par le versement, à titre de compensation, d'une

somme de 10.000 francs par le Département de la Seine-Inférieure à la Ville de Rouen.

Toutefois, le 25 février 1852, le Secrétaire général de la Seine-Inférieure adressait au Préfet une note faisant état du scrupule qu'il éprouvait avant de transmettre le dossier relatif à l'Hôtel de la Première Présidence...

Ce dossier ne contient pas en effet, dit-il, la consultation des trois juristes dont parle l'arrêté du 21 frimaire an XII.

Le chef de la division des Finances a volontairement omis ce détail de l'instruction, estimant que la consultation est inutile puisque les juristes ont donné leur avis tant comme membres de la commission mixte, que comme conseillers généraux, et qu'enfin le rapport émane du président du Tribunal civil.

J'ai le plus vif désir, ajoutait le Secrétaire général, que les affaires marchent vite, mais j'estime aussi qu'il est imprudent de faire une instruction incomplète. C'est pourquoi j'ai rédigé cette note informe, pour laquelle je réclame, Monsieur le Préfet, toute votre indulgence. Je suis avec respect, Monsieur le Préfet, votre très dévoué serviteur et le signataire d'ajouter : Monsieur le Préfet a lu et approuvé. Cette note révèle bien quelle était déjà la puissance discrète et réelle d'un directeur des affaires financières...

Au cours de la session ordinaire de 1852, le préfet Le Roy déclarait dans son rapport au Conseil général que « le traité à passer entre le Département et la Ville de Rouen pour l'affectation à des Services publics de l'Hôtel de la Première Présidence, et pour la rentrée en possession complète des échoppes du Palais de Justice, a été rédigé sur les bases que vous avez indiquées, d'après les remarquables rapports de MM. Curmer et Lizot. Cet acte a été soumis à l'approbation du Gouvernement. Depuis, j'ai eu l'honneur de solliciter à deux reprises, de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, une prompt solution. S'il me parvient à ce sujet quelque avis durant le cours de votre session, je m'empresserai de vous le transmettre. »

Rien n'est changé depuis 1852 quant à la présentation au Conseil général, d'une affaire en sommeil dans un ministère...

L'installation des Sociétés Savantes dans l'Hôtel de l'Ancienne Présidence devait entraîner des demandes de leur part et dans un mémoire du 24 juin 1853 elle en présentait le résumé suivant :

BIBLIOTHÈQUE COMMUNE : Cette bibliothèque devra être garnie d'armoires et tablettes destinées à recevoir le plus de livres possible ; il en sera déposé immédiatement environ 8 à 9.000, mais le nombre s'accroîtra chaque année de 4 à 500 volumes.

SALLES DES SÉANCES : L'Académie désire obtenir une salle à peu près aussi grande que celle dont elle jouit aujourd'hui et qui a 63 mètres carrés. Les autres sociétés, à l'exception de celle de Médecine, qui ne compte que 25 membres, devraient avoir des salles à peu près égales à celles de l'Académie. Il est nécessaire de placer dans chaque salle quelques armoires... Le Cercle d'Horticulture demande en outre à placer contre ces parois de la salle : un grenier, un fruitier (pour fruits artificiels), un herbier.

SALLES D'ARCHIVES : L'Académie a besoin d'une salle dont les parois offrent une surface d'environ 80 m², plus une grande armoire pour y classer l'herbier départemental. Les autres sociétés peuvent se contenter, tout au moins pour certaines, de locaux moins grands. Les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture demandent en outre chacune un magasin à rez-de-chaussée pour placer des choses encombrantes, telles que charrues et autres instruments agricoles, tables, tréteaux, grands vases, etc...

Un devis général d'appropriation en vue d'accueillir les nouveaux occupants de l'Hôtel fut établi en 1854 par l'architecte en chef du Département, Desmarests.

Cet architecte éminent sut adapter le bâtiment avec un art et un respect du passé tout à fait remarquables. La Caisse d'Epargne fut installée dans l'aile ouest. On y supprima les entre-sols et ainsi fut créé la belle salle d'exposition du Musée Industriel et Commercial fondé par la Société d'Emulation. En outre, la porte et le mur étaient reconstruits à l'alignement. Toutefois le jardin était abandonné en même temps qu'une esquisse fontaine comportant une coquille de pierre sur socle avec un motif central où un faune se mirait dans l'eau de la vasque.

La porte à son nouvel emplacement donna lieu à des déboires. En 1878, on remarquait déjà dans les murs des lézardes et des tassements qui devenaient dangereux pour la sécurité publique. Des travaux de soutènement furent alors entrepris par Lucien Lefort, le réputé architecte en chef du Département, qui les termina en 1880. Quant au couronnement rafistolé par Alphonse Jouan, qui le répara et en refit même complètement quelques parties, le tout ayant été soumis, d'ailleurs, aux procédés assez douteux de la silicatisation, son délabrement s'étant sensiblement accru, il parut plus simple de le refaire en entier, opération réalisée en 1888-89 par le sculpteur Devaux, sous les auspices de la Société des Amis des Monuments Rouennais. Le remplacement total du couronnement avait été décidé par une commission consultative mise en place par le préfet à la demande de l'architecte en chef du Département, Lucien Lefort, qui estimait qu'un raccommodage du couronnement serait grotesque, que le silicater

serait dangereux et trompeur et qu'un abri supérieur produirait un effet tellement disgracieux qu'il ne voulait pas prendre sur lui de le proposer. Cette commission consultative émit l'avis que non seulement il y avait lieu de refaire le groupe en entier au moyen de moulages existants, mais encore de transporter l'ancien au Musée départemental des Antiquités, à titre de relique historique, ce qui fut fait.

La consultation des archives départementales permet de constater que l'administration préfectorale et les services, ainsi que le Conseil général, n'ont jamais cessé de s'intéresser au sort de l'Hôtel et à sa bonne conservation.

Les demandes fréquentes des sociétés ont reçu satisfaction dans tous les cas, sauf peut-être pour la réfection du sol de la cour dont on retrouve, à maintes reprises, le souhait d'une remise en état.

En 1857, le Département fait procéder à l'installation des tuyaux et appareils nécessaires pour l'éclairage au gaz et à l'établissement des sonnettes électriques. — En 1862, l'agrandissement du logement de l'huissier des Sociétés Savantes est réalisé. — En 1875, nous trouvons un rapport de l'architecte sur un projet de ventilation de la salle des séances de la Société d'Emulation dont la dépense est estimée à 310 francs. — En 1876, des crédits spéciaux sont alloués pour la remise en état des couvertures endommagées par la tempête du 12 mars de cette même année. — En 1886, il est fait état de réparations effectuées dans le local affecté à la Société des Sauveteurs Rouennais. — En 1888, des travaux sont réalisés à la demande de la Société Normande de Géographie.

Chaque année, des crédits non négligeables ont été inscrits au budget départemental sous la rubrique « Hôtel des Sociétés Savantes ».

Par contre, le Consortium est intervenu fréquemment, et avec vigueur, auprès de la Ville de Rouen, au sujet de la fontaine du jardin dissimulée aux regards par la mise en place d'un stand de tir au patronage municipal de la rue Saint-Lô.

Ces interventions n'ont pas été entendues, malgré un appel de la Société des Amis des Monuments Rouennais déclarant : « Respecter un vestige du passé aussi charmant que cette fontaine, serait, certes, un excellent exemple donné aux jeunes gens qui fréquentent ce stand, du vif intérêt qui s'attache aux choses de l'art, aujourd'hui si intimement liées à l'éducation populaire, et de l'attention toute spéciale qu'ils doivent lui porter ».

En 1903, cette même société déplore l'abandon dans lequel est laissé par la ville le jardin de l'Hôtel.

C'est en cette année 1903 que les sociétés ne jugèrent pas nécessaire d'installer le téléphone. Quelle sagesse ne montrèrent-elles pas là !

Le registre contenant les comptes rendus des réunions du Consortium des Sociétés Savantes permet de découvrir toute l'importance présentée par l'Hôtel de la rue Saint-Lô qui donnait à maintes sociétés la possibilité de se réunir.

En 1920, la liste de ces sociétés est impressionnante et se décompose de la façon suivante :

Sociétés participantes affiliées au Consortium :

Académie de Rouen, Société Libre d'Emulation, du Commerce et de l'Industrie, Société d'Agriculture, Société d'Horticulture, Société des Amis des Monuments Rouennais, Société Normande de Géographie, Société des Amis des Sciences, Société de Médecine, Société des Architectes, Association des Médecins de Rouen.

Sociétés participantes non affiliées au Consortium :

Société Normande de Gravure, Société Philatélique Rouennaise, Société de l'Histoire de Normandie, Société des Médecins-Dentistes, Société des Sauveteurs Rouennais, Société des Médecins de la Seine-Inférieure.

Il serait fastidieux de citer les seize autres sociétés ou associations qui fréquentaient elles aussi l'Hôtel et parmi lesquelles se trouvaient aussi bien la Société des Etudes Préhistoriques que la Société des Bains de pluie. Par contre, on ne trouve pas trace de la Société Protectrice des Animaux qui avait pourtant souhaité à une époque, appartenir au Consortium des Sociétés Savantes.

Inscrit en 1926 à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'Hôtel ne fut jamais classé, malgré les interventions faites en 1938 et en 1940. Doit-on le regretter ? Il est permis d'en douter car aucun crédit au titre des dommages de guerre n'aurait pu être affecté au Département et l'Etat serait resté seul juge de l'opportunité d'une reconstruction qui serait, en 1967, très probablement encore attendue.

La dernière réunion du Consortium des Sociétés Savantes dans l'Hôtel de la rue Saint-Lô se tint le lundi 15 juin 1942. Au cours de cette réunion, le président, M. R. Rouault de la Vigne, donnait connaissance des nouvelles instructions de l'armée d'occupation, interdisant « dans l'intérêt allemand » et à compter du 20 juin, les réunions et la circulation des civils dans l'Hôtel, qui avaient été autorisées en 1940, compte tenu du caractère culturel des sociétés.

Les dispositions pour un premier déménagement de meubles, de peintures, livres et archives qui s'imposaient en raison de la situation étaient prises en même temps qu'il était décidé, avec l'accord du maire de Rouen, que les réunions des sociétés se tiendraient désormais dans la salle de la bibliothèque du Muséum de l'Enclave Sainte-Marie.

Le compte rendu de la première séance du Consortium au Muséum, tenue le 17 novembre 1942, rend un son dramatique. Le président fait l'historique des événements qui se sont déroulés depuis le 15 juin. L'autorisation demandée pour les quatre administrateurs délégués de pouvoir circuler dans l'Hôtel après le 20 juin, a été refusée. Dans le courant d'août, il a fallu procéder d'urgence à l'évacuation d'une des petites salles du second étage, étage qui, en septembre, a dû être complètement libéré. Ce travail étant à peine engagé, les autorités occupantes ont ordonné l'évacuation totale de l'immeuble. Au 1^{er} novembre, date fixée, celui-ci entièrement vidé après un déménagement ayant exigé un travail acharné, les clés étaient remises au lieutenant Hoffmann.

Le dernier lien des Sociétés Savantes avec l'Hôtel disparaissait, cette fois, pour toujours. Le 26 août 1944, en effet, l'Hôtel des Sociétés Savantes était en flammes.

Dans son ouvrage *Rouen désolée*, M. R.-G. Nobécourt indique à ce sujet : « on a dit que les Allemands avait provoqué l'incendie de cette belle demeure qui abritait leur central téléphonique ; ce n'est pas impossible certes, mais nous devons à la vérité de remarquer que l'une des six bombes qui ont suivi obliquement la rue Saint-Lô, d'un bout à l'autre, est tombée sur l'Hôtel des Sociétés Savantes. Fait singulier, le rapport des pompiers concernant cet incendie a été déchiré ; ce qu'il en reste n'a pas d'intérêt. On peut penser qu'à 19 heures, après le bombardement, les Sociétés Savantes étaient embrasées comme Photo-Comptoir et que les pompiers surmenés et appelés ailleurs, n'y vinrent pas aussitôt. On peut penser aussi que les matériaux rassemblés là par les Allemands contribuèrent à alimenter et à accélérer le feu. Toujours est-il qu'à 23 h. 30, le journal de la Défense passive note « le Palais de Justice brûle ». Les flammes, en effet, avaient traversé la rue et consumaient la Salle des Assises, gagnaient le rez-de-chaussée et ce qui subsistait du Parquet général depuis le bombardement du 19 avril. »

Quelques heures plus tard il ne restait de l'Hôtel des Sociétés Savantes que des façades calcinées vouées à la démolition. Seul a été sauvé un fronton dont les éléments, après maintes tribulations, se trouvent actuellement déposés au Jardin des Plantes de Rouen. La porte, dernier vestige, rappelle rue Saint-Lô, qu'il existait là, l'Hôtel détruit.

Le Consortium a retrouvé, le 14 mai 1966, un Hôtel neuf, rue Beauvoisine, dans lequel bientôt la grande peinture de Joseph Court représentant Corneille accueilli par le Grand Condé sera mise en place, et où nous aurions dû tenir séance ce soir (1). Je n'en entreprendrai pas l'histoire, en laissant à quelque académicien de l'an 2200, le soin de le faire. Je m'efforcerai de lui faciliter la tâche en déposant aux Archives départementales des dossiers bien en ordre où il pourra aisément trouver les documents lui permettant de rédiger une communication intéressante ne serait-ce que par le transfert accordé puis refusé, de cette façade de l'Hôtel Romé sur laquelle les architectes avaient tellement compté. Mais cet académicien de l'avenir ne pourra pas manquer de faire des comparaisons qui ne pourront qu'être favorables à Jean-Jacques Martinet et à regretter, comme nous, la disparition de l'Hôtel de la rue Saint-Lô qui fut, quoique méconnu par trop de Rouennais, un magnifique témoin architectural d'une beauté si française.

(1) Cette séance de réception se déroulait dans la grande salle de conférences de la nouvelle préfecture.

Les Architectes à l'Académie

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. RAOUL LEROY

par M. André ROBINNE

Monsieur,

L'EMPLOI de ce terme courtois et impersonnel n'est pas, entre nous, coutumier. A tel point qu'il passerait pour un désaccord ou une impertinence s'il ne nous était commandé par une tradition à laquelle nous ne pouvons déroger aujourd'hui. Rassurez-vous, notre amitié n'aura pas à en souffrir, au contraire, puisque c'est en son nom que vous m'avez demandé de vous recevoir.

Je serai sobre quant à l'éloge, auquel je ne manquerai pas de glisser d'inoffensives et malicieuses critiques qui font aussi partie de la tradition. Cela vous marquera d'ailleurs ma satisfaction de vous voir accueilli dans notre Compagnie et montrera la place que vous avez prise dans une ville et dans une région où votre activité a été débordante.

Votre réputation est fortement assise dans ce département dont vous êtes l'architecte en chef. Elle ne l'est pas moins, à l'échelon national, dans une profession qui vous a vu franchir des étapes et occuper tour à tour, sinon conjointement, des postes de direction et de responsabilité.

Votre formation d'architecte s'est poursuivie « à la force du poignet ». Elle fut certes favorisée par la compréhension et la bienveillance d'un bâtisseur chevronné qui vous poussa à suivre, en compagnie de ses deux fils, les cours d'une école semée de difficultés et d'écueils, tout en vous inculquant dans son cabinet

de solides connaissances. Mais la vigueur de vos propres efforts et votre intelligente ténacité vous ont valu d'atteindre une promotion à laquelle vous n'osiez prétendre dès l'abord. Parvenu, après de longues études, au titre d'architecte diplômé par le gouvernement, vous avez voué à votre premier maître reconnaissance et vénération. Aujourd'hui, vous siégez parmi nous, aux côtés de son fils qui fut votre condisciple et avec lequel, maintenant, vous pouvez vous réjouir d'une double confraternité.

Nommé architecte en chef du département en février 1949, votre valeur professionnelle et votre caractère ont eu maintes occasions de se manifester, et je me contenterai de retenir parmi les œuvres remarquables émanant de votre cabinet, en collaboration avec de talentueux confrères, notre moderne Préfecture et sa tour des Archives.

Vous avez su là, comme dans la variété des tâches qui vous ont été confiées, organiser et guider un efficace travail d'équipe dans la complexité, de jour en jour accrue, de la recherche, de la composition et de l'exécution. Il en est résulté des monuments qui ajoutent à la gloire et à la fierté de notre ville ainsi qu'à votre réputation. Nous avons la bonne fortune à l'occasion de cette réception de pouvoir en juger.

Quant au rôle que vous avez joué au sein de nos organismes professionnels, ils témoignent de votre autorité et de votre dévouement.

Secrétaire, puis président de syndicats d'architectes, vous avez été porté à la tête de l'Office normand du Bâtiment et des Travaux Publics ; une sérieuse connaissance des problèmes et un bon sens clairement exprimé vous ont fait passer du niveau régional au plan national où vous deveniez président de l'Office général du Bâtiment. Dans le même temps, après avoir été vice-président de notre Conseil régional de l'Ordre (et j'ai des raisons de me souvenir de votre précieuse collaboration), vous accédiez au poste de membre du Conseil Supérieur, représentant la province au sein de ce premier organisme professionnel. Malgré la multiplicité de ces fonctions, vous avez encore accepté récemment la présidence, combien délicate, de la Mutuelle des Architectes Français, puis celle plus modeste de notre syndicat local. Vous aimez la lutte et ne redoutez pas les charges en dépit des soucis que cela vous procure.

Votre notoriété si parfaitement établie ne pouvait qu'inciter l'Académie à vous demander de prendre rang parmi nous.

L'un de vos prédécesseurs, M. Lucien Lefort, y fut reçu en 1884. Dans son discours de réception, il attribuait, comme vous,

cette distinction à la courtoisie de notre Compagnie à l'égard des architectes en chef du département ; mais il avait, lui aussi, grandement honoré le poste que vous occupez. En une époque influencée par les doctrines archéologiques qui régnaient alors, il eut à poursuivre la mission et à compléter les tâches de ses prédécesseurs, en travaillant sur des chefs-d'œuvre inachevés. Rôle passionnant et ingrat, connaissant tour à tour les réussites et les échecs, les récompenses et les critiques.

N'a-t-on pas, après le XIX^e siècle qui l'avait vu éclore, retrouvé la conviction que si l'archéologie est captivante histoire, l'architecture est vivante et se renouvelle chaque jour.

De tels propos que je m'étais permis de tenir firent penser à notre regretté confrère et ami commun, Robert Flavigny, que je n'aimais pas l'archéologie. Laissez-moi, à mon tour, vous retourner la boutade dont je fus gratifié lorsqu'il me reçut à l'Académie. C'est qu'en effet l'archéologie ne consiste pas seulement à apprécier les œuvres du passé. Elle exige d'en dégager les origines, d'en connaître les auteurs, d'en fouiller l'histoire en compulsant les témoignages conservés en de nombreux grimoires des archives et des bibliothèques.

En m'y livrant tardivement, j'ai savouré l'attrait de cette recherche, appréciant combien elle nous était facilitée par les travaux de ceux qui nous ont précédés. Grâce en soit rendue aux anciens membres de notre Académie parmi lesquels je ne citerai que les plus proches de notre mémoire : Charles et Georges de Beaurepaire, le chanoine Jouen, le commandant Quenedey, Georges Dubosc, le docteur Paul Hélot, ainsi que nos confrères architectes, Pierre Chirol et Robert Flavigny, qui nous ont montré le chemin.

Il y faut du temps et cela est sans doute ce qui vous manque le plus. Pourtant n'avez-vous pas commencé à le suivre, ce chemin, si j'en juge par l'étude que nous venons d'entendre sur l'Hôtel du Premier Président qui devint le siège des Sociétés Savantes ? Le sujet de votre discours était, certes, indiqué puisqu'à défaut d'offrir un logement au Premier Président, vous avez dû pourvoir, en accord avec Robert Flavigny et le concours éclairé d'Alain Gaspérini, au remplacement de cet hôtel par la construction du bâtiment attenant au Musée des Antiquités où les sociétés culturelles tiennent leurs réunions.

Et cela m'est l'occasion, en vous félicitant de votre discours, de vous remercier de nous avoir donné, avec le mode d'expression des architectes, cet hôtel parfaitement adapté à sa destination et à son caractère, en dépit des divers changements de programme, auxquels vous êtes par ailleurs accoutumé.

Vous êtes, Monsieur, le trentième architecte admis à ce jour parmi les membres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, depuis sa création en 1744 sous le règne de Louis XV.

Cette création avait été placée sous la haute protection de Charles-François de Montmorency Luxembourg, pair et premier baron chrétien de France, gouverneur et lieutenant général de notre province.

A côté des hommes de sciences, des écrivains, des poètes et des artistes, les architectes y prirent leur place dès les premières années. Mon propos ne peut être de les citer tous, mais après avoir évoqué le nom de quelques-uns des plus célèbres, de m'attarder spécialement sur trois de vos prédécesseurs qui ont, de façon remarquable, accompli chez nous des tâches difficiles.

L'architecte DEFRANCE fut, le premier, élu à notre Compagnie dès 1754. Il avait réalisé, avec le concours de son compatriote Le Brument, le grand bâtiment de l'abbaye de Saint-Ouen, notre actuel Hôtel de Ville. Il fut également l'auteur de la gracieuse fontaine du Gros-Horloge.

En 1756, LE CARPENTIER, rouennais lui aussi, mais habitant Paris où il était architecte du Roy, était reçu à l'Académie. Il était un ami du duc de Luxembourg qui avait suivi et approuvé ses projets de transformation de la Place du Vieux-Marché en Place Royale. Il s'agissait là d'une ample conception d'urbanisme avec des voies nouvelles allant du Lieu de Santé à la Cathédrale, de la place Cauchoise jusqu'à la Seine, et du tracé d'une place carrée dans l'esprit de la place Stanislas à Nancy, avec un majestueux Hôtel de Ville prévu sur la face ouest. Malgré de longues et nombreuses études, malgré le soutien de son protecteur, le projet n'eut pas de suite, confirmant déjà que l'aménagement du Vieux-Marché posera longtemps des problèmes à résoudre.

LE BRUMENT était nommé académicien en 1778. Il avait collaboré avec Defrance pour achever ce qui deviendra notre maison commune, reprenant des parties en sous-œuvre, car il s'était révélé de graves malfaçons dans les maçonneries. Il dessina les deux remarquables escaliers malheureusement disparus dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1926. Il construisit également à Rouen, dans le style classique de l'époque, l'église de La Madeleine.

ALAVOINE, l'audacieux architecte de la flèche de la cathédrale, puis BARTHELEMY qui en conçut heureusement les clochetons d'angle et fit ériger en s'égalant aux maîtres d'œuvre

du Moyen Age le clocher de Saint-Maclou, avaient été reçus l'un et l'autre à l'Académie, le premier en 1830, le second en 1837.

Et maintenant, Monsieur, en compagnie de ces très éminents confrères, nous allons rejoindre ceux qui, pendant un siècle, de 1816 à 1916 vous ont précédé à la tête de votre propre service d'architecte départemental. C'est de leur carrière et de leurs travaux que je veux parler davantage.

Henri-Charles GREGOIRE naquit près de Maubeuge en 1791. Après avoir étudié l'architecture à l'école des Beaux-Arts de Paris, il vint s'établir à Rouen où, très rapidement, il était nommé architecte en chef du département de la Seine-Inférieure.

Chargé de diverses constructions utilitaires ou de restaurations importantes, il eut à concevoir et à diriger des programmes plus vastes et plus délicats, tels les aménagements extérieurs de notre Palais de Justice, la construction des bâtiments de la Cour d'Appel, puis la façade occidentale de l'église Saint-Ouen.

Missions très lourdes en vérité, qui lui valurent, avec la reconnaissance d'un talent certain, des critiques sévères dont nous indiquerons comment elles peuvent être justifiées.

De 1830 à 1854, date de sa mort, Grégoire travailla dans l'enceinte du Parlement de Normandie pour le réparer, le transformer et l'agrandir.

Afin de mieux juger de l'importance de son œuvre et d'en apprécier la valeur, il est utile de rappeler aussi succinctement que possible l'état dans lequel se présentait le Palais quand il lui fut confié et de connaître les programmes qu'il fut chargé de réaliser.

En bordure de la rue aux Juifs, la cour, formant enclos, était fermée par un mur crénelé destiné dès l'abord à assurer la sérénité des audiences et délibérations contre les exubérances populaires. Il eut aussi, en un temps, à garantir la sécurité des geôles, les prisons étant sommairement aménagées dans l'étage bas de l'édifice.

Ce mur, semblable dans sa conception esthétique à celui du manoir abbatial de Saint-Ouen ou de l'hôtel de Cluny à Paris, était percé d'une poterne. Il s'achevait vers l'Est par un ample passage appelé Porte-aux-Cerfs parce que son tympan était décoré des armes de Louis XII. Les vestiges de ce morceau remarquable peuvent se voir dans l'entrée du Musée des Antiquités.

Quant au bâtiment avec pignon sur rue, qui avait été le premier construit de 1499 à 1507, il était surélevé, comprenant à l'étage noble une vaste salle voûtée destinée à l'Echiquier.

Célèbre à bien des égards, cette salle porta successivement le nom de « Parloïer aux Marchands », de Salle des Procureurs, puis de Salle des Pas Perdus.

Sans qu'on en ait jamais trouvé la certitude, la construction en est attribuée au maître des ouvrages de la ville, Roger Ango.

En 1526, sur l'ordonnance du Roy, vint s'y accoler en retour d'équerre, c'est-à-dire parallèlement au mur de clôture de la rue aux Juifs, le Palais Royal du Parlement qui, sans changer d'affectation, devint finalement notre Cour d'Assises. L'architecture de cet édifice avec ses corniches et ses ballustrades sculptées, ses gargouilles, ses lucarnes ornées de gâbles et de pinacles surmontés de statues, sa tourelle centrale coiffée d'un toit polygonal et le grand comble d'ardoises surplombant le tout, était d'un caractère vraiment royal. On a pu selon toute probabilité en attribuer la conception à Rouland le Roux qui fut le maître d'œuvre génial du portail central de la cathédrale, du tombeau des cardinaux d'Amboise et du Bureau des Finances.

Après la tourelle, la construction amorcée était restée inachevée ; mais à la fin du XVII^e siècle un bâtiment y avait été ajouté en retour vers la rue aux Juifs afin d'y installer des Chambres de la Cour d'Appel. La façade de style classique, comportant à l'étage des colonnes ioniques, s'était écroulée en 1812, anéantissant un grand plafond du peintre rouennais Jouvenet, célébrant le « Triomphe de la Justice ». La construction avait été sommairement consolidée... Tel est le cadre hétéroclite et inachevé, mais comportant des parties prestigieuses, dans lequel Grégoire fut appelé à intervenir pour inclure dans le Palais les Chambres et les services de la Cour d'Appel.

En 1830, il apparut comme un sauveur en proposant de ressusciter l'architecture gothique conformément aux idées de son temps sur l'unité de style. Pouvait-il faire autrement?... L'aile de la Cour d'Appel, branlante depuis des réfections partielles, et d'ailleurs insuffisantes pour y transférer les locaux encore installés dans l'Hôtel du Premier Président, fit l'objet des études de l'architecte cependant que des démolitions préliminaires étaient entreprises.

Le parti de plan qu'il adopta, très classique dans sa conception, n'aurait sans doute pas été imaginé par les premiers maîtres d'œuvre, mais Grégoire avait à répondre au programme imposé en se conformant aux doctrines en vigueur.

Il conçut l'aile de la Cour comme une copie de la Salle des Procureurs à laquelle elle fait face, le projet entraînant la suppression de la Porte aux Cerfs sur laquelle allait empiéter la nouvelle construction. L'enchaînement de la composition conduisit l'archi-

te à raser le mur crénelé, puis l'escalier d'angle qui s'y appuyait, remplaçant ce degré par un escalier central afin d'obtenir une plus parfaite symétrie. Le pavillon couvert d'un toit en hache, formant raccord entre les deux bâtiments primitifs, fut lui aussi condamné pour la même raison.

Procédant à la destruction assurément regrettable de ces intéressants morceaux d'origine, Grégoire fit exécuter le perron de la Salle des Procureurs en l'encadrant d'une rampe inesthétique en fonte.

La flèche de la cathédrale était alors en construction sous la direction d'Alavoine, et la fonte se révélait le matériau à la mode. Grégoire en abusa en remplaçant le mur crénelé et sa porte royale par cette grille d'un gothique riche qui existe encore et qui dégage la vue sur la cour. Cette satisfaction n'atténua pas totalement notre regret... mais l'histoire des escaliers et de cette clôture aura des rebondissements.

L'ensemble des restaurations extérieures était achevé, la construction du nouveau bâtiment de la Cour d'Appel qui se limitait en bordure de la rue Boudin fut commencée en 1844. Les magistrats quittèrent l'Hôtel de la Première Présidence et vinrent s'y installer en 1851. Le passage qui enjambait la rue Saint-Lô, devenant sans objet, fut alors démoli l'année même de la mort de Grégoire. Les travaux intérieurs n'étaient pas achevés et ils furent poursuivis par son successeur Desmarests.

Un autre programme, tout chargé lui aussi de responsabilités, avait été confié à Grégoire. A Saint-Ouen, le portail construit au début de la Renaissance était amorcé. L'angle saillant des deux tours commençait à dessiner un vaste porche et la grande rose avait été réalisée, mais l'ensemble ne dépassait pas le niveau des toitures. L'œuvre était donc demeurée incomplète jusqu'au jour où le gouvernement de Louis-Philippe voulut terminer Saint-Ouen en hommage au génie français. C'est ainsi que la loi du 16 juin 1845 accorda un crédit de 1.318.000 francs (d'alors) pour la construction de la façade occidentale. Reconnaisant que l'église Saint-Ouen est un des monuments les plus admirables de son patrimoine, la France entière contribuait à terminer l'œuvre laissée en suspens à la fin du xv^e siècle. Grégoire était chargé de cet honneur redoutable.

Plusieurs projets furent étudiés, dont le premier s'inspirait d'un dessin établi à l'origine et retrouvé par Dom Pommeraye. Il maintenait le soubassement existant, achevait le porche et prévoyait d'élever en façade deux clochers apparentés à la tour centrale en se terminant de même par des couronnes jumelles.

Mais dans les années 1840, l'art du xv^e siècle, tout comme

celui de la Renaissance, était étiqueté comme une décadence, alors que seul le style du XIII^e siècle était tenu par les augures en grande considération. Malgré la protestation des archéologues rouennais et des architectes chargés du projet (Desmarets venait d'être adjoint à Grégoire) les censeurs impassibles passèrent outre et condamnèrent les assises existantes, qui méritaient d'être conservées, pour y substituer leur solution personnelle. Le porche fut donc démoli et la façade que nous connaissons fut exécutée.

Elle se présente, a écrit Pierre Chirol, « comme un fâcheux écran avec deux clochers aux proportions mesquines où la recherche du détail a fait oublier l'ensemble ».

Dans sa monographie sur l'abbaye de Saint-Ouen qui fut l'objet de sa thèse à l'École des Chartes, notre confrère M. André Masson reproduit le dessin de Dom Pommeraye que Grégoire proposait de respecter, mais qui fut malheureusement écarté. Et il écrit : « Saint-Ouen reçut là l'hommage le plus éclatant et le plus regrettable ». Il rappelle que de véhémentes protestations avaient accueilli le projet officiel et il le sigmatise sous le nom de « vandalisme d'achèvement ». De son côté Camille Enlart a pu écrire que la solution adoptée constitue un des pastiches les moins aimables que l'art du Moyen Age ait suggéré.

L'architecte qui porte à jamais la responsabilité d'une œuvre manquée ne fut-il pas victime de son époque et des maîtres qui s'imposèrent alors en des commissions irresponsables, faisant supporter par d'autres de détestables et irrévocables décisions ?

Écoutons ce qu'écrit Lucien Lefort à ce propos, dans un article qu'il consacrait à son prédécesseur Desmarets : « En 1846, nous trouvons Desmarets à Rouen, inspecteur des travaux de Saint-Ouen. M. Grégoire, architecte du département, dirigeait en chef la reconstruction de la façade et des deux tours. A cet égard, nous ne devons pas laisser peser sur la mémoire de nos confrères les regrets légitimes qu'inspire la disparition des soubassements prévus par l'architecte du XV^e siècle, élevés d'une douzaine de mètres et comportant pour les tours une ampleur que ne possèdent malheureusement pas les constructions nouvelles. Dom Pommeraye, dans une planche bien connue, nous montre l'harmonie devant exister entre la tour centrale et les tours occidentales de l'édifice. *Grégoire lutta courageusement* pour la continuation de l'antique projet, tous les archéologues et artistes de la région étaient avec lui. Mais les administrations parisiennes avaient décidé l'arrachement des fondations anciennes, la province dut s'incliner, et nous devons conserver à Rouen une manifestation permanente et à jamais regrettable de la centralisation artistique. »

Grégoire appartenait à l'Académie depuis le 28 mai 1833 ;

après avoir œuvré chez nous pendant près d'un demi-siècle avec une conscience et un talent certains, il mourut à 63 ans en 1854.

Il eut pour successeur Louis-François DESMARETS. Celui-ci était né à Compiègne le 17 juillet 1814. Elève à l'école des Beaux-Arts de Paris, il fut admis en loge pour le concours de Rome. Venu à Rouen pour seconder Grégoire dans les travaux de Saint-Ouen, il était nommé en 1850 architecte adjoint du département et architecte en chef le 23 février 1852.

Il fut également architecte diocésain, travaillant à la cathédrale avec Barthélemy pour la restauration des portails des Libraires, de la Calende et de la chapelle de la Vierge. Il était un dessinateur remarquable et nous connaissons de lui des dessins du portail de la Calende exécutés d'un trait souple et précis comme une miniature. Membre de la commission d'Architecture et de la commission départementale des Antiquités, il fut reçu à l'Académie le 27 juillet 1852.

Curieusement, il avait choisi comme thème de son discours de réception, un sujet qui nous surprend aujourd'hui : « La convenance de l'application exclusive du style gothique à la construction des édifices religieux ». Il était bien de son temps et s'il épousait des idées que nous contestons, nous nous efforçons de ne pas lui garder rigueur de ce manque d'imagination. Dans tous les domaines, il déploya une intense activité.

C'est lui qui dirigea les travaux de reconstitution du donjon de Philippe-Auguste. Si nous en croyons le dessin reproduit au Livre des Fontaines de Jacques Le Lieur, la partie haute de la tour se terminait par des créneaux et non par un toit en poivrière. Nous serions tentés de le lui reprocher, si nous ne pensions que les cercles officiels ont peut-être, là encore, imposé cette silhouette au demeurant très étudiée et qui accuse bien le caractère de l'époque.

Desmarets eut à poursuivre les travaux de restauration du Palais de Justice afin d'adapter les locaux aux besoins de l'appareil judiciaire. C'est ainsi que de 1857 à 1861, il aménagea la salle des Assises, refit le décor des murs en incorporant dans celui du fond un Christ sculpté encadré de deux médaillons, puis restaura le somptueux plafond doré en recomposant les pendentifs qui avaient disparu. Cet ensemble faisait l'admiration des visiteurs avant qu'il ne fut détruit par l'incendie de juillet 1944.

Outre de nombreux bâtiments hospitaliers et pénitentiaires, il restaura la Préfecture et ses bureaux. C'est lui qui fit procéder à l'érection de la statue de Napoléon sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Il fut fait à cette occasion chevalier de la Légion d'honneur

en août 1865. Il mourut à Rouen en 1882, à 68 ans, après avoir rempli une belle carrière d'architecte.

Il fut remplacé comme architecte départemental par Lucien LEFORT que j'ai eu l'honneur et la joie de connaître alors que, débarqué de ma Basse-Normandie pour entrer à l'école des Beaux-Arts de Rouen, il me recevait cordialement à sa table familiale. Je le revois, plutôt de petite taille mais vif et alerte. Il portait sur son visage au front dégarni, aux yeux perçants et lumineux, une moustache et une barbiche grisonnantes. Il était d'un abord simple et accueillant que je ne saurais oublier.

Lucien-Frédéric-Didier Lefort naquit à Sens le 6 janvier 1850. Son père, architecte diocésain et collaborateur de Viollet-le-Duc, était chargé des travaux de la cathédrale, de l'archevêché et du séminaire de la ville épiscopale de l'Yonne.

Héritant des dons multiples de ce père, artiste, poète et d'esprit scientifique tout à la fois, Lucien Lefort après ses études au lycée de Sens, vint dans la capitale en 1867 pour y préparer Polytechnique.

Admissible à l'écrit, une fièvre thyphoïde l'empêcha d'achever le concours et les événements se chargèrent de modifier son orientation professionnelle. Après sa convalescence, ce fut la guerre. Le temps qu'il passa auprès de son père et l'attrait qu'il se sentait pour les arts décidèrent de sa carrière.

Revenu à Paris en 1872, il entra à l'atelier Lance et était reçu, le premier de sa promotion, au concours d'admission à l'école nationale d'Architecture. Il poursuivit ses études dans l'atelier André où il obtint premières mentions et médailles. Le diplôme, qui consacre aujourd'hui les travaux de l'école, n'existait pas encore, mais il reçut à sa sortie le poste d'inspecteur des travaux de la Douane. Il eut, pour chef de service, son futur beau-père, M. Just Lisch. Signalons, à ce propos, combien furent nombreux les architectes dans sa famille.

Père, beau-père, frère, beaux-frères, fils, neveux, exercèrent la profession que plusieurs de ses petits-fils poursuivent à leur tour. Un arbre généalogique professionnel de la famille Lefort serait d'une consultation éloquente.

Une place d'architecte adjoint du département de la Seine-Inférieure étant vacante, Lucien Lefort l'obtint au concours. En 1879, il était désigné pour remplir les fonctions d'architecte en chef qu'il exerça pendant trente-sept ans avec une activité inlassable et féconde.

Il a édifié notamment l'école normale d'instituteurs de la rue

Saint-Julien, l'école normale d'institutrices de la rue de Lille, l'établissement départemental de Grugny, le Palais de Justice de Dieppe, les Archives départementales de la Seine-Inférieure dans l'ancienne préfecture.

Il fut encore architecte des Hospices et de la Chambre de Commerce. Pour celle-ci, il construisit la Bourse, c'est-à-dire le pavillon central et toute l'aile droite du Palais des Consuls s'identifiant avec les bâtiments du XVIII^e siècle. Cette œuvre magistrale a été détruite lors des bombardements de 1944.

Comme architecte en chef des Monuments historiques depuis 1887, il était chargé de l'entretien des nombreux édifices classés qui existent dans le département.

A son tour, il fut appelé à poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs Grégoire et Desmarests pour agrandir à nouveau notre Palais de Justice. C'était une importante et délicate entreprise que celle de doubler la surface bâtie de l'un des plus beaux monuments de France. Il le fit avec une rare perfection, sans nuire à l'unité de l'ensemble et en s'élevant, ainsi que l'a écrit Edouard Delabarre, à une maîtrise digne des artistes du Moyen Age.

Il s'agissait alors d'aménager le Tribunal Civil en accolant les nouveaux bâtiments à la Salle des Pas Perdus, et en faisant une emprise vers l'ouest de 1.000 m² de terrain. Les adjonctions édifiées au XVIII^e siècle, qui occupaient une partie de cet emplacement, furent démolies pour permettre la construction de ce vaste ensemble.

La façade sur la place Foch, qui s'appelait alors place Verdrel, nous est bien connue avec son entrée, surmontée d'une horloge au dessin savant, et couverte d'un toit en hache. Les façades adjacentes sur la rue Saint-Lô et la rue aux Juifs s'harmonisent avec les bâtiments de la grande cour, au point que, pour un œil averti, l'ensemble dans tous ses détails paraît avoir été réalisé à la même époque.

Au Salon de 1885, les dessins de M. Lefort, exposés aujourd'hui dans le bureau de son fils, obtenaient une médaille d'or, distinction que consacrait une première médaille à l'exposition universelle de 1889 et la remise de la Légion d'honneur.

Mais Lucien Lefort n'en avait pas fini pour autant avec le Palais de Justice. Au début de ce siècle, en 1902, il est appelé à entreprendre des travaux d'importance secondaire. L'escalier central donnant accès à la Salle des Pas Perdus était en mauvais état. C'était celui-là que Grégoire avait fait exécuter en remplacement de l'escalier d'angle s'appuyant sur le mur crénelé. Conformément aux attributions qui revenaient à l'architecte en

chef des Monuments historiques, Lucien Lefort eut le courage de proposer la reconstitution de l'escalier d'angle et du mur crénelé, tels que des dessins nombreux en attestaient l'existence. Son projet fut approuvé en haut lieu, et les travaux furent mis en chantier. Mais les Rouennais s'étaient habitués à la vue sur la cour et les belles façades du Palais. Ils en appréciaient le dégagement, malgré la grille en néo-gothique très fantaisiste. Et ce fut un véritable « tolle » quand la masse du degré polygonal, s'appuyant sur l'amorce du mur, fit comprendre au public que la cour allait se trouver enclose ainsi qu'elle l'était autrefois. Une violente polémique s'ensuivit qui, de la province, gagna la capitale et eut des échos jusqu'à la Chambre des Députés. Lucien Lefort se défendit très dignement. Il cita ses auteurs et, dans une plaquette illustrée de gravures, il exposa les raisons de sa conception parfaitement orthodoxe.

Finalement, l'opinion publique l'emporta. Le degré apparaissant d'un volume trop massif, tant que l'ensemble n'était pas achevé, fut démoli pour être remplacé par une construction plus légère, proposée par l'inspecteur Selmersheim, mais inspirée d'un style gothique champenois très différent de celui de notre province.

Cette lointaine histoire est maintenant oubliée, et ignorée sans doute de beaucoup de nos concitoyens. Avec le recul, nous pouvons estimer que la satisfaction esthétique éprouvée à contempler dans son ensemble la cour du Palais ne laisse aucun regret d'une reconstitution, aussi savante et consciencieuse qu'elle ait été. Et cela confirme mon opinion que, si les chefs-d'œuvre archéologiques doivent se conserver pieusement, il est bien téméraire de vouloir ressusciter ceux qui sont disparus.

Pierre Chirol, qu'on ne doit pas manquer de consulter sur l'histoire artistique de Rouen, a lui-même raconté, lors de la réception de Robert Eude en 1953, cette histoire de l'escalier du Palais de Justice avec la verve qui lui était personnelle. Il décrivait la campagne de presse dirigée de Paris par André Hallays, rédacteur au *Journal des Débats*, qui « répandit son humeur bilieuse dans un de ses feuilletons hebdomadaires ». Georges Dubosc, pour une fois, ne s'était pas rangé du bon côté en emboîtant le pas à son ami Hallays, pourtant tous deux avaient, jadis, combattu pour de meilleures causes.

Et Pierre Chirol, qui donne son adhésion intellectuelle au projet de Lucien Lefort, concluait : « Qu'on nous rende d'abord notre Palais et les spécialistes discuteront ensuite s'il y a lieu de l'enclore jalousement au nom d'une restitution certaine, ou de le ceinturer de parterres fleuris. »

Nul doute que l'on opterait aujourd'hui pour les parterres fleuris...

A côté de la clientèle officielle qu'il eut à servir, Lucien Lefort travailla pour de nombreux clients privés parmi lesquels les frères Duthuy, collectionneurs originaux. Etait-ce à l'occasion de la construction du presbytère ou de la sacristie de Saint-Maclou dont il dirigeait les travaux, qu'eut lieu cette visite où Pierre Chirol, jeune commis du cabinet Lefort, hésitait à introduire, dans le bureau de son patron, celui qu'il prenait pour un clochard, et qui n'était autre qu'un très riche et très érudit client ?

Tels furent l'immense labeur et la prodigieuse activité d'architecte de Lucien Lefort. Mais comme vous, Monsieur, il se préoccupa de représenter et de défendre les intérêts de sa profession. Il présida à Rouen le Syndicat des Architectes et il fut porté par ses pairs à la présidence de l'Association Provinciale des Architectes Français, importante fédération des syndicats de province qui existe toujours.

C'est alors qu'il entreprit de décentraliser l'enseignement de l'architecture en participant à la création des écoles régionales. La première fut fondée à Rouen avec l'accord de la municipalité en 1901. En attendant la refonte de l'enseignement de l'architecture, dont on parle sans en prévoir l'aboutissement, cette école que nous avons fréquentée, vous et moi, a prospéré.

★★

J'ai tenu à vous accueillir parmi nous en évoquant trois de vos prédécesseurs ; comme nous tous, ils ont connu les joies de la création. Certains de leurs travaux leur ont valu de flatteuses approbations. D'autres leur ont réservé soucis et déboires, malgré la conscience qu'ils y avaient apportée. Il en est toujours ainsi, et nous pensons que notre profession ne serait pas si grande si elle ne comportait, avec la fierté de nos réussites, l'épreuve de nos soucis et de nos responsabilités.

ARCHITECTES AYANT ÉTÉ MEMBRES DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN
DEPUIS SA CRÉATION, EN 1744, JUSQU'A 1967

- DEFRANCE, membre associé le 12 décembre 1754 († 1765).
 LE CARPENTIER, membre associé le 2 juin 1756 († 1773).
 DE VRIGNY, membre associé le 10 janvier 1759.
 COUTURE, membre associé le 23 février 1774 († 1799).
 LE BRUMENT J.-B., membre associé le 4 février 1778 († 1804).
 VIEL DE SAINT MAUX, membre associé le 13 mars 1782 († 1819).
 LEQUEU, membre associé le 30 août 1786.
 VAUQUELIN Guillaume, membre titulaire le 6 juillet 1803 († 1829).
 BOUET Jean-Louis, membre titulaire le 14 août 1804 († 1810).
 CLÉRISSEAU, correspondant national le 13 avril 1810 († 1820).
 MAILLET DU BOULLAY, membre titulaire le 16 juin 1824 († 1878).
 ALAVOINE Jean-Antoine, corresp. national le 15 janv. 1830 († 1834).
 LEJEUNE Auguste, membre titulaire le 18 juin 1832 († 1853).
 GRÉGOIRE Henri-Charles, membre titulaire le 28 juin 1833 († 1864).
 Architecte en chef du département.
 BARTHELEMY Jacques-Eugène, membre titul. le 30 juin 1837 († 1882).
 Architecte diocésain.
 DESMARETS Louis-François, membre titulaire le 27 juillet 1852 († 1882).
 BRUNIER Auguste, membre titulaire le 28 mars 1855 († 1873).
 REVOIL Henri-Antoine, corresp. national le 26 avril 1872 († 1901).
 SIMON J.-B. dit Georges, membre titulaire le 18 mai 1877 († 1899).
 ADELIN Louis-Jules, membre titulaire le 16 avril 1880.
 MAILLET DU BOULLAY fils, membre titulaire en 1880 († 1891).
 LEFORT Lucien, membre titulaire le 20 avril 1883 († 1916).
 COURTONNE François-Elie, membre titulaire le 26 novembre 1886.
 RUEL Georges, membre titulaire le 11 décembre 1902 († 1942).
 DELABARRE Edouard, membre titulaire le 16 décembre 1909 († 1951).
 CHIROL Pierre, membre titulaire le 16 mai 1919 († 1953).
 FLAVIGNY Robert, membre titulaire le 13 novembre 1943 († 1959).
 LEFEBVRE Pierre-Maurice, membre titulaire le 19 juin 1948.
 ROBINNE André, membre titulaire le 29 mai 1958.
 LEROY Raoul, membre titulaire en 1966.

« Mon Pays de Caux »

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Jehan LE POVREMOYNE

(25 février 1967)

Mademoiselle, Messieurs,

Vous ne sauriez être surpris de ce que votre humble serviteur — il y a tant de respect dans cette expression aujourd'hui désuète que je l'ai retenue exprès — dépose les remerciements qu'il vous doit aux pieds des Saints cauchois.

Vous connaissez trop nos traditions pour ne savoir point que les pèlerins, secrètement allés aux vieux sanctuaires, ont toujours prétendu qu'ils y étaient exaucés, les démarches silencieuses de la sincérité du cœur ayant plus d'efficace encore que la louange des hymnes chantés.

Je supplie mes Saints cauchois, les plus cachés au fond de nos églises et de nos chapelles paysannes, de vous combler de tant de bénédictions que longtemps vous ressentiez au fond de vous-même le témoignage joyeux de ma gratitude.

Vous m'avez tous si bien accueilli lors de mes visites, dites académiques, que — rentré chez moi — j'avais la conviction d'un retour de pèlerinage précisément, à travers les Sciences, les Lettres et les Arts, aux plus éminents dépositaires des dons de l'intelligence et du cœur. Jamais démarche ne me fut plus enrichissante que celle-ci.

Pour vous en remercier au seuil de cette Académie, mes dévotions aux Saints cauchois vous sont le gage de celle que j'entends avoir pour vous aussi, mes chers et vénérés collègues.

Alors que je ressens une si précieuse joie, mêlée d'orgueil — n'en doutez pas —, à me voir accueilli par vous en présence de tant de hautes personnalités et d'amis, je vous dois une confiance.

Le lundi d'une Pentecôte qui s'est éloignée depuis plus de soixante ans, une grand'mère paysanne, perdue dans la foule des pèlerins qui s'agenouillaient à la fontaine Saint-Mellon d'Héricourt-en-Caux, tendit elle aussi au sacristain, pour qu'il le plongeât dans la source glacée, le corps mis à nu de son petit garçon.

Le poulot tardait à marcher...

La fontaine existe toujours. La grand'mère est au Paradis. Le petit garçon est celui qui vous raconte cette histoire.

Une histoire vraie qui lui fut dite et redite vingt fois, dès qu'il fut en âge de participer — trop distraitement, bien sûr — à ce pèlerinage, derrière la simple châsse de bois doré enrichie de quatre émaux de Limoges champlevés.

Tout ce que peut recéler de vérité scientifique la tradition orale ne se découvre pas d'un coup. Le petit paysan que j'étais ignore longtemps pourquoi on ne descendait jamais de Robertot à Héricourt-en-Caux mais à Saint-Mellon.

C'est que le nom de notre évêque l'a, des siècles durant, emporté sur l'appellation administrative.

Un témoignage vivant de dix-sept siècles d'Histoire ! Car nonobstant l'occupation romaine, saint Mellon, prêchant, baptisant, offrant le Sacrifice du Seigneur, exerça son ministère en toute liberté, à Rouen, autour de Rouen, non sans manifester sa prédilection pour cette vallée de la Durdent, si richement édifiée, aux franges de la vive rivière et de ses douces collines boisées, de résidences patriciennes.

Le pontife y mourra en son extrême vieillesse — à Héricourt même — le 22 octobre 311 ou 314.

Depuis saint Mellon et jusqu'à la dernière ordination que confèrera le dernier archevêque du diocèse, les premiers maillons de la chaîne ininterrompue de notre foi religieuse auront été la maison de Proecordius sous les murs de notre cathédrale, la fontaine baptismale et la crypte d'Héricourt-en-Caux. En effet, sous le coteau qui ostend en plein ciel cauchois l'église de la paroisse — néo-romane — réédifiée en 1850 sur les ruines de la primitive, bâtie ou rebâtie au XI^e siècle, fut découvert, en 1817, taillé dans la craie, un curieux sanctuaire. Sa voûte assez basse soutenue par quatre arceaux de tuf qui se croisent en ogive, elle dessine une croix grecque.

Rien ne permet de la dater avec certitude.

L'archéologie non plus que l'Histoire ne prouvent qu'elle soit du temps de saint Mellon.

Seule — mais seule pour moi veut ici dire tout — seule l'affirme la foi du peuple de chez nous.

La foi de ma grand'mère paysanne, à genoux pendant que le sacristain me trempait tout le corps d'un grand coup d'eau et que, me ramassant dans son tablier, m'essuyant et me langeant prestement — me « rembraïlant », comme elle disait — elle buvait au creux de sa main un peu de cette même eau versée pour les pèlerins dans un baquet. Les plus simples gestes vont le plus près de Dieu !...

La foi de mon grand'père qui fut soixante ans berger dans les plaines des entours.

J'ai couché avec lui dans sa caverne, sa roulotte à brancards, près du parc aux moutons que surveillaient les chiens. Il m'a montré comment regarder le ciel et j'ai gardé souvenance de certaine grande nuit bleue du mois d'août où pour la première fois j'ai vu tomber d'étranges pluies d'étoiles.

Ce sont eux, ma grand'mère tisserande et mon grand'père berger, qui m'ont appris ce que je sais de profondément vrai de mon bien-aimé Pays de Caux, celui que l'on n'apprend pas dans les livres mais dans sa vie de tous les jours.

Jours et saisons, j'en ai suivi le cours à travers plaines, à travers bois, au bord de ma rivière aux moulins à aubes, au long des sentes et des chemins de l'église et de l'école.

Vous voulez bien, n'est-ce pas, que je vous y entraîne, mais non sans vous prévenir que nos lents chemins cauchois ne vont jamais droit longtemps.

Alors que les champs sont tracés au cordeau, de borne à borne, au plus juste droit de la propriété, eux sinuent, se cachent, s'ombragent, puis se découvrent pour, de nouveau, s'entrecroiser et quasi brouiller les pistes.

Vous l'aurez remarqué, il en va de même de la conversation paysanne, du récit, du secret à confier. Ils empruntent toujours de grands détours.

L'étranger le pourrait prendre pour de la dissimulation. Point du tout. C'est recherche du but à atteindre sans hâte ni précipitation, avec une certaine curiosité de la découverte.

Qui n'est pas du pays s'effare puis finalement se retrouve et, à son ébahissement comme à son plaisir, s'aperçoit qu'il a

mieux compris, grâce justement à cette abondance discursive. Tout le contraire de l'impatience et de l'irraisonné...

J'aimerais votre adhésion à mon tranquille cheminement.

J'avais alors quelque douze ans. Je me revois un après-midi, sur un chemin pierreux (il est aujourd'hui goudronné...) qui va du Petit-Veauville à Anvéville. Je poussais la brinqueballante voiture d'enfant dans laquelle j'avais été bercé jadis. Elle servait maintenant à transporter les cotonnades que ma grand'mère tissait à la main sur son métier. La marchandise livrée au représentant de la fabrique inconnue et les quelques sous encaissés, noués dans mon mouchoir, je reprenais le chemin du retour.

La route, sur un bout de son parcours, était suffisamment accidentée pour que l'envie me prit de jouer aux montagnes russes. Je grimpais dans ma propre voiture et prenant pour volant la poignée de faïence, je me lançais tête en avant dans la descente.

Tête en avant et pour une culbute sévère dans le fossé où les herbes de Saint-Jean, frisottées d'argent, les mille-pertuis et les petits trèfles blancs amortirent la chute dans les orties et les ronces.

A quoi cela m'a-t-il conduit ?

A constater péremptoirement qu'en dépit des géographes, le Pays de Caux n'est pas un plateau.

Il est bosselé, à rainures profondes, pentes et contre-pentes, cavées, vallons et vallées. Je crains que les plaines, certes innombrables, qui découpent le pays en tranches rectilignes ne fassent trop illusion et n'aient imposé une image stéréotypée qui ne correspond point toute à la réalité.

Est-ce donc par hasard que tant de villages et de lieux-dits s'appellent des Monts ?

Ce pays est un parc magnifique, ouvert sur de grands espaces d'herbe et de labours et parcouru de ruisselantes rivières.

Partagées entre le bassin de la Seine et celui de la Manche, elles creusent le Caux de si profonds sillons, boursoufflés de massifs forestiers, que l'on ne court point dix lieues dans un sens ou dans l'autre, sans en être émerveillé.

Au Sud, le parc s'incline et baigne aux rives du fleuve ; à l'Ouest, il s'arrête aux falaises, les magnifiques, surprenantes, hiératiques falaises ! Nos forteresses de mer, le pied de leurs remparts dans ces milliards de boulets que sont les galets. Elles portent armure de craie blanche et de noir silex à parements d'argile rouge, casque d'herbe empanaché de l'or des joncs-marins !

De place en place, l'imprenable muraille s'entr'ouvre sur de charmantes valleuses dont quelques-unes atteignent la plage mais dont la plupart — berceaux vides de rivières mortes — restent suspendues entre mer et ciel !

A Etretat, l'ouverture devient portique.

Le cher et grand Charles Péguy, martelant son envoûtant poème de sa *Présentation de la Beauce à Notre-Dame de Chartres* chantait :

*Nous sommes nés au bord de votre Beauce plate
Et nous avons connu dès nos premiers regrets
Ce que peut recéler de désespoirs secrets
Un soleil qui descend dans un ciel écarlate.*

*Et qui se couche au ras d'un sol inévitable
Dur comme une justice, égal comme une barre,
Juste comme une loi, fermé comme une mare,
Ouvert comme un beau socle et plan comme une table.*

Il n'eut jamais pû chanter de même une *Présentation du Pays de Caux à Notre-Dame de Rouen*, du Havre, de Caudebec ou de Fontenelle.

Chez nous, aucune monotonie jamais. Aucune impression d'une terre qui n'en finirait pas et d'où, à force de marcher et de marcher toujours à la poursuite d'un horizon reculant, naissent fatalement l'ennui, l'angoisse, le désespoir !

Pays de labours, pays d'herbages aussi, oui, mais pays surabondamment branchu et feuillu.

Il semble que l'on y porte trop peu d'attention.

Dans l'infinité de nos bourgades, villages, hameaux, lieux-dits éparpillés et cloisonnés dans des haies de moyenne hauteur, de vergers, de boqueteaux, bosquets et bois, des milliers d'arbres enserrant amoureusement maisons et clochers.

Le plus jeune de leurs ancêtres est notre chêne d'Allouville, aux plaies pansées d'essentes, bardé de fer, mais toujours debout. Sa carcasse quasi millénaire, dix mètres de circonférence, abrite deux chapelles. Le vieux prince brave les tempêtes, défie les ans et donne toujours du gland !

Mais notre Pays de Caux tire aussi très particulière physionomie des incomparables lignes de force de ses hêtraies qui, de tous côtés, barrent l'horizon.

Tout un appareil basé sur l'expérience, dans un souci de rude bon sens : protection et profit.

Il s'agissait de protéger des bourrasques, d'abord les toitures de chaumes car nous ignorions la tuile et ne connaissions que la paille ; en second lieu, les bourgeons, les fleurs, puis les pommes.

Plus on se rapprochait de la mer, plus les « lignes » d'arbres se multipliaient. Le « fossé » en comportait deux rangées, plantées en quinconce pour une plus grande efficacité du « mur », mais elles s'augmentaient à l'intérieur du « carré », en contre-bas, de deux ou trois rangs supplémentaires. Notamment dans les fermes.

Par ailleurs, pourquoi les hêtraies châtelaines et pourquoi les barrages de faîtes ?

Un peu pour le prestige de l'avenue du château, mais surtout pour « couper » le vent et, plus, pour le désorienter !

Les tempêtes, sur le Pays de Caux, trouvaient — elles les trouvent de moins en moins, on a tellement déboisé depuis cinquante ans — les tempêtes trouvaient des barrières, de formidables remparts qui les écartelaient sur leurs fûts ronds et les dépouillaient de leur violence, à grands coups de balais de ramures en des grondements d'orgues géantes !

Ces « coupe-vents », sans leur en avoir donné le nom, les cauchois, depuis des siècles, les avaient inventés. Nos architectes médiévaux ne savaient-ils pas, eux aussi, édifier des rues dont nous jugeons qu'elles sont anarchiques alors qu'ils les avaient bel et bien conçues pour éviter les rafales d'enfilade, protéger le passant, lui ménager des refuges ! Ah ! nos savantes vieilles rues de Rouen !

Cet enchevêtrement boisé du Pays de Caux s'éclaircit des innombrables acres (la mesure conservée) des plaines qui, selon les époques et les assolements en colorent différemment le damier : ocre des labours, émeraude des blés, argent des avoines, pourpre des trèfles incarnats, or des colzas, marbre vert des betteraves.

Il y avait aussi le lin qui fleurissait bleu et s'offrait si bien au poète pour chanter l'azur du ciel.

On ne le cultive plus que blanc à présent.

Comment voudriez-vous que l'on restât poète ?

Mais le ciel perdure lui et qui n'est point bleu comme ailleurs. Il est aussi gris et blanc, gris et bleu, ou bleu et blanc. Et rouge aussi. Et or ! Et vert parfois, à l'extrême pointe des nuitées de juin !

Les plus beaux, chez nous, sont les ciels bleus et blancs, lorsque des hymalayas de nuages composés d'on ne sait quelle neige de lumière bougent à peine, se métamorphosent impercep-

tiblement et s'écroulent sans se rompre dans les profondeurs azuréennes !

Ce terroir participe des échanges lumineux de l'infini de la mer et de l'infini des cieux. Du sommet de ses falaises, voire loin de l'intérieur des terres, on assiste, en toutes saisons, à des couchers solaires d'une indicible splendeur jusque dans la Nuit de la Saint-Jean, à ne pas perdre une once de clarté !

Le petit bonhomme que j'étais a vécu des années sur ces chemins de féerie, sa main petiotte dans la paume douce et chaude de sa grand'mère paysanne, des chemins dont il sait que vous les aimez vous-même.

Mais ne faudrait-il point vous parler aussi de nos villes, bourgades, églises, chapelles, manoirs, châteaux, abbayes, en un mot de notre Pays de Caux monumental ?

Je ne saurais maintenant le faire ; nos pas nous mèneraient trop loin. Et puis les noms merveilleux s'égrènent dans vos mémoires et trop de silhouettes se dessinent dans vos yeux.

Je vous laisse à vos rêves pour fixer le mien sur un site admirable : celui du château de Cany et en raison aussi d'une remarque de ma grand'mère, d'une telle sagesse !

Cany, dans la vallée de ma Durdent, s'est bâti sur la rivière même. Les eaux courantes luisent contre ses terrasses et lui composent, sur sa façade arrière, un miroir merveilleux sur lequel, chaque hiver, fidèle à l'hospitalité seigneuriale, s'abattent des vols de cygnes sauvages.

Cany m'a toujours ébloui, dans le décor en étoile de ses avenues qui dévalent les pentes des collines forestières et plongent droit sur l'immense tapis vert déroulé pour lui sur plusieurs hectares.

Petit-fils du berger et de la tisserande, c'est à travers lui que mon cœur paysan révère passionnément nos belles demeures, d'un respect à coup sûr atavique, non sans que leur splendeur et je ne sais quoi d'indéfinissable — qui serait peut-être le secret de leur âme — ne paralysent les pas que je tente vers eux.

Comme si mes aïeux pauvres me soufflaient tout bas qu'enfant d'une mesure on ne peut regarder manoirs et châteaux que de loin.

Et c'est là sans doute ce que grand'mère voulait dire, en murmurant avec une infinie et tendre pitié :

— Tu sais, man gars, i sont point tellement à envier les gens riches.

Ce matin-là, alors qu'elle balayait la brique devant l'âtre où elle n'avait pas encore allumé son feu, elle remarqua :

— *Tiens, ça remeuille (ça remouille).*

La brique était humide. Le temps changeait. L'air redevenait plus doux. Les violettes et les primevères avaient éclos sur les fossés ; la haie du jardin, dépouillée des feuilles rousses de l'hiver, virait au violet. Là-bas, dans les bois, les merisiers pointaient leurs fleurs. Des jonquilles d'or empanachaient la cour sous nos pommiers.

Nous entrions dans le printemps. Bientôt ces pommiers-là allaient offrir leurs gros bouquets de mariées campagnardes, ronds, rouges, roses et blancs. Les mousses sur les chaumes reverdissaient. De petites feuilles poussaient partout dans les branches. On entendait des filets d'eau ruisseler de tous côtés et gagner les mares. L'herbe était tendre, fine et douce. On allait sortir les vaches. Le taupier, sa houe sur l'épaule, arrêté sur le chemin, avait affirmé :

— *Y aura pu d'neige à c't'heu...* (il n'y aura plus de neige à cette heure, c'est-à-dire désormais...)

Les hirondelles et les martinets n'étaient pas encore arrivés mais, dans son jardin, l'épicier fouissait sa terre et plantait son échalote.

C'était le signal de tous les travaux. Dès que l'un ou l'autre commençait de planter son échalote, chacun l'imitait. Point de maison, gens des villes, qui n'ait eu sa cour et son jardin. Pas de temps à perdre. L'hiver était fini. Les fermes se réveillaient qui s'étaient quelque peu assoupies. On verrait les attelées de chevaux pour les labours. C'était le moment des avoines à trèfles et de l'orge, à côté des blés semés à l'automne et drus maintenant. Début mai — avant la Sainte Monique — ce serait le lin et après lui le « *cossard* », le colza !

Pommiers fleuris, pissenlits sur l'herbe étalant leurs fleurs d'or, tous les hêtres, charmes, rouvres, frênes, noyers et cerisiers habillés de tendresse, le printemps cauchois chantait l'alleluia...

Pâques passées et les Rogations, la splendeur des terres couvertes s'étalait à perte de vue. Le bétail allait à son gré dans les herbages ou bien se voyait en longue ligne droite, attaché au piquet dans les luzernes, les vesces et les trèfles. Discipline purement cauchoise : l'attache au « *tière* ». La bête changée de place (on dit « *remuée* ») trois fois par jour, pour ne disposer, au bout de sa chaîne, que d'une ration de nourriture savamment calculée.

Doucement, s'en venait l'été. Le vert, jaune tendre ou bleu, du printemps s'était partout épaissi. Le Pays de Caux eut étonné Véronèse lui-même !

Les tisserands et les tisserandes avaient arrêté de « cacher », pour retenir encore une expression de chez nous : « chasser » la navette. Le moment arrivait des louages et des embauches pour les travaux de la moisson.

Les soirs du prime été, on voyait sortir de chez eux et se réunir les voisins à quelque coin de « fossé » où l'on pouvait s'asseoir et manger chacun son pot de soupe en devisant des heures entières. Une soupe au pain et aux légumes avec de la crème par dessus, dans laquelle la cuillère tenait debout. On « causait », dans sa langue maternelle, la seule, l'unique, le patois drû et charnu fait de bas latin et de vieux français, subtil et fin, débordant d'un humour spécifique, un patois qui ne s'écrit pas. Il y faut trop d'accent...

Je revois la saison des foins, les coupes menées à la faux, une faux qu'on entendait battre et rebattre sur la petite enclume de fer forgé. Le fil s'affûtait à la pierre de grès, trempée dans du cidre et suspendue à la ceinture du faucheur dans une corne de bœuf.

Les foins odorants dans la touffeur des jours ensoleillés, les foins qu'on étalait pour qu'ils « sèquent », que l'on secouait et retournait à la « fourquette », une petite fourche de bois aux pointes recourbées ; que l'on ratelait, bottelait à deux bosses, dites aussi à deux fesses, ou bien que, sans être lié, on enlevait en vrac, à grandes charretées bombées plus hautes que les maisons !...

Viendraient les moissons... Les trente ou quarante couples d'hommes et de femmes partiraient de chez eux en chariot, chaque cultivateur ramassant ses gens, avec une literie sommaire et du linge car ils ne reviendraient guère avant cinq ou six semaines. On couchait dans la bergerie ou, le plus souvent, dans le fournil car on faisait alors le pain à la ferme. Le pain et la brioche !

Quelles journées sous le soleil lorsque, tombée la rosée de la nuit, la cohorte ayant gagné la plaine, la ligne des faucheurs se déployait, sabrant, jambes écartées, dans une torsion puissante du tronc et à pleins bras, la paille dorée ! Leurs faux étant munies de « gavelliers », c'était une gerbe, faite de plusieurs « javelles », qu'ils rejetaient d'un coup sur le côté et qu'à la faucille ramassaient les femmes.

On mangeait sur place — six repas avec les collations, qui devaient, en fin des aoûtées, représenter des quintaux de pain, des tonnes de beurre, de lard et des hectolitres de cidre ! Mais

on ne comptait pas ! Entendez : on ne « comptabilisait » pas !...

Voilà qui a disparu de nos plaines cauchoises (et point seulement cauchoises). Je vous raconte une époque révolue, un Moyen Age ! Roulent à présent les moissonneuses-batteuses ! Plus de villottes, plus de meules non plus, ces donjons pansus qui, parfois, groupés à cinq ou six dans les grandes fermes, érigeaient, sur l'horizon, des cités médiévales.

Finies ces moissons-là, hautement menées par ces fermiers que l'on n'appelait point des agriculteurs, mais des maîtres-laboureurs (consultez les registres paroissiaux) et qu'effectivement l'on saluait du titre de Maître associé à leur patronyme : Maître Décultot, ou le plus souvent à leur « petit nom » : Maître Anselme, Maître Emile.

Finies les rentrées des moissonneurs et cette dernière journée dite du « caudaï » (du latin cauda) où, après avoir offert, enrubbannée, l'ultime gerbe de blé à la maîtresse — elle aussi portait son titre — ils dînaient (à midi) tous ensemble, le patron au haut bout de la table, casquette en tête toujours, comme sous Louis XIV et comme les Grands d'Espagne.

Les chariots revenaient dans la soirante, reportant de village en hameau, les ouvriers de l'été. Ils rentraient avec des bottelées de raptil, de paille — on disait du « *furre* » — des fagots quelquefois, et des « couchures » individuelles et les ustensiles de cuisine emportés au chantier. Ils rentraient, les quatre ou six chevaux harnachés de rubans et de pompons rouges, un coq piqué entre les branches d'une fourque de bois à l'avant du char triomphal — car c'en était un ! — les chansons du mois d'août chantées à pleines gorges et les gars les plus en souffle annonçant l'approche du convoi, à s'époumonner dans des conques marines !

Grand'mère m'y emmena souvent et j'ai chanté avec elle :

*Adieu, Nannon, Nannette,
Adieu, mon petit cœur
Plus d'espérance...*

Sortaient les grands rateaux pour ramasser les épis tombés. Cela avait un nom aussi : les « *ratelins* ». Tout récupéré, les chaumes avaient été livrés aux glaneuses... Bon an mal an, grand-mère avec ses glanes nourrissait ses quatre poules...

Grand'père, lui, menait sa troupe d'ambulants — de lourds moutons cauchois — dans les éteules où maintenant à découvert filaient les lièvres et s'envolaient les perdrix. Il y dressait son parc à claire-voie qu'il déménageait à l'épaule, le moment venu d'émigrer vers d'autres pâtis. Le fermier prêtait un cheval pour tirer la roulotte et la niche à « quien » (le chien).

La plaine nue maintenant s'allumait en septembre de grands feux, ou plutôt, à ras de terre, des foyers qui grillaient les « *craignes* », les racines de chiendent et les mauvaises herbes dont un hersage profond avait débarrassé la terre. Alors s'élevaient, haut dans le ciel, ou couchés longuement sous le vent, les tourbillons d'une fumée blanche et grise qui sentait bon l'automne.

La royale saison était à nos portes. Les arbres s'habillaient rouge et or. On entendait aboyer les chiens et péter les fusils, cependant que dans les chemins passaient lentement d'autres chariots avec leur mobilier cauchois, la literie, les fagots, les futailles et les enfants. C'était « la Saint-Michel-où-tout-le-monde-déménage ».

Mais on ne déménageait pas souvent. Nos villages étaient denses. Il y avait des maisons. Il y avait du travail.

Octobre, c'était aussi la rentrée d'école. Le samedi d'avant, grand'mère m'avait emmené au marché de Doudeville. A pied ! Deux fois 7 kilomètres ! Eh ! oui ! Pour m'acheter des « galots » (galoches) et un tablier. Mes culottes étaient toujours récupérées — révérence gardée — dans celles de mon grand-père.

Ce marché de Doudeville, sur la place, devant l'Hôtel de Ville de briques rouges à grandes baies cintrées, débordait loin dans les rues et jusqu'au pourtour de la butte sur quoi s'élève la belle église de grès et de pierre du XVI^e siècle. Marché coloré, bruyant, avec des montagnes de beurre en mottes (à l'époque), d'énormes paniers d'œufs, de couples de volailles — coqs, poules, pintades et « piots » (dindes) —, tout ceci dans une cohue d'hommes en casquettes à pont et blouses bleues — souvent verdies — s'arrêtant aux genoux, à longues manches, assorties aux épaules et au col d'une petite broderie blanche. Les « maquignons », marchands de bestiaux et surtout de chevaux, portaient une blouse noire. Signe de supériorité mais qui aidait aussi le client discret à repérer l'homme qu'il avait besoin d'approcher pour débattre (en secret) d'un marchandage, lentement conduit, à tabatières poliment tendues d'un côté comme de l'autre !

Les carrioles encombraient les rues écartées et les cours d'hôtels. Les chevaux dételés ruaient dans les écuries. Les cafés débordaient, dans la fumée et les odeurs fortes du calvados à multiples rincettes, de joueurs de dominos — le grand jeu cauchois — claquant les dés, sacrant, pariant, jusqu'à aller perdre cent sacs de farine, le chariot puis les quatre chevaux !... L'histoire est restée célèbre dans Héricourt.

Marché du samedi à Doudeville ; du lundi à Cany, sur sa grand'place des Halles xvii^e siècle, classées par les Monuments historiques ; du mercredi à Yvetot ; du vendredi à Fauville, pour ne citer que ceux-là, car Criquetot, Goderville et Bacqueville ont aussi les leurs... Marchés simples, doublés des marchés francs où se vend le bétail sur pied, et des foires plusieurs fois centenaires !

Mais ce n'était encore que l'automne.

Temps des labours, des charrues attelées à cinq chevaux, temps des semailles ; temps du lochage des pommes ; temps du cidre fabriqué à journée posées avec « l'égraillement » (l'écrasement) des pommes dans les broyeurs ou sous les roues de pierre ou de bois des vieux pressoirs. Marcs étalés sur des lits de paille d'avoine et « pilés », lentement, aux foulées sans à-coups des vis de chêne, afin que les fruits puissent rendre leur jus comme s'il coulait d'une source et point sous un pressage brutal qui eut meurtri la pulpe et rompu le pépin. Grands cidres où se mêlaient toutes les variétés des pommes de Caux : moussette, frequin, argile, amelot, doux grisot, pomme à torquette, bélière et bedan... et tant et tant d'autres aux noms perdus.

Grands cidres purs qui se pouvaient garder des années dans leurs foudres et que l'on « bouillait » pour un calvados inoubliable ! J'en ai bu qui avait été distillé en 1893 de cidres « remontés » depuis 1803 ! A Robertot, au Moulin de Sainte-Catherine, si vous voulez savoir.

Cidres courants aux remiages trempés à l'eau de mare, l'eau claire des pluies du ciel, décantée sous la « fraîche » des arbres et dans quoi nageaient les grenouilles. On n'en est pas mort !

Novembre sonnait le glas de la Toussaint. M. le Curé rappellerait le souvenir des morts, sans qu'il en fut tellement besoin, car chaque dimanche, avant et après la messe, on allait prier sur nos tombes. Les jours diminuaient. Les tisserands avaient repris, en chantant (ils chantaient à tue-tête) leurs navettes de buis et les bergers avaient rentré leurs moutons. On s'apprêtait à passer l'hiver, avec la halte carillonnée de Noël et sa messe de minuit où le maître-berger apportait à bénir l'agnelet nouveau-né. La campagne s'endormait tôt. La chandelle était chère et le feu onéreux qui rouinait à l'âtre, du hêtre en éclats, rarement du pommier — un bois de riche, disait-on ! — Dans les grands coups de froid, une flambée de canebots (des pieds de colza).

Les Rois, plus que le Jour de l'An, rapprochait les familles. Les patrons donnaient congé aux domestiques. Les filles placées à la ville revenaient aussi pour deux jours manger le boudin blanc à l'échalote, les tripes mijotées sur la braise, le lapin en fricot,

la poule à la crème, le pot-au-feu et la tarte à la marmelade avec — pour finir — de la brioche au beurre, de la gelée de pommes ou de la confiture de « gades » (groseilles rouges ou blanches) et des « douillons », des poires enrobées d'une pâte d'or ou des poires de coq confites dans leur jus avec du cidre pur.

Les Rois, c'était aussi le moment où, dans les fermes, les « hommes-année » (à l'année) étaient payés : dans l'ordre, le berger, objet d'une considération particulière (il était un peu sorcier...), le premier et le second charretier, les vachers et les autres. Payés en louis... Pas beaucoup... Mais en louis quand même...

Alors la femme réglait au boulanger tout le pain de douze mois et le loyer au propriétaire...

Ne restait plus qu'à travailler pour reprendre la ronde des saisons et des jours, le cycle inconnu de l'espérance « *Avec la bénédiction du Bon Dieu et le Paradis à la fin de vos jours* », comme on se l'était souhaité le 1^{er} janvier.

Tombaient les premiers flocons de neige mais on reverrait tomber aussi les flocons des pommiers. Le printemps reviendrait !

— *Je te ferai un sifflet dans eun'tite branque eud frêne pour que tu joues à l'alouette* (je te ferai un sifflet dans un petite branche de frêne pour que tu joues à l'alouette) m'avait — la dernière année — promis grand'père.

Mais, juste avant le printemps, grand'père était parti... et quatre ans plus tard, grand'mère, avant l'été...

La Terre Française et le Droit

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. JEHAN LE POVREMOYNE

par M. Victor BOUTROLLE

Monsieur,

Vous m'avez récemment demandé si les murs du temple dans lequel vous entrez ne s'offusqueraient point de vous entendre prononcer votre discours de réception en « patois cauchois », que vous connaissez à merveille.

Certaines églises, pensiez-vous, ont retenti ces temps derniers de chants peu liturgiques, et puis vous excellez à conter de truculentes histoires dans la langue et avec l'accent du terroir, en arrachant des larmes de rire aux plus sérieux de vos auditeurs !

Comme quelqu'un qui croit encore au mot de Paul Valéry : « le langage est l'honneur des hommes », et que s'en servir joliment et purement, à la française, c'est élever sa propre pensée tout en poussant dans la même voie ceux qui vous écoutent, j'ai cru devoir vous répondre que nos traditions seraient satisfaites de vous voir respecter notre parler ordinaire.

Vous avez bien voulu me suivre et voilà qui nous vaut, émaillé de locutions cauchoises (il fallait bien quand même, n'est-ce pas, céder à la tentation), le joli tableau que vous venez de nous broser d'un morceau de Normandie qui est spécialement vôtre. Et pourquoi donc ?

C'est que, né au Havre quand ce siècle avait trois ans, orphelin de bonne heure, vous connaissez une enfance dure dont les échos retentissent dans votre livre « Rose Misère ».

Votre grand-père était berger (vous ne m'avez point confié qu'il fût sorcier), votre grand-mère tisserande : celle-ci vous élève avec quels soins attendrissants, et vous nous direz plus tard, dans l'un de vos chapitres de « Ma Grand-Mère Paysanne », comment, au temps où vous conquériez de solides humanités à l'Institution Saint-Romain de Rouen, elle venait chercher, sous la neige, à pied, en gare de Doudeville, l'écolier en vacances pour l'emmenner pareillement chez elle, à Robertot, en cette vallée de la Durdent si douce à votre cœur : et le plus fatigué de la course était encore le petit bonhomme transi qui courait derrière elle !

Pour vous, les jours d'à présent rejoignent ceux du passé, puisque vous êtes « Monsieur le Maire de Robertot » depuis vingt-cinq ans et que vous continuez à saluer, d'une âme inchangée, le clocher de votre toute jeunesse.

O cher *vôtre* Pays de Caux ! Vous lui avez consacré en 1965 un livre illustré de 24 pointes sèches de Jacques Boullaire, édité seulement à 100 exemplaires et par conséquent réservé à quelques rares privilégiés.

Publiquement aujourd'hui, et amoureusement, vous nous décrivez les charmants caprices de sa terre, les couleurs variées de son ciel. Le rythme des saisons s'y accomplit sur les choses et les gens dans une harmonie paisible qui provoque, sous votre plume, les notations les plus délicates.

Déjà, on rencontrait de pareils accents dans certains chapitres de « Mon Curé » paru en 1926, — mon Curé, puisqu'il s'agit là de celui de Robertot dont sa vieille servante aimait à dire, devant ses recours un peu immodérés au pharmacien d'Héricourt dans l'intérêt de sa santé : « Il serait malade, rien qu'à penser qu'il n'a rien ! ».

Ces accents, on les note encore dans les pages de « Ma Grand-Mère Paysanne » qui voient le jour en 1954, et non sans quelques pointes dans le domaine de la sorcellerie qu'antérieurement vous aviez abordé avec votre roman « Les Noces Diaboliques ». O persistance étrange, au fond de nos campagnes, de ces croyances mystérieuses dans les démons cachés, dans leur action néfaste sur les hommes et sur les bêtes !

Notre Barbey d'Aurevilly, avant vous, ne nous avait-il pas fait frémir des sortilèges courant sur sa lande de Lessay ?

Entre-temps, quelques divertissements : les uns fort galamment troussés, sonnets habillés de vieux français, dont vous composez vos « Dicts et Joyeuses Antiennes », — les autres, plus pieux, comme « Les Joyeuses Chroniques d'un âne sur un Saint », à la gloire du Poverello d'Assise, — les « Angélus » dédiés à Madeleine Richepin, et que Louis Vierne mit en musique, — les

« Noëls », dont l'un, « Noël Gothique », a les honneurs de l'*Illustration*, est publié aussi aux Etats-Unis dans la revue *Life*, cependant que tout le recueil traduit en allemand se voit édité à Leipzig à plusieurs reprises.

Comment ne vous louerais-je point d'avoir en 1931, pour le cinquième centenaire de notre héroïne nationale, composé sous forme du Livre d'Heures d'autrefois, les « Très Saintes heures de Jeanne d'Arc ». Vous apportiez pareille ferveur, le 8 septembre dernier, dans l'église Saint-Gervais de Rouen, à évoquer la grande figure de Guillaume le Conquérant.

Dans les « Contes des Jours heureux et des autres », en 1947, la verve se mêle à la fantaisie, à la délicate poésie que nous avait révélée chez vous, dix ans plus tôt, votre petite volume « Les Fleurs ».

Mais après un saut « A travers la Bretagne », c'est à la Normandie que vous revenez avec une nostalgique admiration : dès 1937, comme pour mettre vos écrits, — à l'instar de votre discours d'aujourd'hui, — sous leur protection, vous dédiez à Dom Lecroq, le moine rameneur dans les murs de Saint-Wandrille de ses frères exilés, votre livre « Au pied des Saints Cauchois ». Ne tenez-vous pas au surplus à justifier par vos écrits ce nom de Le Povremoyne, qui signe chacun d'eux ?

C'est encore l'influence bénédictine qui joue sur vous quand vous dirigez l'édition de trois volumes et une annexe consacrée au 13^{ème} centenaire de l'Abbaye de Fécamp.

Tout récemment encore, dans *Paris-Normandie*, auquel vous appartenez depuis 1944, nous apprenions par vous la résurrection de l'abbaye de Saint-Evroult, comme celle de la pure église romane de Cérisy-la-Forêt, sur le chemin du Mont-Saint-Michel.

« Normandie », « Images de Normandie », éclosent en 1960 puis en 1963. Quelles splendides évocations de notre province ! Quel chant continu, de votre part, à la louange (ce sont vos propres mots) « de la belle et grande dame née d'un mariage d'amour entre des hommes venus du Nord et cette terre neustrienne, déjà glorieuse à l'époque qu'ils la fréquentaient. »

Tant de titres vous avaient mérité, en 1964, le Grand Prix de notre Académie, comme, tout récemment, ils ont fait éclore une rosette violette à votre boutonnière, en témoignage de gratitude envers le président d'honneur des Foyers ruraux de la Seine-Maritime.

« Poète et paysan » : invinciblement je vous appelle de la sorte après vous avoir lu, de ce même nom que le musicien Franz Suppé a donné à cette ouverture si mélodieuse et populaire, que

mon vieux professeur de violoncelle me faisait jouer au temps de ma lointaine enfance.

Paysan ! L'un de mes confrères ruraux m'avouait récemment qu'en présence de l'évolution du monde rural à laquelle nous assistons, le mot, dans son acception traditionnelle, était presque à bannir de la langue française.

Avec quelle secrète nostalgie vous-même, Monsieur, nous présentiez-vous tout à l'heure, comme appartenant à une époque révolue, vos tableaux de la collation des moissonneurs, de leur rentrée des champs au soir de journées où les muscles ont donné à plein !

Si Balzac revenait parmi nous, oserait-il jamais nous mettre sous les yeux son systématique dénigrement des fermiers en lutte contre M. de Montcornet propriétaire ?

C'est que depuis une trentaine d'années, et par touches successives, le régime juridique de la terre française a complètement changé, en même temps qu'à son image se modifiaient l'esprit comme la vie du monde rural.

Au surplus, et quelle que soit la nature du bien foncier considéré, les bouleversements nés de la tourmente mondiale ont poussé le législateur à abandonner la notion romaine du droit de propriété « *Jus utendi et abutendi* », à y substituer celle du bien particulier au service de l'intérêt général. Proud'hon, dans sa tombe, n'est qu'à moitié satisfait de l'aventure, lui qui avait écrit : « la propriété, c'est le vol ».

Sans doute avions-nous vu, dès 1909, avec la loi sur la propriété commerciale, poindre cette tendance à grever d'une lourde servitude, au détriment du propriétaire, l'immeuble occupé par un commerçant, dans le but d'assurer la sécurité et la transmission de l'exploitation de ce dernier.

Les problèmes nés de la reconstruction de nos cités détruites, des transferts de dommages de guerre, — notre croissance démographique, — la nécessité de créer des logements en conséquence, ont engendré la loi de 1943 dite d'Urbanisme, — bienfaisante certes pour l'ordre, la recherche d'harmonie et d'esthétique qu'elle introduit dans nos cités, — mais créatrice en même temps de servitudes d'ordre public qui constituent autant d'entraves à la libre disposition de la propriété privée.

Des mêmes causes, et d'autres, très variées, est née sur un plan plus général la politique actuelle de l'aménagement du territoire, de plus en plus envahissante, — définissant un peu partout des zones particulières dites : soit à urbaniser en priorité (ZUP), soit à aménagement différé (ZAD), — d'où découle une

stérilisation plus ou moins longue, aux mains du propriétaire, des biens compris dans les périmètres visés. La procédure d'expropriation, récemment remaniée, met une arme redoutable au service de l'Administration pour en terminer avec le propriétaire qui s'est refusé, après maintes discussions, à un accord amiable.

Le bien rural ne pouvait demeurer étranger, quoique d'une manière différente, à pareille poussée de réglementation, maintenant surtout où la sévère concurrence issue du Marché commun exige de notre sol le maximum de rendement.

Faut-il rappeler que 45 % de la population française est rurale et vit dans des communes de moins de 2.000 habitants ? Que 5 millions d'individus, soit 25 % de la population native du pays, tirent leurs revenus complets de l'agriculture ?

En 1890, la part de l'agriculteur était de 35 % du revenu national ; elle avait baissé de près de moitié, soit 18 % en 1938, pour tomber à 12,50 % en 1955.

Pour remédier à pareil état de choses, le législateur devait se faire attentif au régime de la terre, depuis trop longtemps négligé (bien que lointaine soit l'origine du Code Rural qui remonte au 28 septembre/10 octobre 1791 !); il se devait en particulier d'assurer la sécurité de l'exploitant agricole. Celle-ci se trouvait menacée :

- soit par un refus de renouvellement de bail par le propriétaire,
- soit par l'invasion rapide de la machine, nécessitant d'importants investissements,
- soit par l'extrême rusticité de son habitat,
- soit par la perspective de voir son exploitation, surtout si elle a pris une valeur relativement importante, morcelée après son décès, entre ses héritiers, par l'effet du partage forcé.

Or, en dépit des vastes transformations qui s'opèrent, ça et là, dans nos campagnes, soit en faveur de grands domaines requérant pour leur matériel des mises de fonds considérables, soit en faveur de sociétés foncières qui jusqu'à présent n'ont guère d'audience et dont le statut est à définir, c'est l'exploitation familiale qui répond le mieux, chez le paysan français, au sens de l'humain.

Dans un colloque du 3 mai dernier, M. Edgar Faure, l'actuel ministre de l'Agriculture, déclarait : « Tous les écrits du XIX^e siècle, de Paul-Louis Courier et autres, nous démontrent cet extraordinaire facteur de progrès que représente l'attachement sentimental de l'homme à son lopin de terre, et quoi qu'on pense, cet élément

représente encore un très grand facteur d'incitation qui garde toute sa valeur. »

Dans cet esprit, le décret-loi du 17 juin 1938, faisant échec à des dispositions importantes du Code Civil en matière de partage, avait entre les deux guerres :

1°) Accordé la possibilité de maintenir l'indivision d'une exploitation agricole dans certains cas, même sans l'accord de tous les héritiers ;

2°) Donné au conjoint survivant ou à un héritier la faculté de se faire attribuer l'exploitation intégrale, et de bénéficier de délais pour le paiement des soultes, sous réserve de remplir certaines conditions.

Le contrat de salaire différé, institué par le décret-loi du 29 juillet 1939, complète à l'évidence, sous une inspiration tout à la fois familiale et sociale, les dispositions précédentes :

Au décès du père de famille, les enfants restés sous son toit et ayant contribué par leur travail à maintenir ou accroître la valeur de la propriété sans être convenablement rétribués, alors que frères et sœurs étaient nantis d'une profession stable, se trouvaient — sous l'empire du Code Civil — n'avoir droit néanmoins qu'à une part héréditaire égale à la leur : désormais cet enfant peut percevoir, lors du règlement de la succession paternelle, une rémunération correspondant au travail qu'il a fourni presque bénévolement sur l'exploitation.

Sur la loi du 13 avril 1946 portant institution du Statut du fermage et du métayage, si important pour les rapports humains entre propriétaire et locataire, je m'étendrai plus loin davantage.

Le décret du 16 août 1955 codifie sous le nom de Code Rural — seconde et efficace manière — toutes dispositions relatives au régime du sol, des eaux non domaniales, à l'équipement rural, aux animaux, à la chasse et à la pêche, aux Chambres d'agriculture, aux Coopératives agricoles, au Crédit agricole, — aux contrats et dispositions particulières aux biens ruraux — au régime du travail en agriculture, à la mutualité et à la sécurité sociale agricole.

Ont suivi principalement les six lois de 1960, dont la capitale est celle dite « d'orientation agricole ».

Mais abandonnons ces précisions, et bien d'autres d'ailleurs qui, au surplus, sentiraient trop la Faculté de Droit dans l'enceinte où nous sommes, pour nous attacher spécialement au statut du fermage, qui consolide la position du fermier... en réduisant celle du propriétaire :

1°) Le bail conféré ne peut être inférieur à neuf années ;

2°) Arrivant l'expiration du bail, le propriétaire ne peut s'opposer à son renouvellement, sauf dans certains cas qui limitent strictement ce qu'on appelle son « droit de reprise » ;

3°) En cas de vente du bien loué, un droit de préemption est accordé au fermier, à la condition qu'il ne soit pas déjà propriétaire de parcelles d'une superficie totale supérieure à un maximum fixé par arrêté préfectoral (et nous tombons là dans la réglementation si délicate des « cumuls » sortie de l'ordonnance du 27 décembre 1958) et qu'il ait exploité au moins pendant cinq années.

Ce droit de préemption, qui interdit par là au propriétaire de vendre à qui il veut, dont l'Administration d'ailleurs peut user en d'autres domaines, dans les ZUP et les ZAD auxquelles je faisais plus haut allusion, nous l'avons récemment vu s'étendre, en matière agricole, au profit de ces sociétés d'un type nouveau que l'on nomme SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et Rural) pour favoriser le regroupement des terres ;

4°) Des indemnités sont dues au preneur sortant, pour plus-value conférée par lui à l'exploitation, que ce soit pour améliorations culturelles ou foncières.

Sur ce point s'amoncellent les plus sévères critiques, car les charges financières imposées de ce chef au bailleur peuvent paraître d'autant plus injustes que les transformations dont elles sont la conséquence peuvent être effectuées même contre sa volonté.

Que reste-t-il au bailleur ? Contrairement à ce qui se passe en matière de propriété commerciale, le preneur ne peut céder son droit au bail, ni même sous-louer, s'il quitte les lieux. Dans la pratique, il cède son matériel, son cheptel mort et vif, au nouveau fermier que le bailleur a trouvé ou que, le plus souvent, le sortant a présenté au propriétaire. D'où sort un nouveau bail, mais non sans que ces ventes mobilières par le sortant ne s'accompagnent de prix parfois très élevés, qui déguisent mal, en dehors de la valeur réelle des biens aliénés, la contre-partie d'une cession de bail, interdite par la loi !

Quelles conséquences devons-nous tirer d'une pareille situation ?

Apparaît de plus en plus nettement la distinction à établir entre le capital foncier (domaine du propriétaire) et le capital exploitation (domaine du fermier).

L'exploitation agricole devient presque une universalité juridique qui se juxtapose à la propriété foncière.

La loi d'orientation qui la régit obéit à cinq impératifs :

- elle est la mise en valeur du sol national ;
- elle est la symbiose d'une activité et d'une vie familiale ;
- elle forme un ensemble de biens liés entre eux en vue d'une affectation commune et du rendement d'un fonds rural ;
- sa surface doit assurer la subsistance du groupe familial ;
- elle est *une* par exploitant.

Son titulaire a pris conscience de la nécessité de s'instruire davantage des choses de la terre ; d'où le développement pris par l'enseignement agricole sous de multiples formes.

Parallèlement, l'organisation professionnelle a marqué, pour lui, de considérables progrès :

— Chambres d'Agriculture départementales, organismes semi-publics à rôle consultatif et qui représentent ses intérêts auprès des pouvoirs publics.

— Coopératives, mutualités et organismes de défense de ces mêmes intérêts, comme la Fédération Nationale des Syndicats des Exploitants Agricoles, la Section Nationale des Fermiers et Métayers, à côté de la Section Nationale des Bailleurs de Biens Ruraux, et j'en passe.

— Application des lois sociales au monde terrien.

— Enfin et surtout, en dehors des interventions bénéfiques de l'Etat spécialement en matière d'habitat rural, aide financière intense apportée par le Crédit agricole qui donne, notamment aux jeunes agriculteurs de nos jours, des possibilités que leurs aînés n'avaient jamais connues.

Quoi d'étonnant, après cela, qu'à la faveur du droit de préemption et des ressources qu'à bon compte lui procure le Crédit agricole, le fermier, dans nombre de cas, devienne propriétaire du bien qu'il exploite, ajoutant de la sorte, et parfois imprudemment, une dette à celles qu'il a déjà contractées pour l'achat de ses tracteurs ?

Est-ce à dire par là que le propriétaire foncier non exploitant serait appelé à disparaître, sous l'empire de tels phénomènes, dans un temps plus ou moins long ?

D'après des chiffres récents : 50 % des exploitations agricoles en France (mais 50 % seulement) appartiennent au propriétaire du sol.

Laissons de côté pour l'instant les effets, sur la campagne, des progrès dévorants de l'urbanisation, générateurs d'exode rural : M. Pisani ne déclarait-il pas récemment à l'Académie des Sciences Morales et Politiques que d'ici 1985 il faudrait « urba-

niser » 500.000 hectares pour accueillir 20 millions de Français de plus !

Le propriétaire foncier, lui, doit s'accommoder des droits qui désormais sont accordés à son fermier, et se contenter de tirer de sa terre un revenu limité par la valeur impérativement fixée du quintal de blé, du kilog de viande ou de beurre, en quoi s'exprime le fermage, revenu souvent amputé par le coût des grosses réparations que nécessite l'état de tel ou tel bâtiment de la ferme.

S'il se dérobe à ses obligations, en laissant le fermier agir à son gré, nous avons vu que celui-ci, en fin de bail, peut lui réclamer une indemnité parfois fort élevée...

Si bien que de nos jours le capital foncier rapporte peu à qui le possède ; en contre-partie, il conserve sa valeur, alors que s'effritent en Bourse léthargique la cote des meilleurs titres mobiliers ; et n'allons pas prétendre, comme certains, que la terre est chère actuellement en raison de sa faible rentabilité, bien que l'extrême diversité de notre terroir et de notre agriculture commande une grande prudence dans l'examen de l'évolution des prix, dégagés à l'échelle nationale.

Il est peut-être permis d'avancer que la terre française vaut aujourd'hui près de 200 fois sa valeur 1914, et que ce pourcentage d'augmentation semble correspondre à celui des prix français en général. Mais il y a discordance absolue entre la valeur vénale de la terre et sa valeur locative, puisqu'hélas celle-ci, depuis 1939, n'a pas suivi le mouvement général des prix, mais bien celui des denrées agricoles, dont on sait le retard.

Mariage forcé entre le fonds et son exploitation, pour le meilleur et pour le pire, voilà à quoi, logiquement, nous aboutissons dans le monde rural, à travers les dangers que présente l'aménagement progressif du territoire. Car c'est une vision d'ensemble qui apparaît dans le projet de loi d'orientation foncière et urbaine actuellement en préparation, par accords entre les ministres de l'Équipement et de l'Agriculture, en vue de tenir compte de la nécessité d'organiser l'aménagement de l'espace urbain et industriel sans méconnaître les impératifs de l'aménagement de l'espace agricole. Au surplus, la politique des « structures » comme on l'appelle, est à l'ordre du jour après les récentes manifestations des aviculteurs bretons, pour leur revenu. Et c'est pour atténuer les disparités régionales que vient d'être créé le « Centre National pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles ».

Mariage forcé, puisque la propriété privée a perdu ce caractère sacré que le Code Napoléon lui avait attribué, et que c'est essen-

tiellement le travail que notre siècle exalte. La notion d'exploitation s'est dégagée de son assise immobilière. Elle tend à assurer son autonomie, à constituer dans notre Code un bien nouveau. C'est la richesse dynamique qui se développe, à côté et aux dépens de la statique.

Plût à Dieu que dure ce mariage forcé, qu'à la faveur de lois qui dépasseraient la limite convenable, la jeune conjointe n'en vienne pas à rompre avec son vieux mari, à lui jeter à la face tant de droits qu'il en abandonne la partie pour en arriver au divorce !

C'est le moment, pour nous rassurer, de nous répéter le fameux mot toujours vrai : « *Quid leges sine moribus?* », « Que peuvent les lois, sans les mœurs ? ».

On ne peut résoudre les problèmes de la terre qu'en fonction de l'homme au service duquel elle vit, nourricière par excellence, Gé, la mère grecque, celle dont Sully disait « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France ».

Après notre excursion rapide dans la forêt de textes qui la gouvernent à présent chez nous, c'est l'homme-paysan que finalement nous retrouvons, Monsieur, celui dont vous avez si bien connu la vie, libre, mais maintenant protégé, encadré, participant davantage à la formation de la richesse nationale, à la recherche de cet équilibre indispensable à trouver entre propriétaire et fermier, entre les exigences de l'intérêt public et l'autonomie indispensable d'une rationnelle gestion privée.

Si Montesquieu revenait parmi nous il souhaiterait que pareille éducation ne fût point trop poussée, lui dont la plume un jour a osé écrire : « J'aime les paysans. Ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers ! ».

C'est lui, le paysan, que nous rencontrons à la source de toute civilisation : Ulysse cultivait la terre. Cincinnatus retournait à sa charrue. Un lien très tenace, forgé par les siècles, le retient à sa terre natale. « Qui a mordu à la terre, a dit Paul Claudel, en conserve le goût entre les dents ».

Difficile est son métier que, dans la plupart des cas, il n'a pas appris à l'école mais par l'exemple paternel et sa propre expérience. S'il n'est point simple salarié, non seulement il cultive, mais il vend, il achète animaux, matériel, parcelles. A chaque aube il prépare et dirige le travail de la journée.

Tout cela fait de lui un type spécial, avec ses vertus et ses défauts bien souvent décrits, qui imprime nécessairement son exploitation de sa personnalité, et avec lequel doivent compter les lois qui le régissent.

S'il ne se montre pas à la hauteur de sa tâche, quels que soient les textes, les animaux dépérissent, les machines se rouillent et le sol retourne en jachère.

Terre de France, si diverse, si féconde en ses variétés, qui tant de fois a fait envie à ses voisins, que tant de ses enfants ont nourrie de leur sang pour la défendre, puisses-tu, dans la paix des contrats qui lient tes serviteurs, garder toujours des paysans !

Que, sous les ailes de l'avion qui l'emporte au-dessus de toi vers d'autres cieux, le voyageur puisse toujours admirer l'échiquier de tes prés et de tes labours, que coupe parfois le ruban d'argent d'une rivière !

Se joue là une passionnante partie entre les hommes, occupés à déplacer les pièces et bien décidés à remporter la victoire.

Cette partie-là ne doit pas finir. Pour le bien commun, les adversaires d'un jour, le soir arrivé, doivent se tendre la main sans que l'un d'eux ait jamais été déclaré « échec et mat », prêts à recommencer ensemble le lendemain la longue bataille que la terre réclame à ses enfants, pour leur mériter l'or de ses moissons.

Si l'on ne monte pas à la hauteur de sa tâche, quels que soient les textes, les animaux dépeignent les machines se toulant et le sol retourne en jachères.

Le sol de France, si diverse, si féconde en ses variétés, qui tant de fois a fait envier à ses voisins que tant de ses enfants ont couru de leur sang pour la défendre, puisse-t-elle dans la paix des courants qui font les serviteurs, garder toujours des paysans! Que sous les ailes de l'avion qui l'apporte au-dessus de soi vers d'autres ciels, le voyageur puisse toujours admirer l'échiquier de ses brès et de ses labours que coupe parfois le ruban d'argent d'une rivière.

Soit que la terre passionnante partie entre les hommes occupés à séparer les pièces et bien décidés à transporter la victoire.

Cette partie ne doit pas finir. Pour le bien commun, les adversaires d'un jour, le soir même, doivent se rendre la main sans que l'un d'eux ait jamais été déclaré « vaincu ». Il faut recommencer ensemble le lendemain la longue bataille que la terre réclame à ses enfants pour leur rendre l'ordre et l'harmonie.

Si l'humanité pouvait se rendre compte de ce que la terre lui demande, elle ne serait pas si prompt à lui offrir le pain et le vin, elle ne serait pas si prompt à lui offrir le travail.

C'est la terre, que nous rencontrons à la source de toute civilisation. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre.

Il y a dans la terre, dans la plupart des cas, il n'y a pas de terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre.

Tout cela fait de la terre un type spécial, avec ses vices et ses vertus. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre. Elle est la terre.

L'Urbanisme d'hier à aujourd'hui

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Xavier CAMILLERAPP

(24 juin 1967)

Mademoiselle, Messieurs,

S'IL y eut jamais au monde un homme surpris, ce fut bien moi le jour où je fus informé que j'avais été distingué par votre docte Compagnie et que j'allais être appelé à m'asseoir parmi vous. Quels travaux cachés et quels mérites inconnus avaient pu vous conduire dans ce choix inattendu ? Je me suis depuis lors posé et reposé la question, en essayant, tâche toujours difficile, d'être sincère avec moi-même. Je dois dire, sans fausse modestie aucune, qu'il ne m'a jamais été possible de trouver une explication à ce mystère, sinon dans l'indulgence de votre jugement et dans l'amitié de votre considération. A la vérité, en me faisant ainsi l'honneur de me convier à participer à vos réunions, vous me placiez dans une situation fort embarrassante ; ni homme de science, sinon par ma formation, ni homme de lettres, ni philosophe, ni artiste, où allais-je trouver le fil conducteur qui me permettrait d'élire le sujet dont je pourrais vous entretenir dans le traditionnel discours en remerciement, inéluctable conséquence de votre flatteuse décision ?

Epreuve, dis-je, mais aussi occasion exceptionnelle de faire un retour en soi-même et d'y rechercher ce qui anime, ce qui intéresse, ce qui satisfait. C'est ainsi que j'ai été conduit à clarifier, pour vous les présenter, quelques pensées et réflexions sur un sujet d'actualité, l'urbanisme. Est-il meilleure méthode pour apprécier le présent et préparer l'avenir que de se pencher sur le passé ?

Est-il plus passionnant passé que celui de notre bonne ville, cette étonnante histoire faite à la fois d'une immuable constance et d'un perpétuel devenir ?

Lorsque, voici cinq mille ans, nos lointains devanciers se préparaient à passer la mer pour aller quérir sur les côtes de Cornouailles l'étain nécessaire à l'élaboration du bronze de leurs outils et de leurs armes, il ne nous est pas interdit de penser qu'ils rassemblaient la flottille de leurs frêles esquifs en ce cirque bordé de collines bien à l'abri du vent, de la houle, de la marée et même du mascaret.

Ce n'était certainement pas là une petite affaire et ce commerce devait être bien fructueux pour que ces hommes entreprennent régulièrement le voyage dans des conditions aussi risquées. Sans le savoir, ils participaient déjà de l'éternelle et fondamentale vocation de Rouen, la navigation, le commerce et l'industrie.

S'il en était bien ainsi, on peut aussi penser que pour cette activité naissante, un minimum d'organisation était indispensable et que quelque personnage respectable, nanti d'expérience et d'autorité présidait à la bonne coordination de toutes choses sur les plans les plus divers. Il n'en faut pas plus pour avancer l'hypothèse de l'existence dès cette époque de ce qui a toujours été la vocation de ce lieu, je veux dire l'administration. Que faut-il de plus pour faire un monde civilisé, même si celui-ci n'écrit pas son histoire ?

Et l'urbanisme dans tout cela, dira-t-on ? J'avouerai bien volontiers qu'il n'y en a guère de trace... Encore ne faut-il pas négliger les palafittes découverts lors des travaux de fondation des Nouvelles Galeries, qui attestent l'existence d'une cité lacustre en cet endroit à l'âge de pierre, c'est-à-dire bien avant l'apparition de nos importateurs de métal. Qui dit cité, même lacustre, ne dit-il pas organisation commune et par conséquent urbanisme ?

Quoi qu'il en soit, sautons allègrement quelques millénaires sur lesquels nous n'avons vraiment pas d'informations et rejoignons les Vellocasses qui avaient choisi cet endroit pour en faire leur centre en lui donnant le nom de Ratumagos, devenu ensuite Rotomagus.

Lorsque César entreprit voici deux millénaires la conquête de la Gaule, il semble bien que Rotomagus ne représentait rien de bien important. Mais on peut être certain que quelque chose existe au bord de la Seine, sur la rive droite bien entendu, entre ce ruisseau, le Robec, qui descend de la Vallée de Darnétal, et un autre petit cours d'eau, la Renelle, qui coule des collines

entre Bois-Guillaume et Mont-Saint-Aignan. Il ne s'agit que d'une modeste bourgade où l'on vient surtout parce que le passage de l'eau est assez facile en ce lieu. Quelques îles parsèment le lit du fleuve très large qui chemine paisiblement dans son énorme boucle. Au sommet de celle-ci, la rive s'incurve plus encore qu'il n'est nécessaire, formant une vaste crique aux eaux tranquilles qui se situerait actuellement entre le quai et la place de la Calende.

César qui parle de beaucoup de choses dans ses Mémoires ne cite à aucun moment les habitants de Rotomagus. Nous pouvons peut-être en déduire qu'ils ne lui ont point donné l'occasion d'une bataille et qu'il s'agissait très vraisemblablement de bons commerçants, moins soucieux de prendre parti dans des problèmes nationalo-politico-militaires que de faire marcher sagement leurs affaires.

Peut-on déjà parler d'urbanisme ? Je ne le crois pas. Il manque à la fois la dimension et le nombre, ces deux éléments fondamentaux qui sont pour l'urbaniste le point de départ des problèmes.

Mais les choses vont bientôt changer. La fermeté de l'administration romaine apporte une paix et une sécurité jusqu'alors inconnues. L'universelle conséquence de cet état de choses est le développement des échanges avec pour corollaire la nécessité de disposer de locaux pour entreposer toutes les marchandises qui en font l'objet. Simple hasard des circonstances, action intelligente de ses habitants, ou décision gratuite d'un fonctionnaire résidant à Lyon ou à Rome ? Toujours est-il que le village prend rapidement une extension considérable. Rotomagus devient une ville et même une capitale, celle de la Deuxième Lyonnaise. La cité s'organise autour de la crique, à la romaine bien entendu. Le palais du gouverneur est construit non loin de l'eau, à l'extrémité ouest, aux environs de l'actuelle rue des Vergetiers. De là, ce haut personnage surveille facilement tout ce qui se passe, que ce soit au forum — actuelle cathédrale — à l'amphithéâtre — actuel Donjon — ou même au cimetière, que, dans un souci de bonne urbanisation, on a implanté à distance, aux flancs de la colline, du côté de l'actuelle place Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Sur les pentes proches — actuelle rue Beauvoisine — s'installent des quartiers résidentiels où se déroulent des manifestations mondaines, déjà bien séparées des réceptions officielles au palais du gouverneur, qui probablement pour de seules raisons techniques, n'avait pas cru devoir se séparer plus encore en s'installant sur la rive gauche... Celle-ci reste donc vide, lointaine, j'allais dire étrangère.

Il ne nous reste aucun plan de cette époque et seuls les vestiges mis à jour et, hélas, souvent détruits, nous permettent

d'avoir quelque idée sur ce premier Rouen dont le sort heureux faisait déjà l'envie de toutes les cités voisines.

Quels furent les barbares qui vinrent mettre un terme à cette félicité vers l'an 280 ? Ce que l'on peut croire, c'est que leur passage fut violent et parfaitement destructeur. Ceux des habitants qui avaient pu, en nombre restreint, s'enfuir dans les forêts avoisinantes ou passer l'eau à temps contemplèrent certainement aussi tristement que certains d'entre nous en des temps plus récents, les fumées noires qui marquaient la disparition de tant et tant de richesses accumulées depuis trois siècles.

C'est un fait de tous les temps que de profiter des destructions de guerre, comme de celles du hasard, pour repenser en des termes nouveaux l'organisation des cités meurtries. Ces circonstances n'ayant évidemment rien de réfléchi ni de préparé, diverses tendances s'affrontent dès la tourmente passée, sur les décombres encore fumants. Faut-il reconstruire à l'identique en s'enfermant dans la nostalgie du passé ? Faut-il rénover de fond en comble l'infrastructure de la cité ? Faut-il prendre des mesures propres à éviter le renouvellement de la catastrophe ? En une telle matière, la vérité n'est pas à portée de la main et les questions se règlent en général par des compromis plus ou moins habiles. L'insuffisance des méditations rénovatrices ajoutée à la traumatisation des esprits expliquent que les choix faits dans ces moments dramatiques ne soient pas toujours les plus judicieux. En cette fin du troisième siècle, la tendance dominante fut indiscutablement la recherche de la sécurité. Et l'on se mit à l'ouvrage pour construire dans toutes les règles de l'art un solide rempart dont le tracé n'est pas encore oublié : appuyé à la Seine vers la Basse Vieille Tour, la fortification monte en droite ligne jusqu'à la place Eau-de-Robec, puis file vers l'ouest jusqu'à l'extrémité nord de la rue de la Poterne pour rejoindre ensuite le fleuve en passant à peu près par le Gros Horloge. Ainsi, la crique, le forum et le palais du gouverneur, qui ne sera pas déplacé, sont en sécurité à l'intérieur de cette civitas quadrata. Du côté du fleuve, pas de rempart. Les travaux coûtent cher et qui pourrait jamais venir attaquer la ville de ce côté ? L'eau est d'ailleurs un obstacle très efficace contre tous les assaillants possibles : au pied des murailles on creuse un large fossé. Pour le remplir et y maintenir un bon courant, on détourne sans hésiter le Robec en lui faisant un lit artificiel au flanc de la vallée. Ce sont bien là des travaux d'urbanisme, d'un urbanisme très particulier que nous pourrions qualifier de « militaire ». Sur le plan civil en effet, on ne change rien au tracé antique qui comporte essentiellement un axe nord-sud qui n'est autre que la vieille sente gauloise, aujourd'hui rue Beauvoisine, et un axe est-ouest qui chemine au ras de la crique sur l'emplacement de notre rue Gros-Horloge.

Le compromis de l'époque fut donc très certainement de laisser la ville se reconstruire sans grand changement en y insérant la place forte considérée comme un indispensable bouclier contre les assauts des hordes venant de l'Est. Mais les hordes en question ne reparurent plus et il ne semble guère que ce coûteux et important ouvrage ait pratiquement jamais servi. A tout prendre, il vaut mieux pour nos lointains anciens qu'il en ait été ainsi.

Et la vie reprend ses droits dans la ville reconstruite. Les affaires marchent. Les résidences secondaires se multiplient. Les jeunes générations ne savent plus très bien ce qui s'est passé en 280 et se préoccupent de choses nouvelles. C'est que nous venons d'entrer dans une époque révolutionnaire : une étrange doctrine venant de Rome commence à avoir des adeptes dans la région. Persécutés jusqu'à une très récente époque, ces gens qui se réclament du Christ, personnage curieux crucifié sous Tibère il y a un peu plus de trois siècles, sont officiellement tolérés depuis l'avènement de Constantin. On en parle beaucoup dans les milieux intellectuels de la ville car, si habitué que l'on soit à la multiplicité des religions, celle-ci constitue un phénomène social qui retient l'attention. Ce phénomène va avoir une incidence inattendue dans le développement de Rouen.

En 386, il se crée à Rouen une église. Fort prudemment, les intéressés se sont installés assez loin des murs, à proximité de notre actuel Saint-Gervais. Pourquoi cet endroit retiré ? Tout simplement parce que l'on se méfie des évolutions politiques toujours possibles. Le Préfet de Région... Je veux dire le Gouverneur est fort sympathique, mais on ne sait jamais : s'il recevait des ordres d'en haut... A Saint-Gervais, il sera toujours possible de se glisser dans le cimetière, endroit entouré d'un respect sacré, et au besoin de s'enfuir par la forêt. Comme le nombre des chrétiens ne fait qu'augmenter, cette implantation a pour conséquence de tirer peu à peu la ville vers l'Ouest.

Dans les temps qui suivent, la ville a repris le cours paisible de son expansion. La paix romaine est devenue une paix rouennaise. Lorsque les premiers enfants de chœur de Saint-Gervais auront quelque soixante-quinze ans, la Gaule commence à se ressentir très nettement de l'effritement de la puissance de l'Empire. La bataille des Champs Catalauniques sauve pour un temps un système politique qui n'a plus qu'une apparence d'unité. L'administration du gouverneur Cyprianus, qui est presque devenu un prince indépendant, évite à la Neustrie, et plus exactement à la Deuxième Lyonnaise, de trop souffrir de cet état de choses. Son fils et successeur, qui connaîtra un sort funeste à la bataille de Tolbiac, laissera à l'administration franque une province riche et tranquille qui ne demande qu'à travailler et à payer ses impôts.

si bien que la substitution d'un système à l'autre se fait apparemment sans douleur et sans mal.

La position des chrétiens se trouve renforcée par la conversion de Clovis qui, indépendamment d'une motivation mystique que je m'en voudrais de mettre en doute, a très probablement pensé que cette nouvelle philosophie était la force de l'avenir et qu'il n'était pas mauvais de la mettre de son côté. Il faudra tout de même attendre la fin du cinquième siècle pour que Godard, le Saint-Evêque, prenne la décision de se rapprocher des murailles et installe la Civitatis Ecclesia en un nouveau sanctuaire, sur l'emplacement de celui qui porte aujourd'hui son nom. Les chrétiens commencent à s'enhardir. Ils édifient bientôt à l'est du rempart un monastère dédié à Saint Pierre et à Saint Paul, notre actuel Saint-Ouen. Cette implantation tire cette fois la ville vers l'est. On commence sérieusement à se demander comment elle pourra s'étendre si l'expansion continue et surtout comment les choses se passeraient si les ennuis de l'an 280 se renouvelaient.

Il n'en est rien, fort heureusement, et les rois fainéants qui se succèdent n'ont point de souci à se faire pour ce pays tranquille et sûr.

C'est évidemment là un avantage précieux, mais qui ne va pas sans inconvénient : pas de guerre, pas de destruction et par suite pas de rénovation. La ville reste enserrée dans sa fortification et cela commence à rendre difficile tout essai de modernisation. Comment voulez-vous, par exemple, dans des espaces aussi restreints, installer les bâtiments scolaires conformes au programme défini par Charlemagne qui vient d'être sacré empereur. Nous ne savons pas comment la question fut tranchée. Nous savons seulement qu'une école existait près de la Civitatis Ecclesia et la rue de l'Ecole en rappelle le souvenir. Mais les murailles demeurèrent intactes. N'eût-il pas été d'une folle imprudence de démanteler cette enceinte protectrice qui, malgré ses cinq cents ans, conserve le meilleur aspect ?

La disparition de Charlemagne et les fluctuations politiques qui la suivent ne troublent guère les Rouennais jusqu'au jour où se produit un événement invraisemblable. Certes, on avait déjà entendu parler çà et là d'incursions rapides et violentes de bandes barbares qui, venant du Nord par bateau, avaient fait le sac de petits ports sur la côte. Rouen, tranquille derrière ses murailles, connaît un réveil brutal quand, en 841, une flottille de Northmen débarque dans la crique : avant même que les malheureux représentants de l'ordre public, qui somnoient au commissariat central de l'époque, aient eu le temps de comprendre ce qui se passait, la ville est au pillage.

Mais les assaillants se retirent rapidement et les dégâts ne sont pas tels que les urbanistes en puissance — il y en a toujours — puissent utilement faire valoir des points de vue originaux sur la manière de restructurer la ville.

Mais les incursions se répètent : en 850, 851, 859, 876 et surtout en 885, où 700 navires mouillent devant Rouen qui est saccagé et incendié.

Les militaires discutent vigoureusement sur ce qu'il aurait fallu et sur ce qu'il faudrait faire pour éviter de tels ennuis. Ils n'auront le temps de rien entreprendre, pas même un bout de mur le long de la Seine, avant qu'intervienne ce que l'on appelle aujourd'hui une solution politique, qui confie à Rollon le duché de Normandie.

Cette fois encore, le changement de régime ne semble pas provoquer de difficultés notables. Rouen peut-il souhaiter autre chose que le retour au calme et à la paix trop longtemps troublée ? D'ailleurs, les conquérants se montrent très rapidement d'excellents administrateurs ; peut-être la discipline est-elle maintenant un peu plus stricte qu'auparavant, mais cela est très supportable. On le supporte donc, et l'on vaque à ses occupations comme par le passé.

Chose étrange en effet, ces Northmen, habitués à agir en bandes isolées, dans la violence et sans grande discipline, vont avoir trouvé en la personne de Rollon et dans sa descendance non pas des négociateurs leur ayant assuré la tranquille disposition d'un pays à rançonner, mais des maîtres exigeants qui ont compris que la richesse ne se prend point, mais qu'elle se construit et s'organise et que, pour demeurer puissants, il leur faut avant tout redonner à ce pays la confiance qui engendre la prospérité.

Et ce Rollon, qui, habile homme de guerre et habile diplomate, vient de conclure en 911 l'accord de Saint-Clair-sur-Epte, va se montrer habile urbaniste en entreprenant à Rouen des travaux, poursuivis par ses fils, travaux qui vont en modifier profondément l'aspect et la vie ; n'a-t-il pas en outre une petite arrière-pensée politique en faisant combler cette fameuse crique qui a vu, il y a moins de cent ans, les premiers Vikings aborder le sol de Rouen ? Quoi qu'il en soit, ces travaux et l'assèchement d'une bonne partie des marais situés à l'est et à l'ouest des remparts améliorent sensiblement les conditions générales de vie et d'espace dans la ville et hors la ville.

C'est à cette époque que, malgré les protestations élevées par les malheureux passeurs, un premier pont est lancé qui enjambe le fleuve. Très probablement installe-t-on aussi une muraille pour fermer la ville du côté de l'eau. Mais il ne faut

point voir là le signe d'un abandon de la chose maritime, car on implante sur les marais asséchés de l'ouest le premier chantier important de construction navale qu'ait connu Rouen.

Les chrétiens, dont le nombre croît sans cesse, sont devenus une force politique et leur influence grandit elle aussi du fait que les évêques ont réussi à nouer avec les nouveaux maîtres des relations de plus en plus harmonieuses. N'est-ce pas Claudel qui parlait un jour de la magnifique infidélité de l'Eglise à tout ce qui n'est pas elle-même ?

Cette habile diplomatie va avoir bientôt une conséquence de la plus haute importance sur l'organisation de la cité : Robert le Magnifique, arrière-petit-fils de Rollon, a compris mieux que personne la force de la chrétienté. Il a épousé Arlette, la jolie fille de Falaise, *more danico*, mais il fait à son oncle Robert, évêque de Rouen, don du forum pour bâtir une nouvelle cathédrale digne de la grandeur du duché. Nous sommes en 1030.

L'ordonnance géométrique de la ville se trouve dérangée, car il faut dévier l'axe est-ouest vers le nord, par l'actuelle rue Saint-Romain, mais la construction de la nouvelle cathédrale au beau milieu de la *civitas quadrata* va fixer définitivement le centre de Rouen pour un millénaire au moins.

Pourtant, la ville éclate de plus en plus dans sa ceinture antique. Sur le plan militaire, l'ouvrage n'a plus grande valeur. Depuis des lustres, on a même renoncé à l'entretenir. Cependant, le temps qui passe connaît peu à peu un raffermissement de la puissance du roi de France, suzerain du duc de Normandie, et les militaires se préoccupent de ce danger. Les bourgeois ne sont pas insensibles au problème de leur sécurité et de celle de leurs biens. De toute évidence, il faut repenser la cité et faire quelque chose.

On la repense en effet et le quelque chose qui en sort, vers 1160, est impressionnant.

Un nouveau et puissant mur d'enceinte qui conserve dans une large mesure un dessin rectangulaire, triple la superficie disponible. Ce rempart suit à l'est la rue Victor-Hugo et la rue du Ruissel, puis s'incurve pour enserrer le monastère de Saint-Ouen. De là, il pique droit vers l'ouest, vers la place de la Rouge-Mare et la rue du Cordier, pour s'appuyer aux ruines de l'amphithéâtre romain. Cet édifice avait terminé sa carrière en temple de Vénus : Saint Romain y avait mis fin vers 640, au nom de la moralité publique, en chassant les demoiselles de modeste vertu qui en avaient fait leur quartier général. Mais les ruines, transformées et consolidées, pouvaient constituer un excellent ouvrage fortifié. Après avoir suivi le boulevard de la Marne, la

muraille forme un angle presque droit et rejoint la Seine dans un tracé situé entre la rue de Fontenelle et le Boulevard des Belges. Le côté sud de la ville est aussi bien fortifié que les autres, séparé de l'eau par une berge qui sert à l'activité portuaire.

Un large pont de pierre remplace l'antique pont de bois. La construction en a été décidée par Mathilde l'Impératrice, veuve de l'empereur Henri V, petite-fille de la reine Mathilde et de Guillaume le Conquérant, celle qui en épousant Henri Plantagenêt a installé cette illustre famille sur le trône d'Angleterre. Et l'on voit s'élever sur la rive gauche une solide barbacane, qui défend l'entrée de l'ouvrage.

Dans sa nouvelle enceinte, la ville commence à s'organiser. Si ses limites résultent d'un urbanisme purement militaire, son ordonnance intérieure est profondément marquée par un urbanisme à la fois artisanal et religieux. Eglises et chapelles se multiplient au point que Rouen va devenir la ville aux cent clochers. Bien sûr il faut économiser la surface et la cité se présente donc comme un fourmillement de petites rues bordées de maisons à pans de bois. Chaque quartier prend un aspect spécialisé selon les activités dont il est le centre.

Mais tous les travaux ne vont pas sans difficultés. Plusieurs incendies ravagent la ville. En 1136 l'un des plus importants en détruit près du tiers ainsi que l'abbatiale Saint-Ouen. La cathédrale romane, épargnée ce jour-là, est anéantie en 1200. Sans se décourager, les Rouennais reconstruisent, mais sans apporter d'innovations notables au dessin de la ville, qui demeure organisée autour des deux axes traditionnels.

Les nouvelles fortifications ne vont pas tarder à être mises à l'épreuve : les troupes de Philippe Auguste assiègent la ville une première fois en 1193, sans succès, puis en 1204 où elles s'en emparent. Les murailles sont rasées, et notamment la vieille muraille romaine qui avait encore servi de défense pour une ultime résistance. Mais une agglomération aussi importante ne peut demeurer sans fortification et le roi fait bientôt dresser un nouveau rempart. La partie ouest, qui n'a peut-être pas été rasée, reste en place. Une puissante forteresse s'élève à l'emplacement de l'ancien amphithéâtre et le mur suit à partir de cet endroit l'actuel tracé des boulevards, jusqu'à la rue des Capucins. De là, il descend directement vers la Seine qu'il rejoint au confluent de l'Aubette.

Louis VIII met en quelque sorte un point final à cette rénovation en déclassant l'ancienne enceinte romaine : on en comble les fossés et, suivant une formule pleine de bon sens qui n'a jamais varié ni avec les pays ni avec le temps, on les transforme

en rues. Le fossé nord en garde le souvenir en s'appelant encore aujourd'hui la rue des Fossés-Louis-VIII.

Pour gagner de la place, et utiliser la rive gauche, le Clos aux Galées, le vieil arsenal créé au temps des ducs, est transféré en 1294 sur l'actuel emplacement de la place Carnot. La ville est très active. Depuis Louis IX, elle dispose d'une belle halle édifiée sur l'emplacement de la Vieille Tour. Mais déjà à l'étroit dans sa nouvelle enceinte, elle recommence à se développer hors les murs. Des voies de circulation nouvelles se mettent en place. La plus originale est sans nul doute l'escalier qui gravit la côte Sainte-Catherine, grâce aux libéralités d'Enguerrand de Marigny.

Mais cette période d'évolution relativement tranquille dans une prospérité de bon aloi va bientôt prendre fin. La disparition sans postérité des trois fils de Philippe le Bel ouvre une crise nationale dont Rouen va beaucoup souffrir. Comme dans tout le reste du royaume, la guerre de Cent Ans arrête tout progrès. La ville ne subira pas de grandes destructions, mais ses habitants vivront des heures difficiles. Dans cette lutte, Rouen est un enjeu d'importance et l'on s'emploie à en améliorer les fortifications, d'autant plus que les techniques de guerre ont changé depuis l'apparition des bombardes qui ont tonné pour la première fois en France au siège de La Réole en 1324.

C'est probablement à cette époque qu'un nouveau rempart ouest est élevé, doublant à peu de distance la fortification de 1160, le long de l'actuel boulevard des Belges, ce qui a pour conséquence originale de doter la ville de deux portes Cauchoises dont le souvenir n'avait pas encore disparu à la fin du siècle dernier.

En 1346, l'enceinte de Rouen est étendue vers l'Est jusqu'à la place Saint-Hilaire, suivant le tracé des actuels boulevards. Quant au Robec, dont l'eau fut si précieuse autrefois pour alimenter les fossés, il va changer de rôle. Le rempart est construit dans un sol marécageux où l'eau ne manque pas. On va donc lui assigner un lit aussi commode que possible, le long duquel vont s'élever des maisons. Providence des meuniers et des teinturiers, le ruisseau joue un rôle important dans la cité, et sa célébrité parvient jusqu'aux plus lointains pays : un auteur chinois ne cite-t-il pas avec admiration cette rue en Europe « sur laquelle on compte plus de cinq cents ponts et dont l'eau change de couleur plusieurs fois par jour » ? Le chiffre est un peu fort, et il est probable que ce voyageur était aussi passé par Marseille.

Le retour définitif de la Normandie à la France se place en 1449. Il y a tout juste dix-huit ans que Jeanne la Pucelle a été conduite au bûcher. Les Godons, boutés hors de Rouen, y laissent peu de choses : le Vieux Palais, forteresse qui contrôle l'extrémité

sud-ouest des remparts, et cet espace qu'ils utilisaient au pied des murailles nord pour y pratiquer leur sport favori, le Bowlinggreen, qui garde encore son nom francisé de Boulingrin.

Le siècle qui va suivre connaît un prodigieux essor. Depuis cent ans, on survit comme on peut, au jour le jour, sans rien pouvoir ni prévoir ni bâtir. Certes, la sécurité revenue, on met quelque temps à s'y habituer. Mais la richesse renaît très vite chez ces gens travailleurs et habiles. Les anciens travaux, abandonnés, sont repris. Les projets différés ressortent de leurs cartons. Des idées de rénovation font leur chemin. C'est la Renaissance.

Cependant, si cette époque voit se construire ou se parfaire tant de monuments magnifiques et de demeures luxueuses dont beaucoup sont venus jusqu'à nous, elle semble se refuser à toute restructuration d'ensemble et ne fait pas d'urbanisme. Palais de Justice, Saint-Maclou, Tour de Beurre, Saint-Ouen, Hôtel de Bourgthéroulde, pour ne citer que quelques-unes des constructions de ce temps, apparaissent comme dispersés, isolés, implantés dans la cité sans modification profonde de son plan. C'est que la ville demeure enserrée dans ses fortifications et qu'on ne peut imaginer d'en changer le dessin. Malgré le pont qui enjambe la Seine, la rive gauche demeure extérieure et lointaine. Ce pont Mathilde, qui a eu beaucoup à souffrir des événements, commence à causer bien des soucis aux échevins de Rouen. Malgré d'incessantes réparations, il est de moins en moins sûr, et il est urgent d'en étudier le remplacement. Malheureusement, conformément à une tradition qui demeure en vigueur, la ville est très impécunieuse en dépit de la prospérité générale. Après de multiples discussions, et malgré l'intervention d'un ingénieur ayant mis au point une sorte de scaphandre pour pouvoir examiner les assises de ses piliers, le vieux pont est abandonné à son triste sort en 1630 : les Rouennais pourront gagner la rive gauche par un pont de bateaux installé en face de la rue du Bac. Cela durera deux cents ans.

Le temps de la Renaissance passé, la ville va demeurer longtemps sans connaître de réelle transformation. Elle va vivre deux siècles de stabilité pendant lesquels, sur le plan qui nous intéresse, rien ou presque ne viendra marquer. Tous les efforts et toutes les activités se concentrent dans les domaines intellectuels et économiques. Néanmoins, suivant un processus déjà connu, la ville tend toujours à s'étendre au-delà de ses murailles : une banlieue s'installe au pied de ses remparts et les puissants du jour vont chercher le bon air et la tranquillité plus haut sur les collines, en y construisant des demeures parfois somptueuses. Mais là encore, aucun effort d'organisation urbaine n'est visible. C'est que la vie qui s'est créée au moment de la Renaissance ne connaît point de changement. Il est un élément cependant qui va

prendre rapidement une animation de plus en plus importante à laquelle les aventures de Christophe Colomb ne sont pas étrangères. Les Galées construisent des navires qui, ajoutés au mouvement né des relations hanséatiques, font de la rive du fleuve un lieu de perpétuelle agitation. Quand les nefs deviendront trop nombreuses pour trouver un amarrage du bon côté, elles s'emboîseront auprès de la rive gauche qui va de ce fait commencer à faire partie de Rouen, à titre de simple annexe bien entendu.

Surtout, dès le début du XVIII^e siècle, le besoin se fait sentir de donner de l'air à la cité ; quelques voies nouvelles sont percées, notamment la rue de Crosne. Mais il faudra attendre le XIX^e siècle pour que la ville entreprenne, sous la pression d'une expansion économique vigoureuse, une mutation qui a pour thème fondamental de la dégager du carcan qui la bride. Cette étonnante et magnifique période, qui n'a pas d'équivalent dans l'Histoire, va voir naître en quelques décades le charbon, le gaz, la machine, le bateau à vapeur, le chemin de fer, l'électricité et le moteur à explosion pour ne citer que les plus importantes des nouveautés qu'elle apporte. L'in vraisemblable développement industriel et commercial auxquels ces nouveaux moyens techniques vont donner lieu rend caduque et désuète toute l'infrastructure dans laquelle on vit depuis tant de siècles.

Les données de base du nouvel urbanisme qu'il faut réaliser sont au nombre de trois : le port, l'industrie et le chemin de fer.

Depuis longtemps déjà, la ville souffre d'être séparée du port par un mur qui, malgré ses multiples portes, est un obstacle au trafic. Pourtant, la première porte à disparaître est la porte Cauchoise, en 1771. Par là peuvent passer plus facilement les marchandises qui redescendent vers le port, grâce au boulevard Cauchoise, aujourd'hui des Belges, que l'on a installé dans le même temps sur les fossés comblés. Mais c'est en 1798 qu'une brèche essentielle est ouverte dans la fortification sud, par la démolition du Vieux Palais, ce qui donne la communication directe que l'activité requiert depuis longtemps. Tout un programme d'urbanisme est établi pour redresser et élargir les berges de la Seine. Il est adopté en 1806 et immédiatement entrepris.

L'industrie, dont la base initiale était textile et portuaire, mais qui se diversifie rapidement, ne trouve pas assez de terrain sur la rive droite et déborde sur l'autre rive, ce qui rend indispensable la construction d'un pont supplémentaire, le pont Corneille, inauguré en 1830, qui rattache pour la première fois l'île Lacroix à la ville. Mais le pont de bateaux menace ruine et un second ouvrage est mis en construction. C'est le Grand-Pont qui sera inauguré en 1836. Il était grand temps d'ailleurs, car le pont de bateaux se rompt dix jours plus tard.

Elégant, mais de construction un peu légère, le Grand-Pont sera remplacé en 1888 par le pont Boïeldieu.

Sous la Restauration, les travaux se poursuivent pour assainir et aérer les bas-quartiers qui bordent intérieurement le rempart sud. En un demi-siècle, presque toutes les portes et une bonne partie des murailles ont disparu. Il va désormais être possible de donner à la ville un visage nouveau.

La voie ferrée que l'on va réussir grâce à d'importants ouvrages d'art à faire passer presque au cœur de la ville sans qu'elle soit visible, se développe aussi sur la rive gauche et participe à son industrialisation par les commodités qu'elle apporte, mais aussi plus directement par les ateliers très importants qu'elle crée pour ses propres services entre Sotteville et Saint-Etienne-du-Rouvray.

Mais la ville proprement dite manque d'air et ses rues étroites et tortueuses ne répondent absolument plus aux besoins qu'entraîne son activité décuplée. Le nouvel Hôtel de Ville, installé dans les anciens et majestueux bâtiments du monastère Saint-Ouen doit devenir un centre réel, facilement accessible. Malgré les destructions architecturales qu'ils ont provoquées, il nous faut admirer les travaux qui ont été entrepris voici un peu plus d'un siècle et qui ont remodelé la cité, en dotant Rouen de la rue de la République, de la rue Thiers et d'un grand nombre de voies secondaires comme les rues Rollon et Guillaume-le-Conquérant, qui relie un nouvel axe, la rue Jeanne-d'Arc, à une Place du Vieux-Marché agrandie sur laquelle s'élèvent de nouvelles Halles.

Si pénibles qu'ils puissent être aux yeux des archéologues, ces percements ont permis à Rouen de se survivre durant un siècle.

La guerre de 1870 passée, l'effort d'urbanisme sera poursuivi par des travaux d'assainissement et de rénovation. C'est alors que disparaît le Clos Saint-Marc, à travers lequel on prolonge jusqu'à Saint-Vivien la rue Armand-Carrel, que coupe la nouvelle rue Alsace-Lorraine. Dans le même temps, on entreprend de couvrir le Robec à partir de la Place des Ponts-de-Robec (aujourd'hui du Lieutenant-Aubert), car le ruisseau n'est plus qu'un égout pestilentiel, que Flaubert qualifie « d'immonde petite Venise ». Ce travail ne sera achevé qu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Sur la rive gauche, qui s'anime de plus en plus, il faut assainir, car le niveau des terrains est très bas. Dès 1876, un collecteur principal permet de supprimer les cloaques qui entourent le quartier Saint-Sever, en plein développement. Peu après, commence à se tracer le réseau de voies, rues Jean-Rondeaux, François-Arago, boulevard d'Orléans et autres, qui constitueront

l'ossature de ce quartier jusqu'aux destructions de 1944. Plus loin encore sur cette rive, le Conseil municipal fait un effort pour l'agrément des habitants en agrandissant le magnifique Jardin des Plantes dont l'Académie de Rouen lui a abandonné la jouissance.

Depuis ces très réels et très utiles efforts de transformation jusqu'aux terribles destructions de 1944, Rouen a beaucoup changé, mais sans que l'on puisse vraiment parler d'urbanisme : il y a eu un très important mouvement d'urbanisation qui s'est traduit surtout par un développement des quartiers périphériques et des communes suburbaines, et en particulier par le développement très considérable des installations industrielles. Mais tout cela se réalise dans ce que l'on pourrait appeler un enthousiasme anarchique sans qu'intervienne de pensée coordinatrice ni de réflexion organisatrice. C'est la vie qui s'installe, bouillonnante et désordonnée, efficace et imprévoyante, dure et bon enfant, en un mot contradictoire en elle-même ainsi qu'il en a été de tous temps. Le seul élément marquant de cette période est la construction en 1899, face au boulevard des Belges, du pont transbordeur qui devait disparaître en 1940.

On doit surtout retenir de cette époque l'extension vers l'aval des installations portuaires aussi bien sur la rive gauche que sur la rive droite.

Malgré cela, cette rive gauche demeure un espace étranger que les Rouennais de bon ton ne fréquentent que pour leurs affaires. Le sort funeste que va connaître la ville aux jours dramatiques du printemps 1944 n'a cependant pas de commune mesure avec celui que subissent d'autres villes normandes. Certes, l'ampleur des destructions est sans précédent. Les deux rives de la Seine sont durement atteintes et l'antique centre de la cité n'est plus qu'un amas de ruines et de décombres. Mais il y a bien longtemps déjà que les limites de la vieille *civitas quadrata* n'ont plus de sens et que la vie de Rouen s'est étendue dans toutes les directions. Le schéma même de son infrastructure — rue Thiers, rue Jeanne-d'Arc, rue de la République et boulevards — est pratiquement intact et l'on peut se demander si cela ne va pas être à la fois la chance et le malheur de la cité. C'est qu'en effet, la vie de Rouen reprend immédiatement : il ne faut que quelques mois pour qu'industries et commerces retrouvent toute leur activité et tout leur dynamisme. Et c'est là sa chance. Mais ce rétablissement se fait sans qu'il soit besoin de repenser son dessin, sinon sur la rive gauche. Et c'est là son malheur.

Les quartiers que l'on va reconstruire vont être différents des anciens par la forme et la hauteur des immeubles. Un troisième pont sera lancé après la reconstruction des deux ponts d'autrefois.

Mais ce que l'on réalise n'est en aucune façon différent ni du Rouen de 1944, ni de n'importe quel Rouen nouveau que l'on aurait pu bâtir en 1890. Quant à la rive gauche, qui va pour la première fois être l'objet d'une tentative d'intégration réelle à la cité par l'implantation de grands îlots d'habitation et surtout par la construction de la nouvelle préfecture, les concepts qui président à son plan retardent d'un demi-siècle. L'élément que l'on a oublié et que l'on n'apprécie pas encore aujourd'hui à sa juste mesure est simple : c'est le fait automobile.

On entend souvent dire que nos temps modernes sont caractérisés par des révolutions techniques si profondes et si rapides que la prévision est impossible, surtout dans un domaine comme celui de l'urbanisme. Tant de choses ont changé, changent ou changeront dans la manière de vivre des hommes qu'il serait vain de vouloir entreprendre aujourd'hui la restructuration de la ville avec l'espoir qu'elle pourra faire face aux besoins de ceux qui l'habiteront dans cent ou cent-cinquante ans.

On cite souvent l'automobile comme l'exemple type de la chose révolutionnaire et il est des esprits au demeurant fort distingués qui s'en prévalent pour avancer que nos descendants connaîtront très certainement d'autres modes de déplacement qui rendront caduques les formules d'urbanisme que nos générations auront pensées et réalisées à grands frais.

Ce point de vue me paraît pessimiste.

Quoi qu'on puisse en penser, l'existence de nouveaux moyens techniques ne met pas en cause la vie des hommes en leurs lieux de résidence, et ne constitue pas de révolution en soi.

J'aimerais savoir quelle différence fondamentale peut exister entre une voiture de sport dernier cri, la calèche du Président Fallières, le carrosse du Roi Soleil, le char à bœufs de Mérovée et jusqu'à la litière de Néfertiti. Tous ne sont-ils point des engins propulsés par des forces extérieures à leur occupant pour permettre à celui-ci d'aller sans fatigue d'un endroit à un autre ? Non, il n'est de révolution que dans le nombre et la multiplication. Il n'y a pas de problème d'urbanisme pour construire une maison en pleine campagne. Il y en a un à partir du moment où le nombre des maisons à construire représente une cité. Il n'y a pas de problème pour permettre l'envol ou l'atterrissage de quelques avions. Il y en a un lorsqu'il faut assurer le trafic d'Orly.

Ce n'est pas l'existence de l'automobile qui constitue une révolution, c'est sa multiplication.

En vérité, il me paraît surprenant que cela n'ait pas été compris. Mais je crois pas être exagérément optimiste en disant que les plus récentes années ont permis d'observer sur ce point

une très opportune et très réconfortante évolution des esprits.

Est-il trop audacieux de vouloir résumer rapidement cette petite histoire de l'urbanisme de Rouen ? Je le tenterai cependant en formulant tout d'abord une observation préliminaire et tout à fait générale : l'urbanisme est une notion, ou, si l'on préfère, un mode de pensée, ou encore une préoccupation, dont le caractère n'est aucunement permanent, mais au contraire tout à fait sporadique. Cela n'a rien que de très naturel, car l'organisation d'une cité demeure en général adaptée durant un nombre de générations assez élevé pour que l'oubli se fasse sur les problèmes qu'elle a posés et les motivations des solutions qui y ont été apportées. On peut presque dire qu'il n'y a pas de tradition en urbanisme, car, par la nature même des choses, la refonte d'une ville n'apparaît nécessaire que lorsque sa désadaptation est flagrante et que les solutions antérieures sont pas trop dépassées. On peut alors considérer que notre ville a connu cinq périodes diversement espacées que je définirai ainsi :

Un premier urbanisme romain, de structure administrative et commerciale, mais également culturelle, qui fait de la petite capitale des Vellocasses l'actif chef-lieu de la Deuxième Lyonnaise.

Un deuxième urbanisme romain, de structure militaire, qui, après le désastre de 280, donne à la cité un aspect qu'elle conservera durant près de sept siècles en dépit des multiples transformations politiques que connaît la Gaule.

Un urbanisme normand, de structure à nouveau administrative et commerciale qui définit la ville, partie pour trois siècles, partie pour beaucoup plus longtemps et je dirai presque jusqu'à nos jours.

Un urbanisme médiéval, de structure militaire, religieuse et artisanale, qui sera conservé, durant quelque sept cents ans lui aussi.

Un urbanisme, enfin dit « des temps modernes », de structure administrative, commerciale et industrielle, qui s'est créé au dix-neuvième siècle et sur lequel nous vivons encore aujourd'hui.

Sommes-nous à l'aube d'une sixième période ? Celle-ci méritera-t-elle de porter le nom d'urbanisme des « temps futurs » ?

Sans vouloir entrer ici dans des considérations techniques qui n'ont pas leur place dans ce propos, je veux tout de même formuler une recommandation et une suggestion.

Au risque de me faire taxer de chauvinisme pour la rive droite, je dirai tout d'abord qu'il faut, en urbanisme, demeurer très prudent sur la rive gauche : cette magnifique boucle de la Seine, qui donne à notre site une majesté qui sied à la capitale

de la Normandie, est en même temps une immense souricière d'où l'on ne peut guère sortir qu'en traversant le fleuve. A moins de prévoir une multiplication importante des points de passage, il ne faut envisager qu'avec réserve les implantations en habitats dans cette zone. Les Rouennais de la rive gauche connaîtraient alors bien vite, au dépens de leur bonne humeur, les interminables retours dominicaux, dont il faut laisser l'apanage aux Parisiens.

Pour les mêmes raisons et pour bien d'autres encore, je prendrai un deuxième risque, celui d'entendre crier à la trahison à l'égard de notre vieille cité. Parmi tous les plans que l'on peut tracer et tous les projets que l'on peut concevoir, un seul peut aboutir à permettre de faire vivre les deux, trois ou quatre millions d'habitants qu'il faut aujourd'hui envisager : il consiste à compléter le Rouen d'aujourd'hui et ses petites concentrations satellites par une cité nouvelle à construire de part et d'autre d'un ruban qui, partant d'Elbeuf, escaladerait le plateau pour venir contourner toute la ville actuelle avant de redescendre en direction de Duclair, en un immense fer à cheval.

Alors, la vallée et ses prolongements, principalement affectés aux activités de travail, administration, commerce, industrie, pourra demeurer le centre d'une agglomération d'où il ne sera pas indispensable de s'évader chaque semaine pour que la vie soit supportable.

Puisse en tous cas cette sixième période aboutir à un urbanisme qui reçoive en toute réalité le qualificatif d'« humain », c'est la grâce que je souhaite à nos proches et lointains descendants.

de la Nouvelle-France en 1605, une mission solitaire
 d'où l'on ne peut plus parler qu'en traversant la mer. A moins
 de parer une révolucion importante des points de passage
 il ne faut envisager qu'un seul mode de population en habitans
 dans cette zone. Les Français de la rive gauche construisent
 alors bien vite, au delà de leur bonne hauteur, les habitations
 retour dominicaux, dont il faut laisser l'épave aux Français.
 Il faut les mêmes relations et occupations d'autres, encore que
 pendant un certain temps, ce soit en réalité une mission.
 L'établissement de notre école est donc fondé sur deux points
 essentiels : tout d'abord qu'il ne peut concourir, au seul point
 d'arrivée, à porter de la rive gauche à la rive droite, en quatre
 milles d'habitation, soit par un pont, soit par un autre moyen.
 L'établissement de l'école est donc fondé sur deux points
 essentiels : tout d'abord qu'il ne peut concourir, au seul point
 d'arrivée, à porter de la rive gauche à la rive droite, en quatre
 milles d'habitation, soit par un pont, soit par un autre moyen.
 L'établissement de l'école est donc fondé sur deux points
 essentiels : tout d'abord qu'il ne peut concourir, au seul point
 d'arrivée, à porter de la rive gauche à la rive droite, en quatre
 milles d'habitation, soit par un pont, soit par un autre moyen.

L'URBANISME D'AUJOURD'HUI À DEMAIN

L'Urbanisme d'aujourd'hui à demain

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. XAVIER CAMILLERAPP

par M. Pierre-Maurice LEFEBVRE

Monsieur,

Vous avez bien voulu nous faire connaître dans votre discours, fort apprécié, croyez-le bien, que vous cherchiez vainement les raisons qui vous avaient désigné pour siéger au sein de notre vieille Académie de Haute-Normandie. Je n'en suis point surpris : c'était la réaction normale de l'homme modeste que vous êtes.

Au surplus, les productions scientifiques, littéraires ou artistiques ne sont peut-être pas les seuls critères valables en telle circonstance, et ne croyez-vous pas qu'une valeur morale ou une valeur d'exemple tout à fait exceptionnelles ne puisse justifier un tel choix ?

Né d'une famille d'origine lorraine et luxembourgeoise, vous fîtes vos études successivement chez les jésuites à Saint-Louis-de-Gonzague à Paris, puis au lycée Janson-de-Sailly jusqu'à votre admission à l'École Polytechnique en 1939. Presque aussitôt, vous partiez aux armées comme officier d'artillerie.

Lors de l'action de la 4^e division cuirassée (celle de de Gaulle dans l'armée Corap), en mai 1940 à Montcornet, votre batterie, particulièrement, et peut-être inutilement exposée, fut attaquée par 18 Stukas volant à basse altitude, et vous fîtes très grièvement blessé dans cette action. Un éclat d'obus est entré par un œil et a suivi sous la calotte crânienne un trajet tel qu'il a mortifié

le nerf optique du second œil. Atteint en outre par plusieurs autres graves blessures, vous n'échappez que de fort peu à la mort.

Vous êtes alors cité à l'ordre de l'armée avec attribution de la croix de guerre avec palme, par ordre du jour du général Huntziger, à la date du 4 octobre 1941, dans les termes suivants :

« Officier courageux et plein d'allant, a été grièvement blessé le 19 mars 1940 alors qu'il tentait de porter secours à des blessés au cours d'un violent bombardement de sa batterie. Aveugle de guerre, il est en outre atteint d'une mutilation de la main droite. »

Vous receviez également la croix de la Légion d'honneur dont vous portez aujourd'hui la cravate de commandeur.

Dès votre sortie de l'hôpital, vous considérez courageusement la reprise de votre existence comme une expérience. Il vous faut vous accoutumer à vivre dans le noir et rééduquer votre main droite gravement atteinte.

Vous allez habiter seul à Auteuil dans une pension de famille, pendant trois mois, pour vous obliger à vous suffire à vous-même. Vous travaillez le braille et même le piano. Vous circulez seul, à pied ou en métro, et apprenez à vous diriger davantage par l'ouïe que par le toucher, à deviner les rues transversales par les courants d'air, à déjouer tous les pièges des bordures de trottoirs, des candélabres d'éclairage ou des bouches d'égouts, à aiguïser votre précision du toucher, bref, à développer cet ensemble difficilement explicable qu'on peut appeler le sixième sens.

« J'appris aussi, racontez-vous un jour, la gentillesse des passants, des petites gens, en particulier, qui mettent une grâce exquise à venir en aide aux infirmes. J'appris combien il est difficile de demander aux clairvoyants d'avoir de l'ordre, de remettre les fauteuils à leur place pour permettre à l'aveugle de se mouvoir dans un univers familier. »

D'autre part, le sportif que vous aviez été avant la guerre poursuit le culte des quelques sports qui restent à votre disposition.

Dès que fut terminée votre convalescence, en 1941, vous rentrez à l'Ecole Polytechnique où vous pouvez donner tout leur sens et toute leur valeur à vos capacités intellectuelles et à votre énergie, l'une et l'autre tout à fait exceptionnelles.

Nous vous retrouvons dans votre petite cellule de l'annexe Jeanne-d'Arc où s'abrite la promotion 41. C'est une très grande bâtisse battue par les vents, perdue au milieu des usines et des terrains vagues de la banlieue de Villeurbanne. Tour à tour ouvroir

industriel, école d'E.O.R., cet immeuble était utilisé peu avant comme hôpital.

Dans votre petite chambre meublée d'un lit de camp et d'une penderie où l'on peut imaginer votre bel uniforme, votre bicorne et votre épée, le polytechnicien aveugle que vous êtes dispose d'une table qui est pour vous la plateforme de vos études, entre toutes méritoires.

Vous assistez régulièrement aux « amphis » où vous ne pouvez prendre des notes. C'est uniquement de mémoire, dans votre cellule, qu'avec l'aide de camarades dévoués, vous pouvez résumer vos cours. Pour cela vous vous servez d'une machine à écrire dont vous usez pour taper vos exposés destinés à vos professeurs, et qu'il vous est interdit de relire.

Vous utilisez également des fiches perforées avec un petit stylet sur une grille à canevas d'aluminium.

Par ailleurs, l'œuvre du « Livre de l'Aveugle » qui a son siège à Paris, vous transcrit gracieusement, en braille, grâce au concours bénévole des gens de cœur qui ont voué leurs loisirs au service des aveugles, tous les cours dont vous avez besoin.

Au lendemain de l'autre guerre, un professeur de la Faculté des Sciences de Rennes, M. Antoine, qui avait lui-même perdu la vue sur le champ de bataille, avait mis au point une méthode de notation mathématique en braille, dont les étudiants atteints de cécité, poursuivant des études scientifiques, ne sauraient plus se passer.

Grâce à cette notation, un aveugle de l'autre guerre, M. René Roy, put faire partie de la promotion 1918-1919 de Polytechnique et sortir dans les Ponts et Chaussées, c'est-à-dire dans un très bon rang.

La craie et le tableau noir vous manquent, bien sûr, la concentration de pensées que demandent de tels exercices est si grande, qu'elle ne peut se prolonger plusieurs heures comme il est permis aux clairvoyants. Mais vous arrivez, grâce à vos aptitudes et à une mémoire tout à fait exceptionnelles, à suivre la progression des cours.

La grave mutilation de votre main droite devait accroître encore davantage vos difficultés et votre mérite.

Sorti brillamment de l'Ecole Polytechnique, Monsieur, vous poursuivez encore vos études à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, dont vous devenez, en 1945, lauréat du Prix Spécial des Sciences Economiques.

Après être resté quelque temps dans ce corps comme secrétaire du Conseil Général des Mines, vous vous associez en 1947

à votre père, M. Marcel Camillerapp, avec lequel vous participez à la direction de l'usine SIAL que ce dernier avait fondée en 1932.

Depuis 1955, vous présidez seul aux destinées de cette industrie avec une compétence et une autorité incontestées.

Dans l'exercice de vos fonctions professionnelles, vous inventez la lampe ophtalmologique filtrante et dispersive. Cette découverte vous valut l'été dernier une récompense très flatteuse au Salon International des Inventeurs de Bruxelles.

Depuis bientôt huit ans, vous êtes également conseiller municipal, et vos collègues furent surpris de constater, dès le début de votre mandat, combien vous sûtes vous adapter rapidement à vos nouvelles fonctions et avez été vite remarqué par votre connaissance des rapports à discuter. La qualité de vos interventions, votre clairvoyance, si je puis dire, votre esprit de déduction joints à un sûr bon sens, sont toujours judicieux et fort appréciés de tous vos collègues.

Très lettré, Monsieur, vous vous êtes vite révélé un brillant causeur, et participez périodiquement, avec activité, à la revue des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, et ceci avec la verve qu'on vous connaît.

Déjà aveugle, vous épousez en 1943 la fille du colonel d'artillerie Georges Clogenson, ancien polytechnicien lui aussi, et aujourd'hui secrétaire général de la Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs.

Le trisaïeul de Madame Camillerapp, Jean Clogenson (1785-1876), était un homme politique connu : préfet puis député de l'Orne. Il était également homme de lettres et conseiller à la Cour.

Il m'est agréable de souligner qu'il fut président de l'Académie de Rouen. Son discours de réception s'intitulait « Voltaire jardinier ». Il était par ailleurs un grand ami de Gustave Flaubert et de Louis Bouilhet. Sa tombe jouxte aujourd'hui la leur au cimetière Monumental.

Vous avez aujourd'hui, Monsieur, cinq enfants auxquels il convient d'ajouter le fils d'un frère, lieutenant de réserve, tué par les Allemands dans le maquis en 1944, que vous avez adopté quelques années plus tard, la femme de ce dernier étant décédée à son tour.

Et ce n'est certes rien enlever à vos mérites exceptionnels que de souligner la valeur et l'efficacité d'une épouse qui sut être pour vous un appui et un guide. Et plus encore, une affection capable de vous redonner dans l'accomplissement de devoirs combien exaltants, mais combien remplis de délicatesse et de tact,

non seulement la possibilité de poursuivre vos tâches familiales et professionnelles, mais encore de les accomplir dans la joie.

Vous avez choisi, Monsieur, comme thème de votre discours de réception, un sujet qui vous est cher et qui vous passionne depuis longtemps : l'urbanisme.

Si vous avez pour habitude de remonter aux sources, et si vous avez ouvert votre dictionnaire, au mot *urbanisme*, vous avez pu y trouver que c'était le nom des partisans du pape Urbain VI contre l'anti-pape Clément dans la deuxième moitié du XIV^e siècle. Comme quoi il convient parfois de se méfier du dictionnaire...

La dernière définition de l'urbanisme, du Larousse 1966 est la suivante : « L'ensemble des mesures techniques et administratives, économiques et sociales qui doivent permettre un développement, rationnel et humain des agglomération. »

Cette définition qui me donne davantage satisfaction que la précédente, semble, néanmoins, manquer d'ouverture.

L'urbanisme d'aujourd'hui déborde largement le cadre de l'agglomération, il doit être coordonné sur le plan régional, national et même peut-être davantage.

Dès que je devins adjoint au maire de Rouen, voici déjà vingt ans, je m'intéressai très vivement à cette discipline particulière à laquelle, en fait, aucun architecte ne saurait rester insensible. Il n'est d'ailleurs nullement étonnant qu'un tel sujet, Monsieur, préoccupe tout spécialement un esprit scientifique aussi analytique et pénétrant qu'est le vôtre.

Vous avez bien voulu nous tracer en larges traits l'histoire de l'urbanisme jusqu'à la seconde moitié du XX^e siècle, où chacun s'aperçut qu'il prenait une importance tout à fait dominante, en raison du développement de la science, et de l'accélération subite de la civilisation. L'invention du plastique, de l'automobile et des détergents a bouleversé le monde et nous n'y pouvons rien !

Depuis quinze ans l'organisation des espaces devient la préoccupation principale de tous ceux, et ils sont légion, qui se sentent concernés par ces problèmes. L'extraordinaire accroissement démographique, la pluralité et la diversité des découvertes scientifiques, la multiplicité grandissante des activités humaines l'imposent.

Il faut donc :

- Prendre conscience de cette nécessité de l'aménagement de notre territoire ;
- Etablir un bilan sincère de la doctrine et des premières réalisations ;

— Convaincre l'opinion de chaque pays, et du nôtre en particulier, de l'intérêt vital de cette discipline et de cet effort commun.

Voilà les premières œuvres auxquelles nous devons nous attacher.

L'urbanisme est, en fait, devenu une science quasi-universelle, conditionnant l'existence de presque tous les hommes à un titre ou à un autre. Leur habitat, leur travail, leurs loisirs, leurs déplacements, le décor et le climat dans lesquels ils vivent, comme les écoles, les hôpitaux, les centres sportifs, sont en effet dépendants de cette sorte d'organisation de la vie de demain aux responsabilités écrasantes que l'on nomme « urbanisme ».

Mais cette science est actuellement en pleine évolution.

— Doit-on par exemple construire en ensembles collectifs ou pavillonnaires ?

Chacun conclut suivant son point de vue personnel. La réponse véritable n'est pas si simple, ni tellement formelle.

Autre exemple : logera-t-on les travailleurs à proximité immédiate de leur lieu de travail ou au contraire à plusieurs kilomètres ?

Les raisons de dépaysement plaident en un sens, le temps perdu, les difficultés de parcours et le danger d'engorgement des routes plaident en sens contraire.

Il n'est pas dans mon propos de traiter ici ces sujets extrêmement vastes et complexes, sur lesquels des spécialistes entraînés travaillent depuis des années, progressant lentement vers une vérité qui reste elle-même assez évolutive.

Assistons-nous à l'heure actuelle à ce que l'école américaine de géographie urbaine appelle « l'agonie des centres urbains » ?

Ce qui fut dans le passé lieu de rencontre, expression des pouvoirs, intensité de vie, semble dépérir dans les villes où la croissance est forte. A la dévalorisation du patrimoine immobilier, à l'affaiblissement du niveau commercial, s'ajoute l'asphyxie par difficulté de circuler et de stationner. Ce pourrissement du centre risque de conduire le cœur de la ville au déclin, à la fois par la dégénérescence de l'économie et par la sclérose de la vie sociale.

La prise de conscience de ce phénomène, d'ailleurs mondial, vient précisément au moment où le développement des transports individuels, l'effort d'expansion des entreprises, la dégradation du patrimoine immobilier ancien, se conjuguent pour diriger

les efforts de modernisation vers la périphérie des villes, ce qui tend encore davantage à en affaiblir le centre.

Lors du Congrès d'urbanistes de Bordeaux en novembre dernier, M. Delfante a analysé ce phénomène. Il en vient à se demander si l'évolution de l'homme vers un individualisme de plus en plus affirmé, ne le conduira pas naturellement à supprimer les « cœurs de ville » qui, pour le moment, nous paraissent les supports d'une vie sociale psychiquement et psychologiquement indispensables à son équilibre. Je relève cet avis mais ne le partage pas.

A ce même congrès, M. Tristain, sociologue, a défendu avec beaucoup de clarté, un point de vue entièrement différent. Pour lui, le centre de la ville reste le lieu privilégié du spectacle urbain où l'homme est entouré de symboles, matérialisés par les monuments. Il en conclut que le marché, le centre des jeunes, le lieu du culte qui ne se distinguent pas des habitations, sont des erreurs. Dans les centres, les vitrines sont plus importantes que les surfaces de ventes.

Je suis là tout à fait d'accord.

Le centre urbain est, et devra rester, à mon sens, le carrefour, à tous les niveaux, et notamment sur les plans intellectuel, administratif, commercial, culturel et cultuel.

Ayant lu, comme beaucoup d'entre vous, une sensible partie de l'énorme bibliographie et des grandes quantités de revues françaises et étrangères traitant ce sujet, tous démarquages ou redites me semblent au moins inutiles et je me contenterai d'exposer très succinctement quelques idées plus personnelles, peut-être sans proches relations entre elles.

Si l'une ou l'autre vous semble contestable, j'aurai du moins la satisfaction d'avoir alimenté votre conversation de ce soir ou de demain et d'avoir en cela, peut-être été utile à quelque chose, la lumière jaillissant de la discussion...

Un assez grand nombre d'architectes de toute la France se sont groupés ou se groupent sous le nom d'universités permanentes pour multiplier les contacts et pour dialoguer avec des ingénieurs, des géographes, des sociologues, des statisticiens, des psychologues, dans le but de pousser plus loin qu'il n'avait été fait jusqu'ici, l'analyse des éléments devant servir de base à un urbanisme raisonné et cohérent. Je pense que chacun s'en trouvera bien.

Il y a deux sortes de règles en urbanisme : celles qui sont le résultat d'études approfondies et celles qui ressortent du simple bon sens.

On est bien obligé de constater que dans un passé récent ces dernières n'ont pas toujours été respectées :

— Condamner par exemple de beaux arbres ou des monuments de valeur pour n'avoir pas su sacrifier à une honnête fantaisie à la sacro-sainte religion des lignes droites et orthogonales.

— Edifier des ponts routiers ou ferroviaires savamment calculés, sans avoir pensé que le parapet métallique ou de béton était placé précisément à la hauteur des yeux du touriste ou de l'amateur de belle nature, soustrayant à la vue ces traversées de vallées ou de fleuves comptant souvent parmi les plus séduisants paysages régionaux. Quelle erreur !

Je veux croire que cela n'arrive plus ; mais n'était-ce pas là de véritables péchés contre l'urbanisme touristique et le bon goût ?

Et puis, en plus des règles à appliquer, il existe aussi la recherche, fonction de l'évolution et des données nouvelles. Cette recherche peut s'étendre dans des directions très diverses. L'urbanisme souterrain par exemple, devra être, à mon avis, sérieusement repensé.

D'après l'enquête minutieuse de Michel Ragon, sur les 8.500 hectares de Paris, plus de 3.000 sont occupés par des entrepôts de vins, des matériaux de charbon, des dépôts de marchandises de la S.N.C.F., des entrepôts frigorifiques et de grands magasins, et par d'énormes surfaces de voies ferrées. Dans la plupart des grandes villes, ces surfaces utilitaires occupent également près du tiers de la superficie totale.

Or, le domaine souterrain reste très riche en possibilités. Les caves classiques et les réseaux divers n'atteignent pratiquement jamais la cote de 10 mètres au-dessous du sol naturel. Il n'y a donc aucun problème de place pour enfouir tout ce qui n'a rien à faire à la surface : dépôts, gares, centraux téléphoniques, archives, etc... et bien entendu les voitures et les voies de circulation rapides.

Les techniques actuelles de forage, d'étanchéité, de conditionnement et de moyens de circulation verticaux permettent aujourd'hui d'envisager de telles solutions. Quant au problème pécuniaire, il suffit de se reporter aux articles de presse du siècle dernier, relatifs au percement du métropolitain, qui assuraient que ce dernier ne se ferait jamais en raison de son prix de revient absolument prohibitif. Et que penser, à Rouen, sur la rive gauche, des surfaces considérables occupées par les voies ferrées s'avancant presque jusqu'à la Préfecture ?

Voici peu de temps encore se tenait à Lyon le dernier Congrès International des Urbanistes. Le moins qu'on puisse dire est que l'optimisme n'y régnait guère. « Dans trente ans, dirent les responsables des villes nouvelles, ce sera la catastrophe si l'on continue à se contenter seulement à parer au plus pressé. »

Ces spécialistes ont reconnu qu'il était aujourd'hui grand temps de reconsidérer les théories, les mythes et les dogmes généralement admis depuis vingt-cinq ans. Ils ont opté en particulier pour la notion de *planification ouverte*, qui s'oppose à tout ce qui était jusqu'à présent admis. En effet, il ne peut plus être question aujourd'hui, pour un urbaniste, de créer une ville de toutes pièces et de l'imposer sans recours à ses habitants.

Désormais, dans une prévision à long terme, ces planifications veulent faire entrer la notion d'incertitude. Tout évolue si vite et si profondément qu'ils ne se reconnaissent plus le droit de s'imaginer, seuls, ce que sera demain.

En fait, personne aujourd'hui n'est capable de répondre aux questions suivantes : Dans trente ans, quels seront les moyens de transport utilisés ? Quelles seront les méthodes de production employées ? Comment vivra-t-on ? Comment travaillera-t-on ? Comment seront constitués les loisirs ?

Il ne saurait être question de bouleverser les plans d'urbanisme jusqu'à les rendre méconnaissables, mais plutôt de réaliser des structures élastiques et des réservations à usage non déterminé à l'avance qui permettront, sans modifier les structures de base du plan, de tenir compte des besoins nouveaux.

Sylvain Zegel faisait cette remarque dans un article tout récent. « Nous voici loin de l'urbaniste tyran, faisait-il observer, dont on a quelque peu parlé ces derniers temps, et qui n'a, je crois bien, jamais existé. »

A toutes les qualités qui lui sont indispensables, et Dieu sait si elles sont nombreuses, l'urbaniste doit encore en posséder une autre : l'humilité. Il doit en effet s'imprégner de l'idée qu'il est au service du public. Il doit en écouter la voix pour mieux apprécier ses besoins.

Les mythes contre lesquels nous avons à combattre sont nombreux. Il est faux, par exemple, qu'on doive s'entasser parce qu'il n'y a pas assez de surface au sol. Ceux qui l'affirment ne se sont pas donné la peine de faire le calcul. A la densité de 125 habitants à l'hectare, qui permettrait aux trois quarts d'entre eux d'habiter des maisons individuelles, la surface exigée par l'ensemble de la population française est de moins de 1 % de la surface du territoire.

Il est faux que le meilleur moyen de réduire les temps de transports est de rapprocher les gens les uns des autres, c'est souvent le contraire qui est vrai.

Il est faux que la maison individuelle, toutes dépenses confondues, coûte toujours plus cher que l'appartement collectif.

Il est faux aussi qu'une doctrine quelle qu'elle soit, soit entièrement applicable. Aucune vérité intégrale n'existe en cette matière ; ces vérités sont multiples, relatives, et, de plus, éminemment évolutives.

Parlerai-je ici du fameux problème de l'automobile qui, de servante qu'elle était, devient aujourd'hui un tyran ?

Les Anglais fondent actuellement quelques villes neuves en fonction directe de ce nouveau problème.

Le professeur Artur Ling vient d'entreprendre la construction de Runcorn, sur l'embouchure de la Mersey, non loin de Liverpool. La voiture particulière sera entièrement bannie de l'intérieur de cette cité de 90.000 habitants. Runcorn sera délimité par un grand boulevard extérieur ayant la forme d'un huit. Des surfaces considérables de stationnement seront aménagées sur les voies périmétriques ; à l'intérieur est prévu un service de transports publics rapides, fréquents et économiques qui a reçu le nom de *Rapid-Transit-System*.

Ce projet est à l'antipode de celui adopté par la ville nouvelle de Cumberland, entre Glasgow et Edimbourg, où l'hypothèse de départ est que chaque famille disposerait d'une voiture et souhaiterait l'utiliser pour tous ses déplacements.

Il sera fort intéressant d'observer, dans quelques années, le résultat de ces deux réalisations de doctrines si complètement opposées.

Tout récemment, une petite délégation d'architectes rouennais s'est rendue en Angleterre pour y visiter des nouvelles cités urbanistiques à Norwich, à Stevenage et à Crawley. Il est apparu que, dans l'ensemble, les architectes anglais avaient travaillé avec sagesse, cherchant beaucoup moins à réaliser des morceaux de bravoure qu'à édifier des constructions simples, consciencieuses, respectant des espaces verts soigneusement réservés, et tenant compte de l'adaptation au paysage et à la dénivellation s'il y a lieu. De cela, nos confrères d'outre-Manche peuvent être félicités.

La presque totalité des logements, 95 % environ, est constituée de logements individuels. Le centre de l'agglomération reste ordinairement réservé aux piétons. On peut toutefois se demander si les logements ainsi répartis sur une grande étendue superficielle

ne confère pas, comme aux Etats-Unis d'ailleurs, un certain isolement, voire une certaine tristesse.

Mais il convient que je m'arrête de feuilleter les diverses têtes de chapitre de cet inépuisable sujet. J'ajouterai seulement un mot sur un problème crucial : celui de la main-d'œuvre.

La situation de l'emploi dans l'Europe du Marché Commun est en effet dominée par une pénurie qualitative et quantitative aiguë de la main-d'œuvre du bâtiment, qui a conduit à provoquer un apport extérieur de plus en plus accentué, notamment d'Espagne et d'Afrique. Il est dans ces conditions apparu que la formation et le perfectionnement professionnels constituent les moyens d'action les plus efficaces pour parvenir à un meilleur équilibre de l'emploi et pour permettre, en outre, une augmentation possible de rémunération et de niveau de vie des travailleurs du bâtiment. Ce doit être le corollaire de la progression dans la qualité et le rendement.

S'il nous arrive assez souvent, aux uns et aux autres, de parcourir une lettre vieille d'un siècle, cela nous reporte à l'année 1867, et elle ne nous semble pas tellement reculée dans le temps.

Imaginons maintenant qu'un hasard mystérieux nous permette de tenir un instant une lettre écrite à une date symétrique à celle-là, par rapport à notre époque présente ; elle portera le millésime de 2067 et semblera nous parvenir, si je puis dire, d'un avenir extrêmement lointain.

J'ai voulu tenter cette expérience, sans pour autant sous-estimer les énormes dangers que courent tous ceux qui osent décrire cet avenir anticipé, qui ne se présente jamais comme on peut l'imaginer. Mais qu'importe !

Notre correspondant pourra nous donner quelques détails sur la vie de son temps à Rouen, dans la seconde moitié du XXI^e siècle.

Pour ne pas nous éloigner de notre sujet, je me contenterai de citer les passages plus ou moins directement en rapport avec l'urbanisme, négligeant les autres sujets.

Vous ne saurez donc pas si les cheveux des garçons sont devenus encore plus longs qu'à notre époque, et si les jupes des filles sont devenues encore plus courtes... Cela semble quand même improbable !

Notre correspondant travaille donc à Rouen en journée continue de cinq heures par jour et quatre jours par semaine. Il habite dans le nouveau Rouen, ville satellite de près de 400.000 habitants et située à une trentaine ou une quarantaine de kilomètres de notre cité.

Les jours où il y est appelé, il se rend à son travail par aéro-train capable de marcher à 500 km/h sur son coussin d'air propulsé par réacteurs nucléaires ; cette dernière source d'énergie étant à peu près la seule employée avec la chaleur solaire. Une puissance d'accélération et de décélération par aéro-freins assure un rendement maximum à l'engin, le facteur « temps » prenant en ce siècle de loisirs une valeur toujours grandissante.

Bien entendu, cette ville satellite ne comporte au sol que des points d'appui, les magasins et les trottoirs se trouvant au niveau immédiatement supérieur. Les logements du centre sont situés dans des tours de 80 à 100 niveaux, largement espacés, et les constructions individuelles se trouvent réparties d'une manière périphérique dans des espaces verts aménagés. Les pavillons d'un certain standing sont orientables à volonté vers le soleil, lequel rayonne au gré de l'ingénieur, chef d'un laboratoire régional de l'O.N.M., ce qui soulève d'ailleurs des conflits fréquents entre les cultivateurs et les touristes devenus très nombreux.

Cette zone résidentielle est reliée au « noyau » par des trottoirs mécaniques parallèles, à vitesses variables. La circulation automobile se fait sans aucun croisement ni feux tricolores qui freinaient si bien la circulation autrefois, et restent toujours une grande source de ralentissement dans les vieilles cités.

L'ensemble est desservi par une seule artère à cinq niveaux, le niveau inférieur étant réservé à l'aéro-train, celui situé au-dessus aux poids lourds, et au-dessus encore aux voitures de tourisme. Ce dernier niveau est surmonté de l'étage « stationnement-parking », couvert par une terrasse continue où se trouvent des monuments publics, des grands magasins, des salles de spectacles, des écoles et diverses administrations publiques et privées, dans la mesure du moins où ces dernières existent encore.

Tous les cinq cents mètres ont été créés des échangeurs inverseurs à plusieurs niveaux d'où partent des rocares desservant les immeubles-tours.

Le sol, entièrement libéré, comporte presque exclusivement des espaces verts, en dehors de quelques terrains de sports et de jeux, et des clubs installés au bord de la Seine.

L'éclairage des voies publiques est assuré par rayons Laser.

Cette conception de la cité future n'est d'ailleurs pas le fruit exclusif de mon imagination. Elle m'a été exposée aux Ateliers d'Urbanisme de Chicago que j'ai eu l'occasion de visiter il y a quelques années.

Rouen, notre vieux Rouen, a été préservé, du moins dans ses joyaux essentiels. La Cathédrale demeure toujours debout,

continuant à faire l'orgueil de nos descendants, à l'exception de la flèche dont le mouvement perpétuel au vent a cristallisé la fonte. Elle a dû être démolie vers 2040, après environ deux cents ans d'existence, ce qui n'est déjà pas si mal. Elle a été prévue refaite en acier et duralumin. Les plans en sont faits depuis longtemps et on n'attend plus que les crédits... Celui-ci sera-t-il inscrit au 26^e plan quinquennal ?

La toiture de la Tour de Beurre en hache va peut-être être refaite bientôt. Ce serait à souhaiter, car depuis 1944, c'est-à-dire depuis cent vingt-cinq ans, elle commence quand même à manquer aux Rouennais. Quant à l'immeuble de l'importante compagnie d'assurances qui fermait le nord de la place de la Cathédrale, avec sa tour de droite manquante, vous étonnerai-je en vous apprenant que le problème qu'il posa pendant si longtemps a été résolu ? Il a été reconstruit... et avec une autre destination.

On envisage même de réaliser une nouvelle basilique place du Vieux-Marché, dédiée à Sainte Jeanne d'Arc et à Saint Vincent. Ce pourra être l'œuvre de l'arrière-petit-fils de notre président !

Le vingtième projet vient d'être adopté par la Commission supérieure des Monuments Historiques, dans sa semaine de bonté.

La patience est une belle vertu...

Rouen n'a encore que cinq ponts, alors que les techniciens pensent que sept seraient un strict minimum. Mais notre ville n'a-t-elle pas toujours été en retard d'un ou deux ponts ? C'est une vieille habitude.

On voudra bien me pardonner ces quelques boutades sans méchanceté, placées là seulement dans l'espoir de rendre un peu moins austère un sujet peut-être plus passionnant que souriant.

J'ai été encore relativement modeste. J'ai eu l'occasion de lire tout dernièrement, dans une revue méridionale, il est vrai, une description de l'Europe en l'an 3000. L'auteur, plus imaginaire que moi, la considérait comme une immense ville commençant à Brest et finissant à l'Oural, avec tout de même quelques espaces verts. On s'y nourrira avec des produits chimiques ou de synthèse et avec du plancton !

Je bénis le ciel de n'avoir pas à connaître cette sorte de félicité.

Mais aussi dangereuses et aléatoires que soient ces spéculations de l'esprit vers l'avenir, il n'en est pas moins vrai qu'il entre dans les fonctions les plus sérieuses des urbanistes de s'efforcer de le prévoir, car ce n'est que dans une mesure très limitée qu'ils pourront peser sur lui pour l'orienter dans un sens voulu.

Aujourd'hui, une politique d'ensemble s'impose, tout en se heurtant à bien des obstacles, pour aboutir à un plan et se traduire dans les faits.

Les urbanistes se heurtent tantôt aux critiques, aux discussions plus ou moins positives des partisans de la théorie idéale et inaccessible, tantôt à la résistance des intérêts égoïstes ou à la complication des cloisonnements administratifs.

Malgré ces difficultés très prévisibles, les élus, les fonctionnaires, les architectes et les techniciens responsables, convaincus de la nécessité d'un très gros effort en ce sens, se penchent avec persévérance et application sur ce travail.

Un tel programme exige souvent des choix délicats, une très large prévision, le sens du possible et de l'humain, de l'imagination et une activité dynamique, afin que la construction soit vraiment à l'échelle de l'homme d'aujourd'hui, de l'homme de demain.

Déjà sortent du sol de notables exemples bénéficiant d'une politique nouvelle du logement et de l'aménagement :

— Ensembles d'habitations prévues pour une vie moins nerveuse, plus saine, plus agréable, psychologiquement mieux adaptée.

— Demeures modernes à l'emplacement des quartiers insalubres et de sombres taudis.

— Usines claires et propres dans un cadre de verdure.

— Grands bâtiments administratifs, comme la nouvelle Préfecture dont notre génération pourra quand même être fière devant celles qui nous suivront.

Mais il faut poursuivre l'effort, l'intensifier, stopper les concentrations excessives des collectifs par des mesures de décentralisation et de déconcentration. Pratiquer un politique d'aménagement des villes dans le respect de leurs richesses et de leur histoire. Pour ce qui nous concerne, il convient en outre de protéger tout ce qui a fait de Rouen un centre rayonnant d'art et de culture, sauver son style propre et l'aider à s'acheminer vers un épanouissement plus complet, tout en restant soucieux de la santé physique et morale de ceux qui y vivent et y travaillent, de ceux qui feront le Rouen et la France de demain.

LA BOTANIQUE MODERNE AU SERVICE DES HOMMES

La Botanique moderne au service des Hommes

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Bernard BOULLARD

(24 février 1968)

Mademoiselle, Messieurs,

TOUTES les joies de ma jeunesse, toutes les péripéties de mes études, toutes les satisfactions de ma carrière, c'est en Normandie que je les ai connues.

C'est là, au milieu des pommiers en fleurs de la ferme paternelle, à l'ombre de la meule de foin où le cidre désaltère si bien par les chaudes après-midi de juillet, tout au long de la route que je parcourais à pied pour me rendre en classe, derrière les grilles toutes symboliques de l'École Normale d'Instituteurs du Calvados, dans les amphithéâtres et salles de collections de la Faculté des Sciences de Caen, enfin, penché sur le berceau de la jeune Université de Rouen dont je m'énorgueillis d'être l'un des représentants, c'est là que j'ai noué les plus solides amitiés.

Tout cela devrait suffire à mon bonheur ! Mais vous en avez jugé très généreusement autrement en m'appelant par votre vote à siéger au sein de l'illustre Compagnie que vous composez. Sachez que je mesure tout le prix de votre décision qui mérite ma bien vive gratitude en me couvrant de confusion, mais que le grand honneur que vous me faites, le profond plaisir que je ressens, ne me permettent point d'oublier la difficulté de l'épreuve qui m'attend maintenant. La très belle tradition de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen veut que je prononce un discours. A cet effet vous m'avez, Monsieur le Président, donné

la parole. Saurai-je m'acquitter de cette mission sans laisser votre attention ? Permettez-moi d'en tenter l'expérience en vous entretenant du sujet qui me passionne : la Botanique. J'intitulerai mon plaidoyer (car c'est d'une défense sinon d'une réhabilitation qu'il s'agira) : « La Botanique moderne au service des hommes ».

Avant de développer mon propos, il m'est agréable de vous dire que je n'ai pas, en choisissant ce thème, cédé à la facilité. Certes ma spécialité me prédisposait à demeurer au cœur du « monde végétal », mais j'ai surtout obéi, à l'heure du choix, à deux impératifs.

J'ai, tout d'abord, pensé à la grande cité dont notre Académie porte le nom et songé qu'elle avait connu jadis les affres d'un odieux procès et la liesse d'une réhabilitation attendue. Alors, modestement, pardonnez-moi la comparaison bien disproportionnée, j'ai cru pouvoir me permettre, aujourd'hui, de tenter d'assurer devant vous la défense, sinon d'obtenir la réhabilitation de la Botanique, malmenée de nos jours, mais encore si utile !

Le second motif qui a orienté mon choix n'est autre que l'irritation que j'ai conçue en entendant qualifier Rouen de ville « industrielle », de ville « portuaire », de ville « musée », de ville « d'arts », ce qui, dans son ensemble, est vrai et l'honore grandement, mais me semble insuffisant. Qui niera en effet l'existence de l'écrin somptueux constitué par la Forêt de Roumare, la Forêt Verte, la Forêt de Rouvray, la Forêt de la Londe, les pentes boisées de Mauny et de La Bouille, écrin au sein duquel repose ce joyau qu'est notre cité, parée, de surcroît, de pierres précieuses : le délicieux Jardin Sainte-Marie, l'élégant Square Verdrel, le discret Jardin de l'Hôtel-de-Ville, et, ô paradoxe, à deux pas de la zone industrielle, le vaste et splendide Jardin des Plantes dont il faut louer les perspectives, les plans d'eau et les serres si riches !

Je saisis donc l'occasion qui m'est offerte pour souligner la présence d'une végétation remarquable tout autour et au cœur de notre belle ville, pour dire que la Botanique y règne assurément, et, sans plus tarder, j'engage le procès.

De quoi accuse-t-on la Botanique ?

D'être une occupation vieillotte, un passe-temps pour bourgeois collectionneur, une science aujourd'hui dépassée, accessoire. Arrêtons net ces propos ridicules !

La Botanique ne s'est pas ridée, plissée, au fil des décennies comme le fait une pomme se momifiant sur l'arbre et survivant à la chute des feuilles. Elle a évolué, elle a suivi le progrès... elle y a participé.

Les « boîtes vertes bourrées de plantes sèches » ne se rencontrent plus guère (encore qu'elles soient très pratiques !). De nos jours la petite variété discutée jadis n'alimente pas de polémiques. Les échantillons collectés ont cessé de faire l'objet d'échanges organisés comme ces centuries encore généreusement recueillies sur le terrain au crépuscule du XIX^e siècle sinon à l'aube du XX^e. Les interminables listes de plantes, sans le moindre commentaire, ont perdu tout intérêt.

Le botaniste folklorique a disparu : il n'y a plus de maniaques, plus d'originaux (comme les qualifiaient certains), mais des hommes, des scientifiques sans restriction.

C'est dire que la description du « botaniste convaincu » donnée par Taine, et que je me permets de vous rappeler, n'a plus cours :

« Un jour je vis venir à moi un petit homme maigre. Il avait de grosses guêtres, une vieille casquette noire ternie par la pluie, un pantalon boueux aux genoux, sur le dos une boîte de botanique bosselée, une petite bêche à la main... Il me prit pour un confrère novice !

— Eh bien ! voilà comment vous cueillez les plantes ! par la tige, malheureux ? Que fera-t-elle dans votre herbier, sans racines ? Où est votre boîte ? votre sarcloir ?

— Mais, Monsieur...

— Plante ordinaire, commune aux environs de Paris, *Parnassia palustris* : tige simple, haute d'un pied, glabre, feuilles radicales pétiolées, etc... etc...

— Mais je ne suis pas botaniste !

— Très bien, vous êtes modeste. Pourtant, puisque vous êtes aux Pyrénées, il faut étudier la flore du pays ; vous n'en retrouverez plus l'occasion... J'ai cueilli auprès d'Oleth la *Menziesia Daboeci*, trouvaille inestimable. Je vous montrerai chez moi le *Ranunculus parnassifolius*, etc... etc...

« Et mon petit homme partit comme un isard, gravit une pente, creusa soigneusement le sol autour de la fleur, l'enleva sans couper une seule racine, et revint les yeux brillants, l'air triomphant, la tenant en l'air comme un drapeau...

— Voyons, mon jeune ami, un petit examen : vous ignorez l'espèce ; mais vous reconnaissez la famille ?

— Hélas ! je ne sais pas un mot de botanique.

« Il me regarda, stupéfait.

— Et pourquoi cueillez-vous des plantes ?

— Pour les voir, parce qu'elles sont jolies.

« Il mit sa fleur dans sa boîte, rajusta sa casquette, et s'en alla sans ajouter un seul mot ».

Que cela ne nous interdise pas de saluer les mérites de ceux qui, tels Rousseau, d'Escherny, Du Peyrou et Gagnebin partaient le 25 juillet 1765 pour une herborisation au Creux-du-Van en emportant « quatre flacons de vin, un ample pâté, un gigot, une longe de veau, une daube et une langue, sans compter le pain frais que leur fournit l'aubergiste de Brot ».

Les sorties, fut-ce vers 1765, n'étaient pas, il est vrai, de tout repos. Notre philosophe entreprenant une ascension du Mont Pilat, dans le Vivarais, ne cessa de progresser sous la pluie, se blessa à la main droite en tombant, ne ferma pas l'œil de la nuit à cause du « foin ressuant et tout mouillé », perdit son chien dans les bois... et... « dressa néanmoins la liste de trente-trois plantes qu'il rapporta, pour les offrir à la duchesse de Portland ».

Mais revenons, à pas de géants, au cœur du XX^e siècle ! De la même manière qu'il est devenu fort délicat de délimiter la géographie ou la géologie qui, l'une comme l'autre, ont des affinités avec les disciplines littéraires et des liens intimes avec les spécialités scientifiques, la Botanique s'est, avec les temps modernes, avérée être une science complexe, exigeant pour la pratiquer des chercheurs aux formations multiples ou complémentaires pour, dans ce dernier cas, constituer des équipes.

Les mathématiques ont acquis droit de cité chez les botanistes, non seulement au laboratoire, mais encore « sur le terrain ». Un récent travail de recherche ne s'intitulait-il pas : « l'exploitation des données de la phytosociologie (étude des groupements végétaux) par les machines électroniques » ? Les probabilités, la représentation logarithmique, l'analyse statistique des résultats, font partie de l'appareil mathématique élémentaire pour beaucoup de botanistes modernes. Ne nions pas les services rendus, ils sont immenses, mais prêchons un peu la prudence afin que le chercheur ne « fasse pas dire » parfois aux courbes de régression et autres expressions abstraites des résultats, ce que les végétaux n'ont jamais « pensé » eux-mêmes !

Les sciences physiques sont de vieilles amies de la Botanique dont les temps modernes ont fait des associées. Qu'il s'agisse des réactions d'un sol, des mouvements de l'eau s'élevant jusqu'à la cime de l'Eucalyptus ou du Séquoia, des réserves glucidiques, lipidiques ou protidiques des plantes utiles, des réactions sérologiques de bactéries symbiotiques des légumineuses, des mérites de la lumière solaire génératrice d'énergie si précieuse pour les

plantes vertes, des notions de résistance des matériaux appliqués aux bambous hauts de 20 mètres, et de mille autres questions, la route des réponses passe par la chimie ou par la physique. D'ailleurs la biophysique, la biochimie végétale, filiales de la Botanique, font un large usage de ces disciplines voisines.

La géologie, déjà évoquée précédemment, la climatologie (et spécialement le facteur température qui détermine à lui seul les divisions essentielles en zones de végétation sur le globe), la génétique, la paléontologie, voire même la philosophie (songeons aux querelles mettant aux prises fixistes et transformistes), toutes ces sciences aussi sauraient également alimenter mes propos en exemples d'indiscutables corrélations avec la Botanique.

Nul ne conteste plus l'extrême complexité de cette discipline « science des végétaux » comme la définit le Petit Larousse ! Il vous apparaîtra même maintenant que se dire botaniste soit bien prétentieux ! Mieux vaut préciser le petit domaine qu'on se sent en mesure de comprendre. Un chercheur est systématicien, ou anatomiste, ou écologiste, ou phytogéographe, ou physiologiste, ou paléobotaniste, ou ethnobotaniste, ou généticien, ou phytopharmacien, ou biophysicien, ou biochimiste... car la Botanique est une énorme coupe de cocktail qui énivre tous les scientifiques qui y portent les lèvres. Chacun, quelle que soit sa spécialité d'origine, décèle dans ce breuvage la présence d'une « larme » de ceci, d'un « doigt » de cela, qu'il n'eût peut-être pas suspecté y trouver au départ, et qui le retient d'une manière durable à la « science des végétaux » comme le très long, le très fin funicule unit pendant longtemps encore une graine de magnoliacée au fruit sec et béant.

Ainsi replacée au foyer de maintes sciences, la Botanique a, je l'espère, regagné à vos yeux la place qu'elle occupe dans mon cœur : la première ! Pourtant, à ce point de vue sentimental, mieux vaut, pour un scientifique, préférer les justifications. Tour à tour seront donc évoqués maintenant quelques-uns des grands problèmes biologiques du xx^e siècle en vue de la solution desquels la Botanique apporte ou est capable d'apporter son concours. Nous voulons parler de ce qui conditionne notre survie :

- l'approvisionnement en eau,
- l'alimentation de l'humanité,
- la prévention et la guérison des maladies,
- l'équilibre psychique des individus.

Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention en premier lieu sur quelques-unes des corrélations qui existent à l'échelle du globe entre la Botanique et l'eau.

Assurément les mers et les océans font figure de réservoirs gigantesques et inépuisables. Hélas, compte tenu des progrès de la civilisation (utilisatrice d'eau dans des proportions sans cesse plus importantes), de l'accroissement de la population, près de 4 milliards d'hommes en l'an 2000 (et donc de ses besoins totaux), de la réduction des surfaces boisées et des difficultés techniques que présente encore la dessalure de l'eau de mer pour que le procédé soit économiquement rentable, la menace d'une pénurie d'eau douce au cours des prochaines décennies n'est pas une conception pessimiste et gratuite des choses ! Si minime que paraisse, aux yeux de certains, la contribution possible des botanistes, n'en faisons pas fi !

L'un des objectifs des services d'hygiène de nos villes consiste à mener à bien les processus d'épuration des eaux usées. Les progrès de la technique nous ont fourni des dispositifs savants et, en principe, efficaces. Hélas, les Cyanophytes, ces plantes dont on est en droit de penser qu'elles furent les premières à apparaître sur le globe, les Cyanophytes donc, sont là. Avec la même exubérance qui les conduit à élaborer des colonies d'un vert indéfinissable le long d'un mur humide ou entre les pavés d'une vieille cour ombragée, les Nostocs, Oscillaires et autres *Phormidium*, se développent dans les épurateurs dont ils entravent le bon fonctionnement. Pareillement les *Aphanizomenon*, ces « fleurs d'eau » du Nil, des Cyanophytes encore, constituent à la surface des bras morts de ce grand fleuve un revêtement redoutable pour la faune plus profonde, rapidement privée d'oxygène.

Les précipitations, impatientement attendues dans les pays de mousson, sont inégalement réparties sur le globe. Se référant aux paysages végétaux, on a coutume de dire que les régions boisées sont nettement plus arrosées que les vastes aires de landes et de cultures. D'études minutieuses il ressort que les différences ne seraient pas importantes. Pourtant l'exemple de l'île antillaise de Saint-Thomas est souvent cité : depuis que les cultures y prennent de l'extension, les pluies s'y raréfient. On a voulu expliquer le phénomène en précisant que les arbres utilisent une grande partie de l'énergie calorifique solaire, qu'ils transpirent beaucoup dans leur ensemble, et qu'en conséquence la température s'abaisse au-dessous de la moyenne au niveau des massifs boisés, favorisant ainsi les pluies.

Ce n'est là qu'un premier encouragement à ne pas déboiser exagérément.

La nécessité de veiller à la fixation des sols et à la domestication des eaux sous ses différentes formes (neige y compris par conséquent) en est un second. L'inquiétude nous saisit en effet quand on prend connaissance de l'ampleur des aires érodées

annuellement sur le seul territoire des Etats-Unis, ou quand on compare, comme le fit pour nous, durant un congrès, l'Autrichien Moser, les photographies des pentes du Tyrol prises à quarante ans d'intervalle !

Au lieu de battre le sol, d'entraîner les argiles, les limons, les sables fins, au gré de la topographie, comme elle le fait dans les aires dénudées, l'eau qui tombe au niveau des forêts frappe les frondaisons, coule sur les branches-maîtresses, chemine le long des fûts, avant de s'insinuer dans cette couche d'humus salvatrice, freinatrice, sous laquelle les racines créent encore un ultime réseau conduisant à la nappe phréatique et, de là, à la source, à la rivière, à la fontaine...

Les impératifs de remembrement et de la mécanisation ont, dans tous les départements de l'ouest de la France, et surtout dans ceux de la Manche et des Côtes-du-Nord, conduit certaines autorités à encourager la destruction des haies et des talus qui les supportaient. Adieu poétiques « chemins messiers », étroites sentes progressant sur le haut des talus entre deux rangées d'arbres plantés en quinconce ! Les petits campagnards des fermes isolées ne vous emprunteront plus pour aller au village. Adieu bocage typique que cloisonnaient ces levées de terre marquant bien la propriété de chacun en créant un magnifique et gigantesque damier !

Au-delà de ces considérations sentimentales il faut, hélas, laisser aussi une place au problème de l'eau. L'arasement des talus, la disparition des haies, privent les prairies voisines de très précieux brise-vent. Or, actuellement, les Américains et les Russes déploient d'immenses efforts pour en reconstituer chez eux et réduire d'une manière fort efficace les méfaits d'une dénudation inconsidérée. La haie c'est l'écran qui freine les vents violents, prévient leurs méfaits sur le sol ou sur les végétaux et, tout spécialement, leur transpiration excessive. Voilà plus d'un siècle, en 1841, M. de Caumont écrivait dans « l'Annuaire Normand » :

« Une des circonstances qui contribuent puissamment à la fécondité des pâturages, c'est la clôture des herbages par des haies vives assez élevées, très touffues et garnies, en outre, d'un nombre plus ou moins grand d'arbres de haute venue... Il est impossible qu'en retenant les brouillards, en ombrageant le sol et en empêchant les courants d'air, et par conséquent la vaporisation et l'enlèvement de l'humidité que les plantes dégagent dans l'atmosphère, il est impossible, dis-je, que les arbres ne contribuent pas puissamment à maintenir la fraîcheur dans le sol. »

Dans les terrains exagérément humides, l'homme a su faire appel à des végétaux capables d'assainir. Les Peupliers ici, les

Aulnes là, les *Eucalyptus* ou les *Taxodium* ailleurs, rendent de grands services en retournant au ciel l'excès d'eau tellurique et permettent de reconquérir des étendues que les éléments disputaient à l'humanité.

A l'égard de l'eau les végétaux sont donc capables de jouer des rôles nombreux et variés : l'attirer, la domestiquer, prévenir ou favoriser son retour dans l'atmosphère, sans omettre de citer, sous certains cieux, leur aptitude à la stocker.

C'est en effet le mérite des plantes des déserts de retenir des quantités importantes d'eau dans leurs tissus, au point d'en devenir difformes. *Cactus*, *Cereus*, Euphorbes, Agaves, Aloès, et quelques autres encore, réussissent ce tour de force. C'est parfois, plus poétiquement, le nom du végétal qui rappelle sa fonction : les pétioles charnus des feuilles de « l'Arbre du Voyageur » sont de précieuses outres bien rebondies pour le Malgache assoiffé, cependant que, sous un aspect trompeur de chardon, la Cardère retient assez d'eau au niveau de ses feuilles opposées et jointives pour mériter le nom de « Cabaret des Oiseaux ».

Les décennies, les siècles mêmes, n'ont en rien amoindri l'importance de la Botanique aux yeux des médecins et des pharmaciens de laboratoire ! Permettez-moi de justifier cette proposition par quelques exemples brièvement exposés.

Je laisserai au microbiologiste compétent le monde des bactéries et des actinomycètes, sans cependant oublier que ces microbes sont souvent impliqués dans des processus qui relèvent vraiment de la Botanique. Je tairai par conséquent les multiples rôles joués par ces germes : rôles heureux ou redoutables envers les autres plantes, les animaux et l'homme même.

Je n'évoquerai que très brièvement le monde un peu délaissé des lichens, ces « végétations de l'écorce des oliviers » comme les définissait Théophraste. Leur croissance est parfois si lente que le diamètre de leurs colonies permet de dater des statues antiques, sinon des moraines glaciaires ! Même ce monde donc, unit la botanique à la médecine dans les foyers les plus reculés des contrées nordiques où les infusions de *Cetraria islandica* prémuniraient contre les attaques éventuelles du bacille de Koch.

Je vous ferai grâce des multiples utilisations pharmaceutiques des solanées, des composées, des labiées, des rosacées, et ce en dépit des progrès étonnants de la chimie organique de synthèse : elles restent pour tous familières ! C'est l'exploration botanique qui a révélé le Quinquina, l'*Eucalyptus*, les *Rauwolfia*, à partir desquels le pharmacochimiste a isolé la quinine, l'eucalyptol, la réserpine... sans parler des plus banales substances que chacun

connaît bien : menthol, eugénol, morphine, synthétisées dans ces laboratoires naturels qui ont noms : la Menthe, le Giroflier, le Pavot à opium et tant d'autres encore.

Par contre, le monde des champignons, pour lequel j'éprouve une affection certaine, nous retiendra quelque peu.

Chacun connaît la fabuleuse importance prise par les antibiotiques. Souvent produits par des bactéries ou des actinomycètes, des inhibiteurs ont toutefois connu la notoriété à la suite de la découverte de la pénicilline par Flemming en 1927 et de son isolement par Florey et Chain en 1938. Elaborée par les *Penicillium notatum* et *chrysogenum*, cette substance a vite conquis le monde entier par ses effets spectaculaires et précieux. Dans son sillage ont été découverts d'autres antibiotiques d'origine fongique dont le brio est moindre cependant : griséofulvine, fumagilline, clitocybine, javanicine. D'autres succès éclatants dans ce domaine sont peut-être pour demain !

Doit-on classer les champignons hallucinogènes du Mexique (où ils donnent lieu à des cérémonies religieuses et divinatoires) et le *Psilocybe quebecensis* récemment étudié au Canada, parmi les végétaux à usages thérapeutiques ? R. Heim, apportant des preuves à l'appui, nous répondrait très certainement par l'affirmative. La propriété qu'ont ces espèces de provoquer « un véritable dédoublement de la personnalité qui fait perdre au sujet la notion exacte de l'espace et du temps, permet de les administrer à des malades dont on veut sonder l'esprit ». Ceci étant, la mycologie médicale ne s'insère-t-elle parfaitement au sein de la science moderne ? La psilocybine, substance hallucinogène (je cite Georges Becker) : « peut libérer un cerveau de ses phantasmes et se montre alors comme un adjuvant utile et inattendu des procédés de psychanalyse ».

Même si les expériences n'ont encore été que trop rares jusqu'à ce jour, on peut se demander si le monde des champignons, objet classique d'une méfiance traditionnelle, n'incitera pas un jour au respect, sinon à la reconnaissance sans limite !

Pour en finir, il faudrait encore inviter un médecin, un diététicien, à nous parler de la valeur alimentaire des plantes, de leur richesse en sucres, en graisses, en vitamines... Défileraient alors devant nos yeux les images des inestimables ressources de nos potagers, de nos vergers, de nos vignobles, ou des lointaines plantations qui nous approvisionnent en bananes, oranges, citrons, pamplemousses, avocats, mangues, figues, dattes, kakis et autres messagers de pays où, disent les moins entreprenants, des sages dans une certaine mesure, il ferait si bon vivre de cueillette comme nos ancêtres !

Enormes demeurent à ce jour nos lacunes en matière de connaissance du monde végétal qui peuple notre planète. Il n'est pas de mois, de semaine même, où des potentialités jusque là ignorées soient mises à jour, où des espoirs, chimériques jusqu'ici, soient autorisés à prendre place dans le domaine du possible. Faisons confiance aux efforts des botanistes comme de tous ceux qui s'ingénient à faire reculer sans cesse davantage les frontières de la maladie.

Le tapis végétal, de la toundra aux denses sylvies équatoriales, conditionne toute la vie sur le globe, celle de l'homme comprise. La plante autorise la survie de l'herbivore dont se repaît le carnivore. En quelque sorte la frêle graminée conditionne le buffle qui nourrit le lion, roi des animaux.

Sous certains cieus la vie naturelle dispose encore de tous ses droits : l'homme pratique la cueillette. Mais partout ailleurs, mettant en œuvre des moyens dont la complexité est à l'échelle de son modernisme, l'habitant entreprend d'exploiter le sol pour orienter ses productions.

Dans les pays considérés comme se situant « à l'avant-garde du progrès », les cultures, menacées par les constructions envahissantes, par les voies de communications se développant de jour en jour, ont la redoutable mission de nourrir des bouches sans cesse plus nombreuses en occupant des territoires toujours plus réduits. Alors, synthèse des connaissances du généticien (en quête d'hybrides surproductifs), de celles du phytogéographe (à la recherche de nouvelles aires pouvant être mises en valeur ou réorientant une exploitation initialement mal conçue), de celles du phytopharmacien (débarrassant à grand renfort d'herbicides, de pesticides, le « bon grain de l'ivraie »), le botaniste, au sens le plus large du mot, prête son concours.

Quelques exemples nous convaincront de l'utilité de son intervention.

— Une grande société française avait acquis dans le Sud-Est un vaste domaine pour y réaliser la culture de la Canne de Provence, un roseau géant, en vue de la récolte de la fibre. Après des insuccès coûteux, elle sollicite l'avis des botanistes. Les groupements végétaux furent recensés et cartographiés. Reflets des aptitudes des sols, ils montrèrent que la moitié à peine du domaine convenait à cette culture. La propriété fut remise en vente !

— La Crau devait, à la faveur d'irrigations par les eaux du Rhône, devenir une zone de cultures intensives à haut rendement !

Tel était le dessein énivrant d'une riche compagnie. Les travaux allèrent bon train... les échecs aussi. Un botaniste enfin consulté étudia les groupements végétaux spontanés et traduisit les informations qu'ils lui fournissaient sur la vocation de ces sols de si mauvaise réputation. La réponse ne se fit point attendre : on en est revenu à l'ancienne économie de l'élevage pour la production de la viande et de la laine.

— Si l'accent a été mis avec insistance sur l'intérêt du plancton ou des algues de nos océans à la suite de récentes « opérations survie », il ne faut pas oublier pour autant que l'idée d'utiliser les richesses de la microfaune et de la flore marines pour l'alimentation de l'homme n'est pas née d'hier ! Il suffirait à l'incrédule de feuilleter le récent ouvrage intitulé « Cultiver l'océan » pour être totalement acquis à la cause des partisans du plancton et des algues. En Irlande, en Ecosse, dans les pays scandinaves en général, mais surtout en Extrême-Orient, l'introduction des algues dans l'alimentation a fait des progrès énormes depuis quelques décennies. Le Japon compte quelque 15.000 personnes qui ne vivent que des produits de cette « culture » ! L'analyse chimique permet de classer beaucoup d'algues parmi les aliments de choix... fussent-elles microscopiques. Dans ce dernier cas il suffit d'en consommer assez !

La connaissance des espèces marines, de leurs caractères écologiques, de leur biologie, autant de domaines dont le botaniste est le principal propriétaire et dont l'humanité de l'an 2000 sera peut-être, en partie, dépendante.

Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude pour sauver de la famine les populations de vastes territoires : freiner l'évolution démographique, réformer des traditions, user au maximum des ressources marines, ne rien négliger des possibilités du sol. C'est dans cette dernière voie que se sont engagés avec bonheur le Professeur Gaussen, de Toulouse, et ses disciples, en réalisant de fort utiles « Cartes de la Végétation ». En se penchant sur celle de l'Inde, récemment publiée, où les tons orangés, les rouges, teintes chaudes des sols arides et déshérités dominant comme pour montrer le caractère « brûlant » du problème, un immense espoir envahit le cœur du phytogéographe ou de l'agronome : celui d'arracher des millions de vies humaines au plus tragique des destins !

Le bruit, tantôt sourd, tantôt strident, tantôt lancinant, mais assurément perpétuel ; la vitesse où que l'on aille, quoi que l'on fasse si l'on ne veut pas avoir conscience de « gêner » les autres, toujours pressés eux aussi ; la mode des longs parcours : weeks-

ends à 80 lieues de son domicile, vacances à l'autre bout de l'Europe... sinon du monde ; l'automatisme au bureau, à l'usine, dans la rue, chez soi ; le souci permanent de faire « comme tout le monde », à toute heure, en tout lieu, pour ne pas paraître original ou rétrograde : voilà, pour nombre de citadins, à l'approche du XXI^e siècle, le bilan d'une vie que l'on prétend moderne, dans un pays civilisé où l'homme s'exprime pleinement ! A ce rythme là les maladies nerveuses, les cœurs prématurément fatigués et, j'allais dire, sentimentalement durcis compte tenu de la rudesse qui caractérise déjà maints rapports humains, seront bientôt légion.

Le général Weygand ne disait-il pas, en janvier 1965, à la veille de sa mort donc : « J'ai vu naître l'auto, l'avion et tous les extraordinaires moyens de communication qui auraient dû unir les hommes. Mais, je le constate, les hommes se détestent plus que jamais. L'homme est un loup pour l'homme. »

Fort heureusement, comme l'a écrit le poète : « La nature est là qui t'invite et qui t'aime... » Cela nous a valu des écrits pleins de sensibilité :

« J'ai des journées délicieuses, errant sans souci, sans projet, sans affaire, de bois en bois et de rocher en rocher, rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerais tout au monde pour savoir la Botanique ». Ainsi s'exprimait Rousseau dans une lettre qu'il destinait à la comtesse de Boufflers. Dix ans avant sa mort il écrivait encore à M. Du Peyrou, avec lequel il herborisa à diverses reprises : « Je dois certainement la vie aux plantes : ce n'est pas ce que je leur dois de bon, mais je leur dois d'en couler encore avec agrément quelques intervalles au milieu des amertumes dont elle est inondée : tant que j'herborise je ne suis pas malheureux ».

Après une brève description de son jardin de Milly, « qui n'en a guère que le nom », Lamartine laisse parler son cœur, dans « Les Confidences » :

« Oui voilà bien tout ! Et c'est là pourtant ce qui a suffi pendant tant d'années à la jouissance, à la joie, à la rêverie, aux doux loisirs et au travail d'un père, d'une mère et de huit enfants ! Voilà ce qui suffit, encore aujourd'hui, à la nourriture de leurs souvenirs ».

Faisant un bond dans le temps, nous pourrions avec le même enthousiasme rapporter les propos de Paul Valéry et d'André Gide herborisant de concert aux environs de Grasse !

Les hêtraies, peuplements que nous, Rouennais, affectionnons tout particulièrement, ont aussi leurs charmes. Le vert tendre du débourement printanier, alors que le soleil ragailardi accède

encore au sol, cède la place au vert sombre de l'été, période durant laquelle règne le « clair-obscur » dont s'accommodent si bien Lamier jaune, Néottie brune et Oxalis aux folioles se rabattant le soir venu. En cette saison, le sous-bois a quelque chose de sacré. Comme dans les hêtraies de la Sundgau chères à Georges Becker, on se croirait dans une cathédrale dont la voûte, toute de feuillage, serait soutenue par les majestueux piliers que sont les fûts rectilignes. Quel splendide modèle pour les grands bâtisseurs, si l'on partage l'opinion de Michelet selon lequel « la forêt inspira, par son architecture, ceux qui conçurent la voûte gothique et la croisée d'ogive ». Mais, déjà, les teintes automnales nous rappellent que l'hiver approche. Alors sous les pourpres, sous le vieil or, sous les roux, sous les jaunes désespérément vifs des feuilles vouées à une mort prochaine, le promeneur se prend à rêver. « Sans souci, sans projets, sans affaire », loin de la ville et de son bourdonnement incessant, l'homme communique avec la nature et se surprend à réciter Hugo :

*Arbres de ces grands bois qui frissonnez toujours
Je vous aime, et vous, lierre au seuil des antres sourds,
Ravins où l'on entend filtrer les sources vives,
Buissons que les oiseaux pillent, joyeux convives !
Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois,
Dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois,
Dans votre solitude où je rentre en moi-même,
Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime !*

Peut-être est-ce parce que cette nature « a horreur du vide » qu'elle a si généreusement comblé de merveilles les délicieux tunnels de verdure appelés à tort chemins « creux ». Je les trouve toujours remplis de choses délicieuses et, tour à tour : ravissants, reposants, mystérieux, frais, silencieux. Je ne sais rien de plus envoûtant que la folle farandole, par une belle journée d'été, des taches de lumière sautillant sur les flancs de ces chemins au gré du frémissement des feuilles, cédant à la tendre sollicitation de la brise. Chaque rai de lumière laisse alors entrevoir, au hasard de nos pas, les rubans sombres et parfois crépus d'une Hépatique, le tapis dense d'une Mousse, la délicate fronde d'une Capillaire, le feuillage discret d'un Géranium découpé, sinon, à hauteur de l'épaule, le chapeau de l'éphémère Bolet ou la lumineuse et tentante Girole. Le chuintement des eaux, le bruissement des feuilles ou le cri de l'oiseau que le passage du promeneur importune, achèvent de créer une délicieuse ambiance dans ces sites hélas trop délaissés.

Semblables sensations s'emparent du botaniste herborisant au cœur des marais, des tourbières, des dunes, des landes. Il fait

corps avec le tapis végétal, son confident, il se libère, il converse silencieusement avec le paysage :

« Que tes mérites sont grands, Oyat fixateur de la dune ! Comment peux-tu pousser là alors que je m'y sens si altéré ? »

« Qui t'a enseigné l'art d'être si espiègle, *Drosera* de nos tourbières ? Pourquoi te prépares-tu à jouer un très vilain tour à l'insecte imprudent qui se posera innocemment sur ta feuille ? »

« Ne t'ennuies-tu donc jamais, Bouleau nain de la montagne, toi qui ne connais pas l'agréable voisinage des frères et des sœurs comme dans les peuplements forestiers bien constitués ? On ne t'a jamais parlé de tes cousins Bouleau pubescent et Bouleau verruqueux, cent fois plus grands que toi ? Quoi ? Tu n'en es pas jaloux ! Oui, c'est vrai, tu n'as pas une mentalité d'homme. »

« Et toi, fleur de Luzule méconnue, toi qui n'as pas les charmes voyants de l'Orchidée, la taille des capitules du Tournesol, le parfum de la Rose, toi qui me vois ce jour et qui ne sera peut-être jamais plus contemplée, tout de vert et de marron vêtue que tu es belle pour ceux qui daignent te regarder. »

Et le monologue, conscient ou inconscient, se poursuit tout au long de ces magnifiques promenades au cœur du monde végétal.

Assurément cette solitude, initialement appréciée, deviendrait pesante si elle se prolongeait trop. Les retrouvailles avec la famille, les amis, mettent un terme à cet isolement... salutaire malgré tout... et font, *a posteriori*, évaluer le potentiel de détente que recèlent les « nids de verdure » de notre beau pays.

Le Professeur Bourlière, à l'occasion de la XXX^e Semaine Universitaire de Liège, en 1963, fit si magistralement le point, que je ne saurais mieux faire que de rapporter ici quelques-uns de ses propos :

« L'homme, pour se maintenir en bonne santé physique et mentale, a besoin de quelque chose de plus que des calories ; il lui faut un certain équilibre entre travail et repos, exercice physique et activités intellectuelles, béton et verdure. Il faut donc dès maintenant prévoir une vaste politique de création d'espaces verts, de parcs de délassement, de parcs nationaux, de zones de « récréation », etc... pour assurer un développement physique et mental harmonieux des générations à venir. Ce serait certainement folie de penser que toute terre non utilisée pour des besoins industriels doive être transformée en « usine à calories ». Comme le disait récemment Colin Clark lors du dernier Colloque de la Ciba Foundation sur le Futur de l'Humanité, l'homme se trouvera probablement à court d'espace pour se distraire avant de manquer de ressources alimentaires. Le taux de morbidité psychiatrique

oscille déjà entre 10 et 25 % dans les grandes agglomérations industrielles occidentales, tenons-nous à le voir encore augmenter ? Où nous conduirait une politique qui ne tiendrait compte que de la nutrition des corps sans penser à la santé des esprits ?

« Il est peut-être heureux, après tout, qu'il y ait à la surface de la terre des régions pauvres et des zones économiquement marginales où tout développement industriel ou agricole se trouve limité ou exclu. C'est là que l'humanité des megalopolis ira probablement de plus en plus chercher, lors de ses vacances, les nuits sans bruit, les atmosphères sans vapeur d'essence et les joies simples du plein air. Peut-être même ces zones déshéritées seront-elles celles qui sauveront l'humanité de la folie ou du suicide. »

C'est sur cet espoir que je me propose de mettre un terme à mon bavardage, non sans vous avoir, une ultime fois rappelé, mes chers confrères, que les origines de la Botanique remontent loin, très loin, si loin que l'historien des sciences pense sans doute que cette spécialité a toujours existé.

C'est donc une bien vieille dame ! Mais elle se porte à merveille et continue d'attirer, irrésistiblement, une foule de galants prêts à la servir de tout leur cœur. C'est là notre réconfort devant les menaces d'une mécanisation outrancière, d'une dépersonnalisation abusive, dont les progrès de la technique nous laissent prévoir l'avènement prochain.

facile dès que l'on est dans les grandes agglomérations industrielles occidentales, tenons-nous à le voir encore augmenter? Ou nous conduirait une politique qui ne tiendrait compte que de la nutrition des corps sans penser à la santé des esprits?

Il est peut-être heureux après tout qu'il y ait à la surface de la terre des régions pauvres et des zones économiquement marginales où tout développement industriel ou agricole se trouve limité ou exclu. C'est là que l'humanité des mégapoles s'approprie de plus en plus cherchée, lors de ses voyages, les fruits sans bruit, les atmosphères sans fumée, les espaces et les joies simples de plein air. Peut-être même ces zones désignées seront-elles celles qui assureront l'humanité de la lutte ou du suicide.

C'est sur cet espoir que je me propose de mettre un terme à mon ouvrage. Non sans vous avoir, une dernière fois, rappelé que cette contrée, que les origines de la botanique témoignent être très loin, si loin que l'histoire des sciences pense sans doute que cette spécialité a toujours existé.

C'est donc une bien vieille dame! Mais elle se porte à merveille et continue à servir, irrésistiblement, une foule de galants prêts à la servir de tout leur cœur. C'est la note réconfortante devant les menaces d'une mécanisation outrancière, d'une dépersonnalisation abusive, dont les progrès de la technique nous laissent prévoir l'avènement prochain.

Le Professeur de Botanique de l'Université de Paris, J. G. G.

Il est peut-être heureux après tout qu'il y ait à la surface de la terre des régions pauvres et des zones économiquement marginales où tout développement industriel ou agricole se trouve limité ou exclu. C'est là que l'humanité des mégapoles s'approprie de plus en plus cherchée, lors de ses voyages, les fruits sans bruit, les atmosphères sans fumée, les espaces et les joies simples de plein air. Peut-être même ces zones désignées seront-elles celles qui assureront l'humanité de la lutte ou du suicide.

Sauvons la Nature normande

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

DE M. BERNARD BOULLARD

par M. Jacques LIGER

Monsieur,

LA Botanique, cette bien vieille dame à l'éternelle jeunesse dont vous venez de nous vanter les charmes, s'en vint à Rouen vers les années 1735 pour y séduire de savants médecins. Une heureuse naissance suivit leur idylle et le nouveau-né eut nom : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. C'est bien là ce que rapporte le chirurgien Le Cat lorsqu'il déclare : « La science de l'homme et celle des plantes formèrent le premier nœud de cette liaison qui donna naissance à l'Académie. »

Tiphaigne de la Roche, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, s'intéressait vivement aux plantes ; il avait créé en 1735, dans sa propriété, un jardin où il cultivait une grande variété de végétaux afin de les étudier. Ce jardin devint vite un lieu de réunion où se rencontraient médecins et professeurs de sciences. L'un de ces derniers, l'abbé Guérin, s'efforça d'adjoindre à cette assemblée d'autres intellectuels de la ville et c'est ainsi que se forma notre Compagnie.

Ce premier jardin botanique rouennais faisait l'objet de soins attentifs, notamment de la part du botaniste d'Angerville et l'on y construisit bientôt une serre chaude, grâce à la contribution de tous. Des cours de botanique y furent créés, professés par de Moyencourt, Pinard, Dufay. Tant de zèle méritait bien, n'est-il pas vrai, la consécration officielle. Celle-ci vint en 1744 sous la

forme de lettres patentes par lesquelles le roi Louis XV érigeait la société en Académie.

Vous voyez, Monsieur, combien la science que vous professez a été honorée par nos fondateurs ; leur sollicitude à son égard devait encore s'amplifier par la suite.

Les collections s'accroissant, le Jardin de l'Académie, comme on l'appelait en ville, dut émigrer en des lieux plus vastes. Après de longues tractations et sur rapport de Le Cat, la Ville de Rouen concéda à l'Académie, en 1758, un terrain situé à l'extrémité du Cours Dauphin, l'actuelle avenue Aristide-Briand. On quitta donc le quartier Bouvreuil pour aménager là le second jardin botanique, l'Académie en assurant de ses deniers le transfert et l'entretien. On y construisit serres et orangeries ; un arboretum y fut aménagé et l'on orna le jardin de statues à l'effigie de Rouennais célèbres. En 1777, plus de deux mille plantes y étaient cultivées.

Survint alors la Révolution ; elle devait dissoudre l'Académie et la déposséder de son jardin. Ce dernier eut certainement disparu sans l'intervention de la Société libre d'Emulation qui en sollicita le maintien. Sa demande, soutenue par Cuvier, Richard, Tessier, Lamarck et l'astronome de La Place, fut satisfaite ; le jardin était sauvé. Il reprit dès lors son essor, si bien qu'en 1820 on dut envisager un nouveau transfert.

Notre confrère E. Le Graverend, malheureusement éloigné de nous, qui a conté l'histoire des jardins botaniques avec talent, a expliqué comment après de vives et pittoresques controverses auxquelles Pouchet prit part, le second jardin fut finalement transporté à Trianon, lieu de l'actuel Jardin des Plantes, entre 1837 et 1842.

Après sa renaissance, en 1803, l'Académie ne géra plus elle-même le Jardin botanique mais elle continua à s'intéresser vivement à la science des plantes, accueillant en son sein nombre de botanistes renommés tels Leturquier-Delongchamp, Blanche, Malbranche, Niel, Guersent, Marquis, J. Chevalier, dont les noms sont toujours actuels, Robert Régnier enfin, qui vous estimait et eut été heureux de vous recevoir. Elle a contribué à l'édition de la « Flore des environs de Rouen » et publié le « Catalogue des Plantes de la Seine-Inférieure ». En 1865, Blanche fondait notre Société des Amis des Sciences Naturelles.

Tout ce brillant passé où la Botanique eut une si grande part créait pour notre Compagnie une sorte d'obligation, celle d'accueillir avant tous autres savants professeurs de notre jeune Faculté des Sciences de Rouen, le professeur de Botanique. Encore fallait-il qu'il en fut digne ; or il l'est à l'évidence et notre joie est grande aujourd'hui, Monsieur, de vous recevoir parmi nous.

Vous êtes fils de la campagne normande, né à Annebault (Calvados) et vous nous avez dit avec une sincérité qui nous touche votre attachement à notre province. Fils aussi de notre vieille Université de Caen, vous y avez conquis vos grades avec cet effort, cette volonté si méritoires dont doivent faire preuve ceux qui, leur mission d'instituteur consciencieusement remplie, affrontent en plus de leur travail la préparation d'une licence. C'est ensuite la recherche, abordée avec le diplôme d'études supérieures et couronnée par le Doctorat ès sciences naturelles, en 1955, après la brillante soutenance d'une thèse sur « La mycotrophie chez les ptéridophytes, ses caractères, sa signification ».

Puis se déroule votre carrière universitaire. Successivement assistant puis chef de travaux à la Faculté des Sciences de Caen, vous arrivez à Rouen en 1961 où n'existe encore qu'un collège scientifique universitaire. En 1962, la Faculté des Sciences est créée et vous y êtes nommé maître de conférences titulaire. Gravissant rapidement les échelons de la hiérarchie, vous êtes finalement nommé, en 1967, professeur titulaire de Biologie végétale et assurez à la Faculté les enseignements fondamentaux.

Entouré de l'amitié de vos collègues, de vos collaborateurs, de vos élèves, vous consacrez à votre noble fonction votre temps, vos loisirs, plus que vos loisirs. Vous vous dépensez dans nombre d'activités annexes, notamment au sein de nos sociétés de sciences naturelles où tous apprécient hautement votre savoir, votre serviabilité, votre gentillesse ; ce disant, j'exprime ce que chacun pense, sans flatterie, croyez-le bien.

Que dire de votre carrière de chercheur, sinon qu'elle se déroule de manière aussi active que celle de professeur ; plus de trente publications originales sur les mycorrhizes, votre spécialité, auxquelles s'en ajoutent près de vingt autres sur d'autres sujets, sans parler de nombre d'articles de diffusion. Vous êtes aussi l'auteur de quatre ouvrages fort appréciés : « Sol, microflore et végétation » (en collaboration avec R. Moreau) ; « Vie intense et cachée du sol » ; « Les Mycorrhizes » (chez Masson) ; « Les champignons du sol, écologie, méthodes d'étude » (édité par la Faculté des Sciences).

Par ailleurs, vous avez effectué des voyages d'étude en Pologne, en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada et participé à divers congrès internationaux où vous avez présenté des rapports sur l'étude des mycorrhizes.

Rappelons que l'on désigne sous ce nom des organisations complexes existant entre le mycelium des champignons et les organes souterrains des plantes supérieures. Ce mycelium peut s'associer aux racines et entourer leur extrémité d'un manchon

feutré ; le châtaignier forme ainsi des mycorrhizes avec le meilleur des cèpes de nos forêts, *Boletus edulis* ; quant au hêtre, il accepte de vivre en symbiose avec pas moins de cent une espèces de champignons ! On conçoit aisément la complexité des phénomènes physiologiques dont s'accompagne cette vie commune et aussi l'importance des mycorrhizes dans la vie des forêts, toutes questions sur lesquelles portent vos recherches.

De votre érudition, des résultats de vos travaux, nous aurons le plaisir de profiter et cela d'autant plus que vous savez exposer avec clarté et simplicité les faits les plus complexes de la biologie. Voilà qui est heureux, car bien souvent le vocabulaire, la rigueur, la minutie dont les scientifiques font usage dans leurs communications risquent de lasser leur auditoire. La chose n'est pas nouvelle ; j'en veux pour preuve une anecdote datant d'une visite que firent à l'Académie Bernard de Jussieu et son ami Rouelle.

« On se promenait — rapporte Gosseaume — dans le Jardin, tandis que MM. de Jussieu et de Saint-Sylvestre, le nez fixé vers la terre, et la lorgnette à la main, examinaient un insecte sur un brin d'herbe. M. Rouelle ne put se contenir longtemps, et, s'adressant à M. Ballière : « Monsieur, lui dit-il, leur patience met un terme à la mienne, et je suis tenté de leur froisser le nez contre terre pour les tirer de leur spéculation. »

J'en suis convaincu, Monsieur, vous saurez ne jamais irriter vos confrères à ce point !

Bernard de Jussieu affectionnait notre Académie ; elle l'avait élu membre correspondant ; il venait parfois à Rouen pour participer à ses travaux. Notre Compagnie lui en savait gré et elle avait pour lui des « bontés annuelles » comparables, me semble-t-il, à celles dont elle honorait l'illustre Fontenelle. On sait que ce dernier recevait d'elle, chaque année, « vingt-quatre pots de gelée de pommes achetés dans une confiserie de la rue Grand-Pont », et qu'il en éprouvait une intense satisfaction. Les « petites étrennes » de Jussieu étaient d'une autre nature : elles consistaient en un envoi de plantes rares de notre région ; mais il convient de dire que les plantes rares ont pour le botaniste bien-né des attraits auxquels ne saurait atteindre la plus succulente des friandises et l'on peut penser qu'en définitive, nos deux savants s'estimaient également comblés. Et c'est ainsi qu'on peut lire dans notre *Précis* : « Tous les ans, M. Dufay lui envoyait trois plantes rares de nos environs, étrangères alors à ceux de Paris : la première, le *Chrysosplenium alternifolium* L. ; la deuxième, l'*Ophrys monorchis* ; la troisième, l'*Osmunda lunaria*, du même auteur. »

Le botaniste de 1968 ne saurait manquer d'être ému en lisant ce propos ; il y a fort longtemps en effet que ces trois plantes

ne sont plus observées dans nos environs. A la rencontre de l'une d'entre elles, nécessaire à vos recherches, nous avons consacré l'une de nos premières entrevues, en 1958 ; nous avons suivi sous les frondaisons de la forêt de Roumare les vestiges de « l'ancienne route de Saint-Georges à Canteleu » sans parvenir à trouver ce *Botrychium lunaria* qui y avait été signalé jadis.

Cette plante montagnarde, probable relique des périodes froides du quaternaire, nous l'avons vue, en 1964, en sa station classique du Mont César, près de Beauvais ; mais hélas nous avons constaté que cette station était menacée de destruction par l'établissement en cours d'une plantation de pins. Fait banal de nos jours que cette destruction de site biologique ! Il nous conduit à évoquer ici l'un des plus importants problèmes de notre temps, celui de la protection de la Nature.

Oui, vaste et grave problème. Il angoisse tous les naturalistes, bien sûr, mais aussi les gens cultivés, les artistes, les hygiénistes et bien d'autres. Il comporte bien des chapitres et notamment tout ce qui concerne la pollution de l'air et celle des eaux si directement menaçantes pour l'Homme et la Nature et qui commencent à causer quelque souci. Des hauteurs de Mont-Saint-Aignan pour la première, au barrage de Poses pour la seconde, on en voit des effets spectaculaires qui ne manquent pas d'émouvoir l'opinion.

Quant aux autres aspects du problème, nous ne semblons pas en mesurer l'importance, cela par méconnaissance des raisons profondes qu'il y a à préserver les formations naturelles et des conséquences qui résulteront de leur destruction.

Certes, nous envisageons de réserver des « espaces verts » convenant à assurer la détente et la distraction des citadins ; on prévoit de préserver les lieux d'intérêt touristiques, les panoramas, les richesses archéologiques, mais l'on ne songe ni à la flore, ni à la faune locales, ni aux sites biologiques. Beaucoup pensent qu'on ne saurait renoncer à utiliser des marais, des landes stériles, des falaises littorales, des coteaux, des taillis, sous le futile prétexte de préserver quelques plantes rares ou quelques insectes minuscules.

Écoutons ce que dit à ce sujet un savant belge, le professeur Duvignaud, dans le rapport de clôture d'un congrès international (en 1963 à Louvain) :

« Trop longtemps, hélas, ce problème de protection fut considéré sous un aspect par trop sentimental et poétique ; le temps n'est plus d'un gaspillage d'efforts pour sauver de l'extinction telle ou telle espèce rare, d'ailleurs probablement condamnée par

sa sénilité génétique ; des centaines de milliers d'espèces se sont éteintes de fin naturelle au cours des temps géologiques.

.....

« Le pouvoir de multiplication des plantes et des animaux est tel que si les biotopes favorables ou de bonnes conditions d'alimentation sont conservés, de nouveaux vivants remplacent bientôt les morts ; il s'agit donc non pas de protéger les individus mais leur milieu...

« *Il faut conserver ou tout au moins protéger l'environnement, considéré dans son sens le plus général...*

« Les grands problèmes de conservation étant résolus, les petits problèmes le seront automatiquement aussi.

.....

« Il ne s'agit de rien moins que de préserver l'avenir de l'humanité et, de façon plus urgente, de faire de la biosphère un monde meilleur à vivre qu'il ne l'est actuellement pour l'immense majorité des hommes. »

Ainsi, la conservation de tel ou tel animal ou végétal n'est que l'aspect secondaire d'une nécessité plus impérieuse, celle de conserver les milieux ; c'est là l'objectif stratégique à atteindre. La préservation des espèces rares, si elle ne manque pas d'intérêt, n'est qu'un aspect tactique du problème. Ces espèces indiquent souvent l'existence d'un milieu intéressant ; leur devenir permet de suivre l'évolution de ce milieu dans le temps.

Mais qu'est-ce qu'un milieu ? Le milieu, c'est l'ensemble air, eau, sol, sous-sol, topographie, climat, éclaircissement, faune et microfaune, flore et microflore et autres facteurs qui existent en un lieu déterminé.

Entre tous ces facteurs s'est établi un état d'équilibre qu'on nomme équilibre biologique. Toute action exercée sur l'un des facteurs retentit nécessairement et plus ou moins vite sur l'ensemble et rompt cet équilibre.

L'homme pour assurer sa subsistance, son logement, ses plaisirs agit constamment sur cet équilibre : il pollue l'air, l'eau et aussi le sol avec les déchets, les pesticides ; il défriche, cultive, incendie, assèche, irrigue, creuse des sablières et détruit des sols qui se sont constitués depuis des millénaires ; il chasse et pêche, parfois avec frénésie ; il favorise l'érosion, ce grand fléau. Finalement, au milieu naturel l'homme tend à substituer un milieu nouveau, artificiel, qui conduit à la destruction de l'équilibre biologique existant. Certes, cette dégradation a toujours existé depuis que l'homme a cessé d'être un nomade, mais elle a pris de notre temps une ampleur alarmante.

C'est qu'en effet on ne détruit pas impunément l'équilibre naturel. Les conséquences de cette destruction, parfois rapidement sensibles, ne se manifestent le plus souvent que lentement. On détruit les rapaces, les carnivores et l'on aboutit à la pullulation des petits rongeurs ; on déboise une contrée et son climat se modifie ; on met une pente en pâture et l'on aboutit à l'érosion ; on répand des herbicides et l'on engendre la stérilité des oiseaux ; on installe des usines fumantes et les forêts dépérissent ; détournent-on une rivière, assèche-t-on un marais : on détruit toute une forme de Nature, voire d'économie, sans parfois obtenir le résultat attendu ; on l'a bien vu au Marais Vernier où efforts et millions du plan Marshall ont été dépensés sans profit. Au surplus, en détruisant les milieux, on prive à jamais les laboratoires de sites naturels ou semi-naturels indispensables à la recherche fondamentale ou appliquée en biologie, écologie, pédologie, palynologie, etc...

Le problème est si important que le Conseil de l'Europe a pris l'an dernier une résolution invitant les dix-huit nations membres à accélérer leurs programmes de protection des habitats sauvages et prendre diverses mesures de sauvegarde urgentes et indispensables. Il a élaboré un plan d'action pour la conservation des sols dont la prise en considération est recommandée.

Mais ce qui doit nous intéresser plus immédiatement encore, c'est le vœu important émis par l'Association française pour l'Avancement des Sciences lors du congrès qu'elle a tenu à Rouen en juillet 1966 (1). Depuis ce congrès, la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen a établi, avec le concours de plusieurs de ses membres, des listes de sites biologiques à préserver, tant

(1) En voici le texte :

L'Association Française pour l'Avancement des Sciences, réunie en assemblée générale à Rouen le 13 juillet 1966, insiste auprès des Pouvoirs publics pour que tout soit mis en œuvre dans le but de préserver les sites biologiques de Haute-Normandie, ultimes témoignages de ce que leur ont légué leurs ancêtres et que menacent : ici la pollution, là l'aménagement, ailleurs le tourisme, notions distantes de nos jours du concept « Nature ».

Puissent, convaincus par les arguments qui suivent, se laisser fléchir les Pouvoirs publics, sur la route du respect de ce merveilleux cadre qui nous entoure.

Puissent ces mêmes Pouvoirs publics s'entourer de biologistes avant d'avaliser des décisions irréversibles pour l'évolution de ce beau patrimoine floristique et faunistique dont les Hauts-Normands peuvent encore, mais pour combien de temps, s'enorgueillir.

La Ville de Rouen et l'agglomération tout entière éprouvent des besoins de détente, de grand air, de silence d'une part ; les richesses de notre flore et de notre faune ne doivent pas être dilapidées d'autre part.

Voilà *à priori* deux impératifs qui se contrarient. Peut-on satisfaire, tout à la fois, les « citoyens » et la conservation des « richesses biologiques

en vallée de Seine que sur le littoral. Elles ont été remises aux autorités compétentes et pourront servir de base à une étude menée par des écologistes et biologistes en vue de conduire à des décisions de sauvegarde. Notre Compagnie en a souligné l'intérêt auprès de la mission d'étude pour l'aménagement de la basse vallée de la Seine.

Nous souhaitons que les vœux exprimés de partout soient pris en considération. L'aménagement de notre région, nous répêtons, doit être considéré comme une opération pilote. Nous en concluons qu'il ne saurait être réalisé sans que soient respectées les conceptions modernes de protection de la Nature, lesquelles sont à la pointe du mouvement scientifique actuel.

Mais la conservation de la Nature n'est pas seulement l'affaire des pouvoirs publics ; c'est aussi, à un égal degré, celle de tous les citoyens.

Nous sommes à quelques semaines du printemps et, très prochainement, va se déclencher « l'opération jonquilles ». Quelle joie pour nous tous, après le maussade hiver, de nous répandre dans le Pays de Caux pour y savourer le renouveau de la nature et admirer dans ses bois et taillis la splendide et toujours émouvante floraison des « aïaux ». Nos enfants pousseront des cris de joie, feront d'énormes bouquets dont ils seront fiers et heureux. Au retour, disposés dans les plus beaux vases du logis, ces fleurs délicates et jolies chanteront l'allégresse des proches beaux jours. Dès qu'elles seront fanées, ce seront les primevères, les jacinthes, le muguet qu'on ira quérir ; et puis, passée la période des examens, nous irons vers la campagne, la mer, la montagne, pour y jouir pleinement de la Nature.

locales » ? Oui, quel Normand ne saurait trouver la solution du bon sens, intermédiaire, satisfaisante pour tous ?

Il faut *protéger* et surtout *conserver* la Nature en Haute-Normandie. Nous devons éviter que la construction de routes en rocade, d'abris pour touristes, d'accès dans les sites encore calmes, et pour cette raison recherchés par une faune heureuse de vivre et peuplés d'une flore remarquable, soit réalisée.

Les chercheurs de la jeune Université de Rouen ressentent pleinement la nécessité de pouvoir disposer, à proximité de leurs laboratoires, de réserves naturelles dont l'intérêt ne leur a nullement échappé dès les premières visites qu'ils leur ont rendues.

Les botanistes, zoologistes, biologistes normands, conscients de l'appui que leur apportent des scientifiques venus de toute la France à l'occasion du 85^{ème} Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, émettent le vœu, soutenu par le bureau de l'Association et approuvé à l'unanimité en séance plénière de clôture, *que tout soit mis en œuvre*, en Haute-Normandie, pour que subsistent, sans atteintes fatales dues à des aménagements inconsidérés, les sites biologiques dont notre région peut encore être fière.

Pensons dans ces circonstances à nos devoirs envers les sites et faisons un effort pour pratiquer la vertu de tempérance. N'invoquons pas la liberté que nous avons de cueillir, chasser, casser, piétiner ce que bon nous semble. Du fait du tourisme généralisé, de l'expansion démographique, ce qui était tolérable autrefois ne l'est plus aujourd'hui.

Certes, pour reprendre un mot célèbre, les choses dureront bien autant que nous. Mais si nous souhaitons voir nos descendants goûter comme nous-mêmes aux merveilleuses joies champêtres ; si nous souhaitons qu'en l'an 2000 — qui est tout proche — et dans un, deux ou trois siècles notre belle Normandie soit autre chose qu'une banlieue affadie où règne en maître une végétation de terrain vague ; si nous désirons que les jonquilles, les jacinthes, le muguet ne soient point ravalés au rang de plantes rares que seuls des botanistes avertis sauront dénicher, alors, dès aujourd'hui, soyons raisonnables !

Il ne faut cueillir les fleurs que modérément et renoncer aux gros bouquets ; ne pas arracher, mais cueillir en laissant quelques centimètres de tige ; ne pas déranger ni détruire les petites bêtes et les oiseaux mais respecter leur quiétude et leur vie ; ne pas piétiner le sol à l'excès ; ne récolter les espèces rares qu'en quantité infime, ou mieux, les photographier ; ne pas souiller le sol de détritrus divers, ...mais ce n'est pas le lieu de multiplier les conseils.

En réalité, en ce domaine, une vaste action d'information du public est à entreprendre. Les méfaits dont on accuse celui-ci sont souvent dus à l'ignorance. L'école, la radio, la presse, la télévision ont là un noble devoir à remplir, car la Nature ne sera vraiment bien protégée que le jour où toute la population s'associera à sa défense. Il semble nécessaire qu'une telle campagne commence dès maintenant, on n'a que trop perdu de temps déjà.

Nous déplorons, ô combien, la sottise d'une époque qui a laissé détruire pierre à pierre la majestueuse abbaye de Jumièges et nous blâmons l'auteur de ce lamentable méfait ; cependant, il avait l'excuse de l'ignorance.

Cette excuse, nous ne l'aurons pas. De tous les milieux scientifiques fusent des mises en garde que nous serions impardonnables de négliger.

Si malgré tout, les ruines de Jumièges recèlent encore quelque beauté (...les plus belles ruines de France, a-t-on dit), n'est-ce pas à leur environnement verdoyant qu'elles le doivent ? Que serait donc Rouen après la dégradation des sites admirables, des somptueuses forêts qui l'entourent ?

Nous ne pouvons consentir à cela.

De même que nous entendons transmettre à la postérité, en excellente condition, notre patrimoine artistique et archéologique, nous devons lui léguer, aussi peu altérée que possible, la Nature qui nous entoure et les sites nécessaires à la recherche scientifique. Il n'en coûtera guère à l'expansion économique si l'on agit avec méthode et discernement.

Souhaitons donc qu'à la fois dans les milieux administratifs et dans le public on prenne bientôt conscience des nécessités réelles de la protection de la Nature. Elles vont bien au-delà d'une simple conservation de sites touristiques ou de lieux de détente.

Dans ce domaine d'action nous avons tous notre contribution à apporter, depuis M. le Préfet de Région jusqu'au plus humble des promeneurs. Si chacun de nous l'ayant compris s'y attache avec cœur ; si nous décidons d'apporter à nos sites naturels autant d'intérêt passionné qu'à nos monuments, alors, j'en suis sûr, tous ensemble, nous sauverons la Nature et la beauté de notre Normandie !

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Le Docteur Raymond NEVEU

(1881-1967)

Le Docteur Raymond Neveu, né le 26 juin 1881, décédé le 9 mars 1967, à l'âge de 86 ans, était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de la Santé Publique, officier d'Académie et officier du Nichar-Iftikhar, membre du Conseil Supérieur d'Hygiène, président honoraire de la Société française puis membre de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine.

Il appartenait à l'Académie de Rouen depuis 1942. En l'y recevant, M. Robert Régnier saluait en Raymond Neveu le grand hygiéniste français qui, aux côtés de Charles Nicolle, à l'Institut Pasteur de Tunis, avait participé aux recherches exanthématiques et combattu une terrible épidémie qui sévissait alors dans le Sud Tunisien.

Le Docteur Neveu consacra une part de sa carrière à l'enseignement et à l'étude : il fut assistant au Collège de France, professeur à l'Institut de Médecine Coloniale et à l'Institut Supérieur d'Hygiène de la Faculté de Médecine de Paris.

C'est sur la recommandation de Charles Nicolle et du Docteur Roux qu'il fut choisi pour le poste de chef de laboratoire des épidémies du département de la Seine. Il y travailla pendant vingt ans avec méthode et avec foi. Il le quitta ayant le titre d'inspecteur général des services d'hygiène de la Seine et d'auditeur au Conseil Supérieur d'Hygiène.

Il se retira alors à Bonsecours. Nommé président de la Commission d'hygiène de la Seine-Maritime, il continua d'exercer son dévouement au bien public, faisant, dans le même temps, profiter l'Académie de sa culture.

Auteur d'un ouvrage de microbiologie et d'un petit dictionnaire de Médecine, le Docteur Neveu a publié de nombreux travaux sur des sujets scientifiques, littéraires ou artistiques, manifestant l'ouverture de son esprit. Parmi ces publications : *Le culte d'Esculape dans l'Afrique romaine ; La médecine grecque dans l'antiquité ; L'état sanitaire de l'Afrique du Nord dans l'antiquité et de nos jours.*

Son discours de réception traitait du « rôle des insectes dans la transmission de certaines maladies épidémiques — et particulièrement des maladies tropicales ». Il fut appelé à recevoir lui-même deux de ses confrères et amis très chers. En 1950, il répondait au discours de M. le Docteur Robin en parlant des « Aspects médico-sociaux dans les colonies » et, en 1951, accueillant le Docteur Jean Fleury, il comparait « la médecine de Sénèque et la médecine moderne ».

Le Docteur Neveu aimait l'Académie. Il en fut l'un des membres les plus assidus et il la présida en 1950. D'une parfaite courtoisie, il était la discrétion même quant à sa personne et à ses titres.

André ROBINNE.

Georges OLIVIER

(1893-1968)

Georges Olivier, décédé le 26 juin 1968, fut un grand ornithologiste. Né en février 1893 à Elbeuf, il avait été élu membre correspondant en février 1944, puis membre résidant en 1947. Reçu le 7 juillet 1948, il présida la Compagnie en 1967.

Georges Olivier appartenait à une vieille famille normande. Son père, Marcel Olivier, industriel en textiles, maire d'Elbeuf et président du Tribunal de Commerce, avait laissé dix enfants parmi lesquels Georges et Robert. Ce dernier, entomologiste, fut nommé membre correspondant de l'Académie le 27 février 1954. Un troisième frère, M^e Gabriel Olivier, avocat au barreau de Paris, a été élu membre correspondant le 8 juin 1968. Un de leurs parents enfin, le peintre René Olivier, appartenait également à l'Académie comme membre correspondant.

Pour ce qui concerne Georges Olivier, ses travaux d'ornithologie et de mammologie étaient bien connus des spécialistes; ils avaient donné lieu à des publications estimées dans la revue française d'ornithologie *Terre et Vie*. Mais c'est surtout sa « Monographie des Pies grièches du genre *Lanius* » qu'il faut citer car elle est très remarquable.

L'ensemble de son œuvre et sa grande affabilité l'avaient conduit à présider aux destinées de la Société Ornithologique de France. Il avait été secrétaire de la Société Nationale de la Protection de la Nature et membre titulaire du Conseil International de la chasse.

Nos confrères gardent le souvenir de ses communications, tant sur les mœurs des oiseaux que sur ses voyages en Afrique Centrale où il s'intéressa particulièrement aux réserves zoologiques. Il ne bornait pas ses investigations à une sèche systématique mais il étudiait les oiseaux dans leurs mœurs, leurs migrations, leur sens esthétique. Il insistait avec

raison sur les nombreux points mal éclaircis de leur comportement. Pendant l'occupation allemande, de 1940 à 1945, il dirigea le Parc zoologique de Clères.

Mobilisé en 1914, Georges Olivier avait fait les premiers mois de la campagne dans l'infanterie, de Charleroi à Verdun. Après de sérieuses blessures, il servit dans l'aviation et c'est comme capitaine aviateur qu'il repartait en 1939. Il était chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, décoré de la croix de guerre 1914-1918 et médaillé de Verdun.

Louis HEDIN.

André MAUROIS

(1885-1967)

André Maurois, mort le lundi 9 octobre 1967, était membre associé de notre Compagnie depuis le 22 mai 1948 ; il l'avait honorée en 1957 en venant y prononcer l'éloge de Fontenelle, l'un de nos trois parrains, dont nous célébrions à la fois le 3^{ème} centenaire de sa naissance et le 2^{ème} centenaire de sa mort.

Je le revois encore, en ce jeudi de juin 1939, un mois avant la guerre, s'éloignant de la Coupole, dans sa voiture, aux côtés de sa femme, après sa réception à l'Académie française à laquelle il m'avait invité en remerciement de la petite fête que les anciens du Lycée Corneille avaient organisée peu de temps auparavant pour célébrer son élection.

Quelque quarante ans s'étaient alors écoulés depuis le début du siècle : c'était l'époque où l'élève Emile Herzog, né à Elbeuf le 26 juillet 1885, brillant disciple du philosophe Alain, ayant remporté trois premiers prix au Concours général, était appelé à prononcer le discours traditionnel au banquet de la Saint-Charlemagne, l'époque où, certain soir, l'aumônier de la maison, l'abbé Vacandard, me confiait : « Vous verrez : ce petit Herzog, il entrera à l'Académie française ! ». Comme je lui rapportais ce propos, à la Halle aux Toiles, lors du dîner qu'il présidait à l'occasion du cinquantenaire de l'Association des anciens élèves, il conclut très vite : « Répétez cela à ma femme ; vous lui ferez tant plaisir ».

A Essendiéras, en Dordogne, où l'on n'est pas loin du pays de Montaigne, dans le domaine familial où il aimait chaque été à passer le temps des vacances (si tant est qu'il y eût jamais de vacances pour lui), il voulut bien, avant un déjeuner cordial où il fut beaucoup question de George Sand qui occupait à ce moment sa pensée, me décrire sa journée : lever à 6 h 30 ; cinq minutes de radio pour entendre les nouvelles du monde ; puis à la table de travail jusqu'à midi, ces longues heures interrompues seulement par un bout de toilette et une tasse de café : les feuillets tombent. Près de lui Simone de Caillavet, sa femme, tendre et

attentive collaboratrice, les revoit, signale parfois « ce qui ne va pas », les tape à la machine. L'après-midi, courte promenade, entretien avec quelques amis, recherches dans la bibliothèque, proche, de Périgueux, bien pourvue, m'avouait-il ; correspondance que nous supposons considérable : il répondait presque par courrier tournant, de sa fine écriture nette, précise, sans mot inutile.

A Paris, malgré les sorties obligatoires, c'était la même vie réglée dans son appartement de l'avenue Maurice-Barrès, au milieu de la riche bibliothèque qu'il s'était reconstituée, après que les Allemands eurent pillé ses livres.

Qui s'étonnera de ce qu'une véritable « Somme » soit sortie, pendant plus d'un demi-siècle, de ce labour de bénédictin ? Que des « Silences du Colonel Bramble » à « Balzac », il y ait de quoi remplir deux rayons de bibliothèque ?

Sa plume, assouplie par un effort constant et qu'on a qualifiée justement de « cristalline », excellait à rendre clair tout ce à quoi elle touchait. Elle était au service d'une merveilleuse intelligence, apte à tout comprendre, dans tous les domaines, douée d'une mémoire polyvalente, animée par ce don de sympathie qui le faisait entrer véritablement « dans la peau » du personnage qu'il analysait et qui revivait devant nous.

De tous les noms dont on tentera de le qualifier : essayiste, romancier, dramaturge, critique, mémorialiste, humaniste, moraliste, biographe, tellement il a abordé de genres et avec un égal bonheur, — c'est ce dernier, ce me semble, qui lui demeurera surtout attaché — en lui domine, après de laborieuses enquêtes (n'a-t-il pas consacré deux ans à son « Fleming » et de fréquents séjours en Angleterre ?) le souci de l'exactitude sans aucune pédanterie, la peinture réelle du climat (un mot qu'il affectionnait) dans lequel s'est mu l'homme dont il fait le portrait, — l'art de dégager, d'une vie souvent tumultueuse, les traits essentiels, de les juger en écrivain du XX^e siècle, marquant d'une note toute moderne des figures auxquelles beaucoup de ses devanciers s'étaient déjà attachés, — et cela, toujours dans une langue infiniment limpide.

Son talent avait débordé nos frontières. Avec sa connaissance parfaite de l'anglais, « Les Silences du Colonel Bramble » lui avaient ouvert les portes de la froide Albion. Plus tard, pendant la deuxième guerre mondiale, il découvre l'Amérique, devient maître de conférences à l'Université d'Harvard où il fait rayonner le génie de la France.

Sous les ans, comme sous les honneurs, ce grand travailleur, sans jamais dire du mal de personne, qualité rare dans le collège des gens de lettres, sera demeuré simple jusqu'au bout.

Les Rouennais ne sauraient oublier avec quelle spontanéité il avait accepté, le 26 avril 1967, de venir rue Sainte-Croix-des-Pelletiers donner gracieusement une conférence au profit de la restauration de la chapelle du vieux Lycée. Il avait pris pour sujet « Soixante ans de vie littéraire ». Le même entrain chez lui qu'à vingt ans, pour conter sa vie, saupoudrée dans son exposé d'anecdotes pleines d'esprit. Il ne cachait pas, ce soir-là, qu'à Rouen, ville de sa jeunesse, il retrouvait des forces nouvelles : à 82 ans, il projetait d'écrire encore quelque vingt livres...

Beaucoup de travail, une femme aimée, des amis fidèles : tels demeureraient les trois pôles de son bonheur terrestre. Le sculpteur Robert Delandre, dans une médaille que ses anciens camarades de Corneille lui avaient remise, avait figuré sous son effigie deux coupoles que sépare la Seine : la première, surmontée du belvédère de la rue du Maulévrier, l'autre, celle de l'Institut de France : le début, la fin de l'honnête homme et du grand écrivain que fut André Maurois.

Victor BOUTROLLE.

Mgr. Émile BLANCHET

(1886-1967)

Mgr Émile Blanchet était membre associé de l'Académie de Rouen.

Né au Havre en 1886, ordonné prêtre en 1911, il fut professeur de philosophie puis supérieur de l'Institution Saint-Joseph du Havre où il enseigna pendant trente trois ans. Il avait d'ailleurs fait ses premières études dans ce collège qui lui était très cher. Il y avait eu comme maître, puis comme ami, le futur évêque d'Arras, Mgr Julien, auquel il succéda comme supérieur de Saint-Joseph. Educateur né, l'influence de l'abbé Blanchet fut très grande dans cette maison ainsi que dans la Ville du Havre qu'il espérait ne pas quitter. Mais en 1940, en pleine guerre, le chanoine Blanchet était promu évêque de Saint-Dié. L'honneur et l'épreuve allaient de pair. Le diocèse du nouvel évêque était situé en zone interdite occupée par l'ennemi. Après son sacre, auquel avait procédé Son Em. le Cardinal Petit de Julleville, en l'église Notre-Dame du Havre, il eut beaucoup de difficultés à rejoindre son poste. Au cours des années noires, les Vosgiens furent réconfortés par l'intrépidité de leur évêque. Il était au milieu de ses diocésains quand les Allemands incendièrent Saint-Dié.

En 1946, Mgr Blanchet fut appelé à succéder à Mgr Calvet comme recteur de l'Institut Catholique de Paris. Pendant vingt ans il refit en grand ce qu'il avait fait à l'Institution Saint-Joseph du Havre. Son expérience lui permit de se montrer l'égal de ses illustres prédécesseurs. Il se donna totalement à sa mission, créant des chaires pour les nouvelles disciplines comme celle de l'électronique. Son prestige s'y accrut. En 1957, le cardinal Feltin lui confiait la prédication de la Station de Carême à Notre-Dame. Il l'assuma pendant trois ans. Par la suite il eut sa part dans le travail du Concile Vatican II où ses interventions discrètes sur la Culture furent appréciées.

Le 5 décembre 1959, élu membre associé de l'Académie, il prononçait en la Salle Sainte-Croix-des-Pelletiers son discours de réception sur « le Grand Séminaire de Rouen au début du vingtième siècle », discours

brillant rappelant l'histoire religieuse d'une époque particulièrement troublée.

Mgr Blanchet a publié notamment : *Bataille autour de l'homme* et ses conférences de Notre-Dame. — *Absence et présence de Dieu* — *Fils de l'homme - Fils de Dieu*. — *L'Église de Dieu*.

En mai 1960, il avait été promu archevêque titulaire de Philippopolis de Thrace. Le 1^{er} avril 1967, il mourait au Havre où sa retraite l'avait ramené.

Il était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre de Léopold II, grand officier de l'Ordre de l'Instruction publique du Portugal.

Educateur et orateur, Mgr Blanchet vécut sa vocation de prêtre-enseignant en évitant de se laisser accaparer par son rôle d'administrateur ; il voulut se donner toujours à son vrai ministère sacerdotal. Sa simplicité, sa prestance et sa pensée exprimée par une voix chaude, dans une langue très classique, laissent le souvenir d'un homme de grande distinction, de brillante intelligence et d'une délicatesse de cœur singulière. C'était un humaniste parfait.

André ROBINNE.

René DUMESNIL

(1879-1967)

René Dumesnil, né le 18 juin 1879 à Petit-Quevilly d'une famille bien connue à Rouen, est mort à Paris aux approches de Noël 1967.

Après ses études au Lycée Corneille, il fut interne à l'Hôtel-Dieu. Mais sa passion d'écrire devait l'entraîner vers d'autres horizons. Flaubertiste passionné et musicographe apprécié, son œuvre qui s'étend sur plus de cinquante ans est diverse. Critique musical, il a notamment publié : *Le Don Juan de Mozart* (1927), *Richard Wagner* (1929), *La Musique Contemporaine en France* (1930), *Une Histoire de la Musique* en cinq volumes (1935), *Une Histoire du Théâtre lyrique* (1952) et de nombreuses chroniques au *Temps*, puis au *Monde*.

Flaubertiste, on lui doit une édition complète en quinze volumes de l'œuvre de Flaubert. Et Guy de Maupassant bénéficia de l'admiration qu'il portait à l'homme de Croisset.

Lauréat, entre autres distinctions, du Grand Prix de la Littérature Musicale, René Dumesnil fut élu en 1965 membre de l'Académie des Beaux-Arts. Membre correspondant de notre Compagnie le 22 avril 1950, il en devint membre associé en 1966. René Dumesnil était commandeur de la Légion d'honneur.

L. H.

Le Général VANIER

(1888-1967)

Georges Vanier, né à Montréal le 23 avril 1888, est décédé à l'âge de 79 ans après avoir brillamment servi son pays dans l'armée et la diplomatie. Il avait pris part à la première guerre mondiale et y avait perdu la jambe droite.

Longtemps ambassadeur du Canada à Paris, il avait déjà 71 ans lorsqu'il accepta, le 1^{er} août 1959, le poste de gouverneur général. Représentant aussi à Montréal la reine Elisabeth d'Angleterre, il était le second gouverneur de nationalité canadienne et le premier d'origine française.

Le général Vanier, bien connu et respecté en France, était membre associé de l'Académie de Rouen depuis 1945.

A. R.

Le Centenaire de la mort de Claude-Nicolas Le Cat	
Le Cat et l'Académie de Rouen	27
par M. Jacques Théron	
Claude-Nicolas Le Cat	31
par le Professeur Pierre Laffin	
Les maîtres et les amis de Le Cat	37
par le Dr. Augustin Guichardot	

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. René Lacroix (28 janvier 1967)	
L'Éloge de la rue Saint-Louis de l'ancien Président	
avec la lecture suivante	37
Réponse de M. André Hébert	
Les architectes à l'Académie	41
Discours de M. Jacques Le Roux (28 janvier 1967)	
Mon Pays de Caude	47
Réponse de M. Victor Guichardot	
La terre française et le droit	51
Discours de M. Xavier Guichardot (28 janvier 1967)	
L'archaïsme d'être à l'Académie	55
Réponse de M. Pierre-Michel Lacroix	
L'archaïsme d'être à l'Académie	59
Discours de M. Bernard Guichardot (28 janvier 1967)	
La technique moderne et l'art de l'archaïsme	63
Réponse de M. Jacques Lacroix	
Science et art de l'archaïsme	67

Le général Vanier, né le 22 avril 1888, est décédé à l'âge de 79 ans après avoir brillamment servi son pays dans l'armée et la diplomatie. Il avait pris part à la première guerre mondiale et y avait perdu la jambe droite.

Le Général VANIER

(1888-1967) (1888-1967) (1888-1967) (1888-1967) (1888-1967)

Le général Vanier, bien connu et respecté en France, était membre associé de l'Académie de Rouen depuis 1945.

A. R.

René DUMESNIL

(1874-1961)

René Dumesnil, né le 25 juin 1874 à Paris, appartenait à une famille de savants et de chercheurs.

Après ses études au lycée Condorcet, il fut admis à l'École Polytechnique. Il fut nommé professeur de physique à la Sorbonne en 1904. Il fut élu membre de l'Académie des sciences et belles-lettres en 1921. Il fut élu président de l'Académie des sciences et belles-lettres en 1938. Il fut élu président de l'Académie des sciences et belles-lettres en 1945.

Il fut élu membre de l'Académie de Rouen en 1945.

Il fut élu membre de l'Académie de Rouen en 1945.

L. J.

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Table des Matières

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1968	9
CHRONIQUE DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE	
— EN 1967	17
— EN 1968	20
LES PRIX DE L'ACADÉMIE	23
LE BI-CENTENAIRE DE LA MORT DE CLAUDE-NICOLAS LE CAT	
<i>Le Cat et l'Académie de Rouen</i>	27
par M. ROBERT TROUDE.	
<i>Claude-Nicolas Le Cat et son temps</i>	33
par le Professeur PIERRE LÉPINE.	
<i>Les maîtres et les amis de Le Cat</i>	47
par le D ^r ANDRIEU-GUITRANCOURT.	
DISCOURS DE RÉCEPTION	
Discours de M. RAOUL LEROY (28 janvier 1967) : <i>L'Hôtel de la rue Saint-Lô, du Premier Président aux Sociétés savantes.</i>	51
Réponse de M. ANDRÉ ROBINNE : <i>Les architectes à l'Académie</i>	65
Discours de M. JEHAN LE POVREMOYNE (25 février 1967) : <i>Mon Pays de Caux</i>	79
Réponse de M. VICTOR BOUTROLLE : <i>La terre française et le droit</i>	93
Discours de M. XAVIER CAMILLERAPP (24 juin 1967) : <i>L'urbanisme d'hier à aujourd'hui</i>	105
Réponse de M. PIERRE-MAURICE LEFEBVRE : <i>L'urbanisme d'aujourd'hui à demain</i>	123
Discours de M. BERNARD BOULLARD (24 février 1968) : <i>La botanique moderne au service des hommes</i>	137
Réponse de M. JACQUES LIGER : <i>Sauvons la nature normande</i>	153

HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDES

RAYMOND NEVEU	163
GEORGES OLIVIER	164
ANDRÉ MAUROIS	165
ÉMILE BLANCHET	167
RENÉ DUMESNIL	168
GEORGES VANIER	169

TABLEAU DE L'ACADÉMIE AU 31 DÉCEMBRE 1968

Chronique des séances de l'Académie

— en 1967	17
— en 1968	20
LES PRIX DE L'ACADÉMIE	22

LE BI-CENTENAIRE DE LA MORT DE CLAUDE-NICOLAS LE CAT

Le Cat et l'Académie de Rouen	27
par M. ROBERT TROUZE	27
Claude-Nicolas Le Cat et son temps	33
par le professeur PIERRE LÉON	33
Les maîtres et les amis de Le Cat	42
par le Dr ANNE-GUY GUYARD	42

DISCOURS DE RÉCEPTION

Discours de M. Louis LÉON (28 janvier 1967) : L'Hôtel de la rue Saint-Id, du Premier Président aux sociétés savantes	51
Réponse de M. André LÉON : Les architectes à l'Académie	65
Discours de M. Jean Le Gouvenec (24 février 1967) : Mon pays de Caux	79
Réponse de M. Victor BOUTILLÉ : La carte française et le droit	93
Discours de M. Xavier CAILLIARD (24 juin 1967) : L'urbanisme d'hier à aujourd'hui	107
Réponse de M. Pierre-Maurice LEBLANC : L'urbanisme d'aujourd'hui à demain	123
Discours de M. Bernard ROUSSIN (24 février 1968) : La botanique moderne au service des hommes	137
Réponse de M. Jacques LÉON : Savoirs et autres normes	153

